



Soutenir le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques

**En particulier dans le domaine des statistiques
sociales dans les pays du Sud et de l'Est
de la Méditerranée**



Le programme Medstat III en bref

MEDSTAT III est le programme de coopération statistique avec les pays partenaires de l'Union européenne en Afrique du Nord et à l'Est de la Méditerranée, financé et géré par EuropeAid. Le programme, doté d'un budget de 7 millions d'euros, a officiellement débuté le 28 avril 2010 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2013. Il vise à renforcer la capacité des autorités statistiques des pays partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie et Tunisie) à recueillir des statistiques actualisées, adaptées et pertinentes, garantissant la fiabilité et la cohérence de l'information disponible.

Objectifs

MEDSTAT III s'appuie sur les résultats obtenus par les programmes MEDSTAT I (1996-2003) et MEDSTAT II (2006-2009). Il entend promouvoir un processus d'élaboration des politiques fondé sur des faits probants et favoriser un développement démocratique grâce à l'utilisation de données statistiques solides. Le programme vise à améliorer la qualité et la disponibilité des données statistiques dans six domaines thématiques prioritaires : l'agriculture, l'énergie, les migrations, les statistiques sociales, les transports, le commerce extérieur et la balance des paiements – et encouragera ainsi une diffusion et une utilisation accrues de ces données.

Le rôle du programme

MEDSTAT III entend renforcer les instituts nationaux de statistiques et les systèmes statistiques nationaux des pays partenaires méditerranéens en améliorant leurs capacités à recueillir des données actualisées, adaptées, pertinentes et de grande qualité nécessaires aux prises de décisions politiques et à la bonne gouvernance. De plus, il encourage l'harmonisation des données statistiques avec les normes européennes et internationales et consolide les échanges de données entre les partenaires.

Les experts du programme MEDSTAT III travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues des pays partenaires pour réaliser les activités du projet et transférer du savoir-faire et des bonnes pratiques. Cette coopération est conduite sous la forme d'une assistance technique ciblée et d'une série d'ateliers de travail, de séminaires, de cours de formation et de visites d'étude.

Le programme fait également la promotion, auprès des utilisateurs finaux (classe politique, gouvernements, administration, secteur privé, journalistes, universités, société civile, institutions européennes et internationales), d'une diffusion plus conviviale des statistiques et d'une meilleure compréhension de leur importance.

Données disponibles

Eurostat collecte annuellement, de façon complémentaire, une grande variété de données des pays partenaires méditerranéens.

Ces données peuvent être consultées en ligne à l'adresse suivante :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_neighbourhood_policy/enp_south/data_1/database

Un synopsis des ces données est également disponible au format pdf dans les profils des pays, à l'adresse suivante :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_neighbourhood_policy/enp_south/data_1/country_profiles

Soutenir le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques

**En particulier dans le domaine des statistiques sociales
dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée**



Ce document a été préparé dans le cadre du projet pour la coopération statistique euro-méditerranéenne Medstat III, financé par l'Union Européenne.

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'Adetef – MEDSTAT III et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Préface

La valeur d'un Système statistique national (SSN) ne réside ni dans la quantité ni dans la qualité des données produites. En effet, la valeur d'un système statistique efficace pour une société émane de sa contribution au débat et au processus de prise de décision : les statistiques ne sont utiles que dans la mesure où elles sont utilisées. Cela ne signifie pas que les statistiques qui ne sont pas utilisées sont nécessairement inutiles, mais elles peuvent représenter une occasion perdue de faire la lumière sur des questions fondamentales. Il s'ensuit donc que les statisticiens ont le devoir de s'assurer que les données qu'ils produisent soient utilisées. Cela requiert en échange qu'une relation soit entretenue avec les utilisateurs des statistiques afin de vérifier ce qui suit :

- ▶ Les produits d'un SSN sont pertinents et d'une qualité conforme aux besoins des utilisateurs ;
- ▶ Les utilisateurs ont connaissance de ces produits et sont capables de s'en servir adéquatement.

Le programme Medstat III considère que l'amélioration du dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques constitue un objectif clé, visant à renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux dans la zone Méditerranée et à améliorer la qualité des résultats statistiques. Le Secteur des statistiques sociales du programme Medstat III a donné le coup d'envoi à ce processus en incorporant des activités spécifiques en relation avec cet objectif dans son programme de travail.

Un atelier sur le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques sociales a eu lieu le 10 novembre 2010 à Paris. Cet atelier était une première tentative visant à réunir les utilisateurs et les producteurs de statistiques sociales des pays partenaires de la Méditerranée. Ceci a permis de familiariser les deux groupes avec leurs besoins respectifs et avec les contraintes liées au processus de production de statistiques sociales d'une part, et l'utilisation des résultats de façon effective d'autre part.

Les représentants des producteurs – notamment les Instituts nationaux de la statistique (INS) et une variété d'utilisateurs tels que les décideurs dans le gouvernement central, les académiciens, et les organisations non gouvernementales – ont exploré le potentiel et les limites du dialogue. Une décision s'en est suivie de préparer un Manuel qui pourrait aider les professionnels de la région à initier, voire à améliorer le dialogue en cours dans un contexte national.

Un groupe de six participants des pays partenaires de la Méditerranée s'est porté volontaire pour contribuer à la rédaction de ce Manuel : la rédaction a été confiée à Jon Hall, consultant international et expert en communication. Une équipe de statisticiens internationaux a apporté son soutien à Jon sous les auspices du programme Medstat III. La première version a été testée sur le terrain lors d'un atelier consultatif accueilli par l'Administration centrale de la statistique libanaise (ACS) à Beyrouth. Les représentants des parties concernées sur le plan national et international ont été conviés à discuter du sujet et à apporter leurs conseils et leurs recommandations.

Le résultat de la consultation a ensuite été soumis à une équipe de trois examinateurs reconnus à l'international pour leur expérience et leur discernement. La version révisée du Manuel a ensuite été partagée avec Eurostat et les directeurs des INS dans les pays partenaires du programme Medstat III, afin de solliciter leur avis et leurs commentaires. Cette version finale a été adoptée par les directeurs généraux des INS dans les pays partenaires du programme Medstat III.

Pour des informations complémentaires

Site Internet d'Eurostat <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>

L'assistance aux utilisateurs est disponible sur le site Internet d'Eurostat :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/help/user_support

Table des matières

Le programme MEDSTAT en bref.....	2
Préface	4
Table des matières.....	5
Liste des acronymes	7
Remerciements	8
Sommaire	9

Comment utiliser ce Manuel ?

I. Objectifs du Manuel	11
II. Le public du manuel.....	11
III. La structure du Manuel	12

Le dialogue : qu'est-ce qui est en jeu ?

1.1 - Pourquoi les statistiques sociales ?	13
1.2 - Les bénéfices du dialogue.....	19

Comprendre l'environnement et les acteurs

2.1 - Mise en scène : soutenir la production et l'utilisation des statistiques sociales.....	23
2.2 - Faire le point : établir la structure du dialogue.....	24
2.3 - Faire le point : améliorer la qualité des statistiques.....	24
2.4 - Mise en marche : dresser la carte relative aux parties prenantes des statistiques sociales	26
2.5 - L'argumentation du dialogue : concerne-t-elle les statisticiens ?.....	29
2.6 - Le dialogue en soi : quels thèmes sont censés être abordés ?	32
2.6.1 - Compréhension et communication des besoins des utilisateurs	33
2.6.2 - Évaluation des capacités et des contraintes des producteurs.....	36
2.6.3 - Comblant le fossé.....	37

Mener le dialogue

3.1 - Comment mener le dialogue entre l'utilisateur et le producteur	39
3.2 - Dispositions relatives à la gouvernance.....	44
3.3 - Dispositions pour l'organisation de différentes approches.....	48
3.4 - Comment intégrer les résultats du dialogue entre l'utilisateur et le producteur dans le Système statistique national (SSN).....	49
3.5 - Diffusion des statistiques	51
3.6 - Accès aux microdonnées.....	55
3.7 - Conseils pour un dialogue réussi.....	56

Annexes

Annexe 1	le groupe de travail Medstat III sur le dialogue entre l'utilisateur et le producteur	59
Annexe 2	principes fondamentaux de la statistique officielle	60
Annexe 3	le système statistique national en Tunisie	61
Annexe 4	Jordanie : Questionnaire en ligne sur la satisfaction de l'utilisateur des données	63
Annexe 5	relation entre le Manuel et les autres matériels disponibles sur les statistiques officielles	64
Annexe 6	PCBS - Journée internationale de la femme en 2012	65
Annexe 7	liste officielle des Objectifs du millénaire pour le développement	67

Encadrés

Encadré 1	La pertinence des statistiques sociales : un exemple libanais	14
Encadré 2	Statistiques officielles et autres	16
Encadré 3	Déclaration de la présidente du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS)...	20
Encadré 4	Questions en relation avec les systèmes statistiques et le besoin de dialogue ; exemple de la région de l'ESCWA	22
Encadré 5	Les risques du dialogue	22
Encadré 6	Un dialogue formel : les questions qui entrent en jeu	24
Encadré 7	Une mesure alternative au PIB : la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi	25
Encadré 8	Exemples des besoins en données des différents utilisateurs	28
Encadré 9	Les meilleures pratiques dans l'organisation du dialogue dans la région	29
Encadré 10	Processus de dialogue relatif à l'enquête 2012 sur l'emploi-temps en Algérie	31
Encadré 11	La structure du dialogue	34
Encadré 12	Phase de clarification : l'exemple bolivien	34
Encadré 13	Bonnes pratiques du Manuel de vérification des recensements de la population et de l'habitation des Nations unies, 2001	35
Encadré 14	Enquête sur la satisfaction de l'utilisateur effectuée par le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS)	36
Encadré 15	Préparation des producteurs au dialogue	37
Encadré 16	Engagement novateur	40
Encadré 17	Organisation des groupes d'utilisateurs	41
Encadré 18	le PCBS, un comité consultatif permanent chargé des statistiques du travail ...	45
Encadré 19	Maroc - Préparation du rapport national sur le développement humain par rapport aux OMD	45
Encadré 20	Espagne - Décentralisation du dialogue formel entre l'utilisateur et le producteur ..	46
Encadré 21	Tunisie - Enquêtes en grappes à indicateurs multiples - Cycle 4	46
Encadré 22	France - Préparation de l'enquête sur les sans-abris	47
Encadré 23	Eurostat - Enquêtes relatives à la satisfaction de l'utilisateur et mises à jour	48
Encadré 24	Dialogue dans le cadre de travail de la SNDS	50
Encadré 25	Stages de formation du programme Medstat sur la diffusion de l'information : un outil pour aider à promouvoir le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs	52
Encadré 26	Maroc - Convention de coopération avec les partenaires locaux	52
Encadré 27	Politique de communication et de diffusion d'Eurostat	53
Encadré 28	Accès aux microdonnées en Palestine	55

Diagrammes

Diagramme 1	Les niveaux 1 et 2 du Modèle générique du processus de production statistique de la CEE-ONU	30
Diagramme 2	Carte des relations entre les producteurs et les utilisateurs des statistiques de travail au Liban	43

Liste des acronymes

ACS	Administration centrale de la statistique – Liban
Adetef	Adetef est l'agence de coopération technique internationale des ministères en charge de l'Economie et des Finances, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, du Développement durable et de l'Energie, et de la Réforme de l'Etat – France
CAPMAS	Agence Centrale pour la Mobilisation et les Statistiques Publiques – Égypte
CE	Commission européenne – Bruxelles
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe des Nations unies
CNS	Conseil national de la statistique
DOS	Département des Statistiques – Jordanie
DS	Direction de la statistique, Haut Commissariat au Plan – Maroc
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (BM)
Eurostat	Office Statistique de l'Union européenne
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
HCP	Haut Commissariat au Plan – Maroc
INS	Institut national de la statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques – France
Medstat	Programme de coopération statistique avec les pays partenaires de l'Union européenne en Afrique du Nord et dans la région de l'Est de la Méditerranée
NSDD	Norme spéciale de diffusion des données (FMI)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail (ONU)
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONS	Office national des statistiques – Algérie
PARIS21	Partenariat en matière de statistique pour le développement au 21 ^e siècle
PCBS	Bureau central des statistiques – Palestine
PEV-Sud	Politique européenne de Voisinage-Sud qui recouvre neuf pays méditerranéens non-membres de l'Union européenne : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie et la Tunisie
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPM	Pays partenaires méditerranéens de la PEV-Sud
SGDD	Système général de diffusion des données (FMI)
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UN-ESCWA	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ONU)

Remerciements

Le présent Manuel a été préparé dans le cadre du programme de travail du Secteur des statistiques sociales du programme Medstat III, sous la supervision de Bahjat Achikbache, expert principal en statistiques sociales. Ce Manuel rédigé par Jon Hall, est le résultat d'un effort collectif ; Bahjat Achikbache en a supervisé la production et a apporté un éclairage sur le contenu et l'orientation. Ce document a grandement bénéficié des conseils et apports de José Cervera-Ferri, chef d'équipe du programme Medstat II, et d'Edward Cook (Eurostat), qui a fourni certains éléments essentiels et a apporté des commentaires utiles.

Un groupe de travail constitué d'experts nationaux des pays partenaires du programme Medstat III a été constitué au mois de novembre 2010, pour donner des conseils sur les meilleurs moyens de façonner et de préparer ce Manuel. Le groupe, composé d'utilisateurs et de producteurs de statistiques sociales, (cf. détails dans l'annexe 1) a apporté des connaissances de première main sur l'organisation actuelle du dialogue dans la région. Plusieurs membres du groupe ont contribué individuellement au document en rédigeant des éléments relatifs à la situation locale. Nous remercions plus particulièrement : Mme Fidaa Abatli (PCBS, Palestine), Mme Lara Badre (ACS, Liban), M. Tanios Gerges (Université libanaise, Liban), M. Amer Al-Jamal (département des Statistiques, Jordanie), Mme Amal Lakehal (ONS, Algérie), M. Wissem Romdhane (ministère du Développement régional et de la Planification, Tunisie), et enfin M. Abdelkader Teto (Observatoire des conditions de vie, HCP, Maroc).

Une équipe d'évaluation composée de pairs – Roger Edmunds, Jean Le Nay, et de Jan Robert Suesser – a apporté des conseils et des recommandations sur les objectifs et la qualité du document. Nous leur sommes reconnaissants pour leurs commentaires et la grande qualité de leurs propositions.

Merci également à Mme Mona Kubec, éditrice à Adetef, pour la vérification de la cohérence interne du document, et à M. Alexandre Bell, Webpixel, chargé de la mise en page et de la conception graphique.

Nous sommes également reconnaissants aux représentants d'Eurostat, de l'INSEE, de PARIS21, de l'Administration centrale de la statistique du Liban (ACS), du Bureau central des statistiques de la Palestine (PCBS), et de l'Institut national de la statistique de Tunisie (INS) pour leurs contributions. Nous remercions particulièrement les auteurs de ces contributions.

Le Manuel est également disponible en versions anglaise et arabe.

Éditeur : Bahjat Achikbache, expert principal en statistique sociale

Auteur principal : Jon Hall, Statisticien, Expert en communication

Ce Manuel est conçu afin d'évoluer avec le temps. Merci de nous faire part de vos commentaires ou de nous envoyer des éléments supplémentaires à l'adresse ci-dessous :

Adetef – Medstat III Programme

Bahjat Achikbache, bahjat.achikbache@adetef.finances.gouv.fr

Ministère de l'Économie et des Finances

120, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12, France

www.adetef.org

Résumé

Les statistiques sont le moteur de la démocratie. En effet, les citoyens doivent compter sur des preuves solides et impartiales pour évaluer la performance de leur gouvernement. Une relation étroite entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques, et des statistiques sociales en particulier, va de pair avec une approche participative du développement.

Portrait des utilisateurs et des producteurs

Alors qu'il est largement convenu qu'il est important d'améliorer le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs en matière de statistiques, les moyens qui permettent de mettre en place un tel dialogue avec succès n'ont pas souvent fait l'objet d'étude.

Des relations productives exigent une confiance et une entente mutuelles. Elles prennent un certain temps à se développer et peuvent s'avérer difficiles. Les statisticiens et les décideurs politiques ont souvent des préjugés quant à la difficulté de travailler avec leurs homologues de l'autre côté de l'équation statistique.

Les utilisateurs accusent souvent les statisticiens d'être lents à saisir de nouvelles idées et demandes, lents à produire des données, et d'être généralement insensibles aux demandes pressantes des décideurs politiques, ainsi qu'au besoin de développer des données fiables. Si cette accusation est parfois méritée, elle ne l'est pas le plus souvent. Les décideurs politiques (et d'autres utilisateurs) n'ont généralement pas conscience des contraintes que rencontrent les producteurs de données – qu'ils collectent les données à travers un INS ou par un ministère de tutelle. Ils ont une mauvaise compréhension de la complexité et du coût que peuvent représenter la collecte et une compilation statistique de qualité.

Similairement, les statisticiens considèrent souvent que les utilisateurs – notamment les décideurs politiques – sont des utilisateurs avides de données, avec une tendance à utiliser les statistiques, accidentellement ou même délibérément, pour appuyer leur programme politique plutôt que pour informer le public. Alors que ce portrait peut être vrai pour une minorité, il n'en demeure pas moins qu'il ne représente pas la majorité des utilisateurs.

En outre, les décideurs politiques travaillent souvent sous pression et ont rarement le loisir de pouvoir attendre que les données officielles soient disponibles. Ils peuvent avoir recours à des données déjà disponibles, souvent de sources internationales, ou à des informations « à la va-vite » puisées dans des sources non gouvernementales. Ces données peuvent paraître utiles au premier abord mais pourraient s'avérer inadéquates aux sujets politiques en question et pourraient par la suite amener à de mauvaises décisions politiques.

Toutefois, que les statisticiens le veuillent ou non, les décideurs politiques doivent souvent prendre des décisions rapidement et sous pression. Si les statisticiens ne peuvent pas fournir des données assez rapidement, les décideurs politiques se trouveront forcés à prendre des décisions fondées sur des données inexistantes ou inappropriées. Cela n'est efficace ni pour les statisticiens, ni pour les décideurs, ni pour la société dans son ensemble.

Ces perceptions erronées sont souvent le résultat d'un manque de travail en commun. Dans les pays où les deux groupes s'engagent dans un dialogue ouvert et sincère, les statisticiens reçoivent des retours réguliers sur la pertinence et l'utilité des résultats statistiques, ainsi que sur leur diffusion, et sont vite au courant des nouvelles demandes de données. De même, les utilisateurs comprennent mieux les contraintes que rencontrent les Systèmes statistiques nationaux (SSN) et sont plus à même de comprendre quelles sont les statistiques disponibles et quelles sont les visées pour lesquelles elles peuvent – ou ne peuvent pas – être utilisées. En fin de compte, une relation étroite améliore la qualité des résultats statistiques d'un INS et développe la culture, la compréhension et la capacité statistique.

Améliorer le dialogue

Un dialogue proprement mené peut améliorer le processus de production des statistiques, renforcer le degré de confiance et d'entente des parties prenantes, forger de nouveaux réseaux et éduquer tous ceux qui y prennent part. Il s'ensuit donc une plus grande utilisation des statistiques.

Le défi implicite consiste par ailleurs à faire coïncider les ressources et les demandes ; l'amélioration du dialogue entre les utilisateurs et les producteurs est déterminante à cet égard.

Par conséquent, les questions clés qui se posent dans un dialogue sont les suivantes : de quoi faut-il parler ? Avec qui ? Et comment structurer le dialogue ? Ces questions sont loin d'être simples.

En effet, les utilisateurs des statistiques sont nombreux et varient entre des utilisateurs traditionnels, comme les ministères et les universitaires, et un éventail encore plus diversifié d'utilisateurs non traditionnels qui sont plus difficiles à identifier et à atteindre. Le public constitue lui aussi un acteur essentiel. En définitive, la question clé est de savoir quelle est la production statistique optimale qu'un INS doit réaliser pour remplir pleinement son rôle tout en tenant compte des contraintes imposées (de ressources, législatives et politiques) ainsi que des conséquences de la non-production de certaines données.

Bien évidemment, le dialogue n'est pas sans risques : des accusations de partialité politique – résultat d'une relation plus étroite avec le gouvernement pendant le dialogue – jusqu'à une détérioration générale des relations entre utilisateurs et producteurs à cause d'un dialogue qui aurait suscité des attentes mais ne les aurait pas comblées.

Le choix des statistiques sociales

Les statistiques sociales sont mises en lumière pour différentes raisons :

- ▶ Contrairement aux statistiques économiques, les statistiques sociales manquent d'un cadre de travail unique et convenu. Ainsi toute discussion s'y rapportant pourrait s'avérer difficile puisque la légitimité de produire certains indicateurs ne peut pas être justifiée par un cadre internationalement accepté ;
- ▶ Il y a beaucoup de nouvelles demandes de données et d'indicateurs sociaux, notamment dues aux changements considérables en cours dans plusieurs sociétés. Les changements sociopolitiques et la mondialisation accrue sont deux éléments conducteurs ;
- ▶ Les demandes viennent également d'appels visant à développer des meilleures mesures du progrès, notamment les appels pressants et croissants pour intégrer les questions sociales dans la réflexion sur le développement durable, les questions relatives à la gouvernance et sur les indicateurs nécessaires pour les mesurer. Il s'agit de demandes légitimes qu'il faut assimiler et satisfaire si les INS désirent rester pertinents.

Bien que la majorité des informations présentées dans ce Manuel concerne le secteur des statistiques sociales, les principes qui sous-tendent le mode opératoire proposé peuvent être facilement transposés à tous les secteurs statistiques.

Le présent Manuel suggère une multitude d'approches pour répondre aux trois questions principales – De quoi faut-il parler ? Avec qui ? Et comment ? – ainsi que des approches illustratives qui permettent de réussir la mise en place du dialogue. Ces considérations sont variées : comment construire le soutien nécessaire au dialogue, comment créer une gouvernance efficace du processus, et comment s'assurer que les résultats s'inscrivent dans le cadre du service statistique national au sens large.

Les auteurs ont utilisé des exemples pratiques de la vie courante et les ont puisés dans les pays partenaires et dans d'autres régions pour illustrer leurs idées.

Comment utiliser ce Manuel ?

I. Objectifs du Manuel

Le Manuel explique l'utilité du dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques sociales, propose des conseils sur le moyen de déterminer si un dialogue plus soutenu serait utile dans une situation ou une société donnée, et propose les moyens de mener le dialogue.

Le présent Manuel a deux objectifs principaux :

- ▶ Plaider en faveur d'une meilleure intégration des statistiques sociales dans le processus de prise de décision en encourageant les statisticiens à améliorer l'utilisation des résultats en établissant des relations sincères avec les parties prenantes sur le plan national et international ;
- ▶ Fournir une boîte à outils offrant diverses options pour améliorer les discussions entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques sociales officielles.

Le Manuel a été conçu pour les pays méditerranéens concernés par la Politique européenne de voisinage – Sud (PEV-Sud)¹. Les pays situés autour des rives sud et est de la Méditerranée font partie d'une région très diverse et certains outils proposés seront plus utiles pour certains pays que pour d'autres. Néanmoins, le Manuel devrait contenir suffisamment d'informations et d'options pour aider à la mise en place d'un dialogue réussi qui tire les leçons des autres pratiques. Les outils décrits dans le Manuel peuvent et doivent être adaptés pour correspondre au contexte spécifique et aux besoins de chaque pays.

En outre, dans certains cas, d'autres approches qui ne sont pas mentionnées ici pourraient servir de complément et apporter de meilleurs résultats que celles proposées. Ce Manuel pourrait ainsi constituer un point d'entrée et de suggestions pour aller de l'avant. Il ne met pas en place un processus mécanique qui puisse automatiquement garantir un dialogue amélioré entre les utilisateurs et les producteurs et ne propose pas non plus que cette question soit réglée rapidement, puisque ce processus exige, pour aboutir, du temps et de l'énergie.

Ce Manuel ne prétend pas non plus être exhaustif. Il peut faire la lumière sur certaines questions clés mais il n'est pas conçu pour répondre aux différents aspects de tout type de consultation. Il devrait être examiné dans le contexte de la documentation existante et de la documentation plus vaste en relation avec la production et l'utilisation de statistiques officielles.

II. Le public du Manuel

Les producteurs de statistiques sociales

Ce Manuel s'adresse avant tout aux responsables qui travaillent dans le cadre des systèmes statistiques nationaux² dans les pays partenaires de la PEV-Sud, et plus particulièrement dans les instituts statistiques nationaux responsables du processus de production de statistiques sociales officielles. Ainsi, l'engagement auprès des utilisateurs dans un dialogue régulier doit être au cœur des activités d'un INS.

Parmi les personnes clés qui seraient intéressées par ce Manuel, nous trouvons :

- ▶ le directeur d'un institut national de la statistique ;
- ▶ le président d'un conseil national de la statistique – le cas échéant ;
- ▶ les chefs d'unités statistiques dans le système statistique national (SSN) ;
- ▶ le personnel chargé de la diffusion des statistiques sociales ;
- ▶ les producteurs de statistiques sociales dans les ministères de tutelle.

¹ Pour plus d'informations sur la Politique Européenne de Voisinage, consulter le site http://ec.europa.eu/world/enp/policy_en.htm

² Le système statistique national comprend toutes les parties prenantes, les producteurs et les utilisateurs nationaux et internationaux dans les secteurs public et privé.

Les utilisateurs des statistiques sociales

À l'autre bout de l'équation, les utilisateurs des statistiques sociales devraient eux aussi se montrer intéressés par le dialogue avec les producteurs. Mais qui sont les principaux utilisateurs de statistiques et comment utilisent-ils les données ? La réponse peut varier en fonction des pays, d'autant que les utilisateurs ne sont plus seulement issus des secteurs gouvernementaux et décisionnaires, mais de plus en plus de la société civile, du milieu universitaire, du secteur privé, du Parlement, des médias aussi bien que des organisations internationales. Certains producteurs de données, dont les départements responsables des politiques publiques et les instituts nationaux de la statistique, sont en même temps des utilisateurs de données. La section 2.4 revoit en détail la typologie des utilisateurs.

Différents utilisateurs ont des utilisations différentes des données et accèdent à ces dernières de façon différente.

À titre d'exemple, la nature des données requises par les décideurs politiques peut être très différente de celles nécessaires aux universitaires, aux membres de la société civile ou aux médias. De plus, les décideurs politiques sont soumis à des contraintes différentes par rapport aux autres utilisateurs : ils assisteraient plus volontiers à une brève session sur les pronostics à court terme, alors que les universitaires pourraient participer à des ateliers pendant une journée entière pour discuter de leurs besoins en données ; et il est peu probable que les journalistes ou les personnes du secteur privé puissent y consacrer autant de temps.

Ainsi, différentes stratégies d'engagement sont nécessaires si un INS désire entretenir un dialogue avec différents types d'utilisateurs.

III. La structure du Manuel

Le Manuel s'articule autour de trois parties :

Partie 1 : Le dialogue : qu'est-ce qui est en jeu ? La partie 1 est une introduction aux questions qui nous intéressent. Elle présente l'importance d'avoir des statistiques sociales conviviales ainsi que certains des défis que rencontre le processus de production et de diffusion de l'information.

Partie 2 : Comprendre l'environnement et les acteurs. La partie 2 se concentre sur la nécessité de construire un dialogue et sur la manière de l'initier. Elle commence par une description de l'importance des statistiques sociales (à la fois officielles et non officielles) ainsi que de la place qu'elles occupent dans le système statistique en général.

Elle examine ensuite ce que l'on entend par « dialogue » et comment il peut contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'utilisation des statistiques sociales.

Elle aborde ensuite ceux qui doivent être inclus dans le dialogue et comment évaluer le fossé entre ceux qui produisent les statistiques sociales et ceux qui les utilisent.

En conclusion, cette partie examine comment choisir les sujets dont il faut débattre, en partant du principe que le dialogue doit, en fin de compte, explorer les besoins et les contraintes que rencontrent les utilisateurs et les producteurs et examiner comment travailler ensemble de façon efficace afin d'informer le processus de prise de décision et le débat national.

Partie 3 : Mener le dialogue. La partie 3 présente une suite de considérations et d'approches concrètes pour mener un dialogue, gérer et mener le projet dans sa globalité ainsi que ses composantes. La partie aborde l'importance d'intégrer les résultats dans un système statistique, apporte des conseils pour réussir et une série de références clés. Il est accordé une importance particulière à l'amélioration de la diffusion grâce à une politique de diffusion statistique.

Ce Manuel a pour but d'inspirer les parties prenantes des dialogues nationaux qui l'adaptent aux conditions locales.

PARTIE

1

Le dialogue : qu'est-ce qui est en jeu ?

1.1 - Pourquoi les statistiques sociales ?

Que sont les statistiques sociales ?

Alors que les statistiques économiques ont bénéficié d'un cadre de travail bien établi – articulé autour du Système de comptes nationaux (SCN) – la réflexion sur ce qui constitue un ensemble de statistiques sociales est toujours en cours.

Il existe beaucoup de cadres de références qui régissent les statistiques sociales de par le monde. Bien que plusieurs aient été développés de façon indépendante par plusieurs pays, il existe néanmoins un chevauchement considérable dans les domaines couverts et dans leur conception. Le bureau australien des statistiques, par exemple, a conçu un cadre de référence autour de neuf domaines : la population, la famille et la communauté, la santé, l'éducation et la formation, le travail, les ressources économiques, l'habitat, le crime et la justice et enfin la culture et les loisirs³. La Mongolie a conçu une liste composée de neuf domaines pour élaborer son système statistique national : la population ; la santé ; l'éducation, la culture, l'art et les sciences ; le travail ; le revenu et les dépenses des ménages ; la pauvreté, l'assurance sociale et le bien-être ; l'habitat ; le crime et la justice⁴.

Toutefois, quel que soit le cadre utilisé, les statistiques sociales sont essentiellement des données relatives à la vie de la population, ses conditions de vie et ses activités. Parmi les domaines clés des statistiques sociales, nous pouvons citer :

- ▶ **La démographie et la population** : combien de personnes vivent dans une région déterminée ? Quel est leur âge, sexe, état civil, et parfois profil ethnique ? Combien de personnes constituent des ménages et des familles ? Quel sera leur nombre à l'avenir ?
- ▶ **La migration** : quels en sont les déterminants (pays d'origine et de destination, raisons de la migration) et les conséquences ? Qui sont les migrants ?
- ▶ **L'éducation, la formation et la formation professionnelle** : quelles sont les qualifications, quel est le niveau de scolarisation acquis ou en cours d'acquisition ?
- ▶ **La santé et le bien-être** (qui peuvent être à la fois objectifs et subjectifs) : quelle est la durée de vie et quels sont les niveaux de handicap ou de maladies dans un pays donné ? Que savons-nous des niveaux de la santé reproductive, de la nutrition ou de la vaccination ? Quels sont les niveaux d'autoévaluation de la santé ?
- ▶ **Les niveaux de vie, la pauvreté, la vulnérabilité, les inégalités et l'exclusion sociale** : que savons-nous sur le revenu, les modes de consommation, et la demande de biens et de services ?
- ▶ **La protection sociale, la vulnérabilité et la résilience** : que savons-nous sur l'accès aux pensions, aux plans de retraite, à l'assurance santé et au congé maternité ?
- ▶ **Les conditions de l'habitat** : dans quel type de logement les gens vivent-ils ? S'agit-il de logements surpeuplés ? À quels services (eau, électricité, téléphone...) ont-ils accès ?

³ <http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/4160.0>

⁴ <http://www.unescap.org/stat/social-stat/meeting-Sep2011/session2-Mongolia.pdf>

- **Le travail** (l'emploi, le chômage et le sous-emploi) **et les salaires** : les gens travaillent-ils, cherchent-ils du travail, suivent-ils des études ou sont-ils à la retraite ? Combien d'heures travaillent-ils et quels sont les salaires qu'ils touchent ? Exercent-ils un travail « décent » ?
- **Les services publics** : la disponibilité et l'accès aux services publics (éducation, santé, services sanitaires, transports publics, communication et services sociaux) ainsi que la qualité de ces services.
- **Le crime et la justice** : quels sont les taux de différents types de crimes dans une société ? Quel est le nombre de personnes incarcérées ?
- **La culture et les loisirs** : comment les gens occupent-ils leur temps libre ? Quels sont les taux de participation dans les groupes et les organisations ?
- **La démocratie et la gouvernance** : quel est le taux de participation aux élections ? Quelles sont les caractéristiques quantitatives de la démocratie participative ? Quel est le type d'information disponible au sujet du recouvrement des impôts et des dépenses budgétaires ?
- **Les questions transversales** comme les attentes des jeunes, le genre (la violence contre

les femmes, la participation des femmes dans la vie sociale et professionnelle), la société de l'information, la qualité de vie, le bonheur et la satisfaction dans la vie.

Plusieurs de ces thèmes revêtent un aspect à la fois social et économique. Par exemple, les statistiques sur la population active sont considérées, selon les normes statistiques du FMI, comme des statistiques économiques. Ceci donne aux statistiques sociales un éventail d'utilisateurs particulièrement vaste et complexe qui utilisent souvent les mêmes données pour examiner des questions très différentes. Les utilisateurs des Banques centrales vont surveiller le taux de chômage de près car concernés par la stratégie nationale de gestion macroéconomique, alors que les chercheurs en sciences sociales se servent de ces données pour mieux comprendre les niveaux de cohésion sociale dans une société.

ENCADRÉ

1

La pertinence des statistiques sociales : un exemple libanais

Bien que les statistiques inutilisées peuvent être considérées inutiles, il est important de se rappeler qu'il y a souvent des statistiques qui peuvent s'avérer utiles même si elles ne sont pas utilisées dans l'immédiat.

Un bon exemple dans la région Méditerranée nous vient du Liban : lorsqu'un ancien bâtiment s'est effondré à Beyrouth au mois de janvier 2012, faisant un certain nombre de morts et de blessés, les médias s'étaient plaints que l'Administration centrale de la Statistique (ACS) n'avait pas fourni les statistiques appropriées sur l'ancienneté des immeubles au Liban.

Cet indicateur était effectivement disponible à partir du recensement sur les immeubles, les habitations et les établissements et d'autres enquêtes effectuées auprès des ménages par l'ACS en 2004, bien qu'elles n'aient pas été souvent utilisées.

L'INS a été capable de fournir sur-le-champ des statistiques qui n'avaient jusqu'alors pas été utilisées mais qui étaient néanmoins adéquats pour satisfaire ces besoins imprévus.

En outre, les utilisateurs avaient sincèrement pensé que l'effondrement était dû à l'ancienneté du bâtiment. Mais l'ACS a fourni une réponse « avisée » en soulignant que la corrélation entre l'âge d'un immeuble et sa propension à s'effondrer était très faible et que d'autres paramètres explicatifs devaient être pris en compte.

Bien évidemment dans des cas pareils, où les gens sautent rapidement à des conclusions hasardeuses, il est utile pour les INS de constater qu'il y a plus d'un facteur derrière les faits observés et qu'il ne faut pas confondre corrélation et relation de cause à effet. Il devrait être laissé aux experts de la communauté, ici les ingénieurs et les architectes, le soin d'interpréter les données et de se prononcer sur les statistiques des questions sociales.

Source: Information partagée lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

En outre, il est de plus en plus considéré comme important dans plusieurs de ces domaines de collecter des données subjectives afin de compléter les données objectives habituellement collectées. Les enquêtes par entretiens qui recueillent des données subjectives sur la perception de la pauvreté et de l'inégalité sont de plus en plus encouragées afin de comprendre ce que les gens pensent sur les différents aspects de leur vie. Bien que le taux officiel de criminalité soit clairement important pour les décideurs politiques, il est tout aussi important, voire davantage, de comprendre la peur que les gens ressentent à l'égard de criminalité. Les réponses politiques sont complètement différentes pour les sociétés où les taux de criminalité sont faibles mais où les gens ressentent la peur, de celles où les taux sont élevés mais où les gens sont moins inquiets. Il est très possible que la peur de la criminalité affecte beaucoup plus le comportement et le bien-être que le taux de criminalité officiel.

Il existe également des cadres internationaux qui couvrent les statistiques sociales, dont :

- Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) établis par la Banque mondiale, qui évaluent la pauvreté et ses déterminants clés, établissent des objectifs pour la réduction de la pauvreté, identifient des actions publiques prioritaires, et établissent des outils systématiques pour le contrôle et l'évaluation ;
- Les objectifs du millénaire pour le développement, qui couvrent plusieurs domaines « sociaux » qui sont mesurés par les indicateurs sur la pauvreté, l'emploi, la nutrition, l'éducation, la santé et l'égalité entre les sexes (cf. annexe 7) ;
- Le cadre de travail statistique de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui apporte un ensemble solide d'indicateurs du marché du travail.

Un des objectifs principaux du programme Medstat III est de soutenir les efforts des INS et des ministères de tutelle pour développer leur capacité à améliorer la production et la diffusion des statistiques sociales en conformité avec les normes internationales et à effectuer une comparaison avec d'autres pays.

Après avoir pris en considération les cadres internationaux et régionaux ainsi que les meilleures pratiques nationales, le programme Medstat III a développé un ensemble commun d'indicateurs sociaux harmonisés selon les régions, que les pays méditerranéens s'engagent à établir et à diffuser.

Cet ensemble d'indicateurs recouvre les domaines présentés ci-dessous :

- **Population** : caractéristiques et dynamiques de la population ;
- **Éducation** : alphabétisation, enseignement général, enseignement supérieur, qualité de l'éducation, enseignement technique et professionnel, ressources et dépenses de l'éducation ;
- **Santé** : statut, facteurs déterminants, santé maternelle et reproductive, soins de santé et services, dépenses de santé ;
- **Conditions de vie** : pauvreté et inégalités, services de base et habitat, communication ;
- **Travail** : emploi, chômage, sous-emploi, emploi informel et salaires ;
- **Genre** : autonomisation, bien-être et pauvreté, éducation, participation économique et salaires.

Il y a aussi une prise de conscience croissante que les indicateurs du développement durable doivent accorder plus d'importance aux questions sociales que par le passé, y compris en ce qui concerne les mesures d'équités actuelles, inter et intra-générationnelles. C'était l'un des thèmes clés des recommandations du rapport de 2012 du Groupe de haut niveau du secrétaire général des Nations unies sur le développement durable mondial⁵.

⁵ http://www.un.org/gsp/sites/default/files/attachments/GSPReportOverview_A4%20size.pdf

Enfin, il est important de souligner que, jusqu'à ce jour, il n'existe pas de liste exhaustive de statistiques sociales qui fassent l'unanimité. Toutefois, il existe des listes partielles d'indicateurs internationalement reconnus qui font l'objet de discussions régulières. Dans chaque pays, les statistiques sociales doivent avoir des indicateurs internationalement reconnus produits selon une méthodologie reconnue. Également, et plus difficile pour le SSN, il s'agit d'avoir des indicateurs supplémentaires qui reflètent davantage les questions sociales à un niveau national. Il existe divers ensembles de données qui pourraient être qualifiés de « statistiques sociales » et par conséquent différents types d'utilisateurs potentiels. Ce qui est important, dans n'importe quel pays, c'est de rendre disponibles les données sociales appropriées afin de comprendre les questions pertinentes clés. Décider quelles données sont vitales exige un engagement entre utilisateurs et producteurs de données sociales. L'expérience a montré qu'il faut que ces données reflètent la diversité des préoccupations dans une société donnée.

Pourquoi les statistiques sociales doivent-elles être faciles à utiliser ?

Les statistiques sont moins utiles quand elles sont peu utilisées. Même les statistiques les plus précises et de qualité ont une valeur limitée si elles n'informent pas la prise de décision, la recherche ou le débat dans une société. Trop souvent, elles ne le font pas. Des ressources considérables sont souvent investies pour la collecte, la compilation et la publication de statistiques, qui sont ensuite oubliées sur les étagères des bibliothèques, ou restent inutilisées sur le site d'un institut de statistiques ou d'un ministère, enterrées dans des pages que personne ne consulte.

Conformément au mandat officiel de la majorité des instituts nationaux de statistique, beaucoup de statisticiens avaient l'impression que leur travail était achevé lorsque les séries de statistiques étaient publiées. Si les statistiques étaient pertinentes, alors le travail de l'INS était considéré comme achevé : il incombe à d'autres de veiller à ce que les données soient bien utilisées.

ENCADRÉ

2

Statistiques officielles et autres

La technologie offre l'opportunité de collecter les données plus vite que jamais et permet de présenter des histoires statistiques sophistiquées. Les attentes des utilisateurs évoluent et les statisticiens ont besoin d'adopter ces technologies afin de rester pertinents. Cela dit, un facteur clé qui différencie les statistiques officielles des autres, c'est qu'on attend d'elles qu'elles soient de très bonne qualité, mais également comparables d'une année à l'autre. C'est ce que les utilisateurs oublient souvent lorsqu'ils cherchent des solutions « à la va-vite »

Le délai de diffusion est une condition de la qualité. Il s'agit de trouver un équilibre entre une réponse efficace, rapide et la solution « parfaite ».

Source: Information partagée lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

Toutefois, ces dernières années, un nombre croissant d'INS commence à concevoir son rôle sous un angle différent. Ces instituts conçoivent désormais leur travail sous l'angle des résultats qu'ils cherchent à réaliser (une meilleure prise de décision) plutôt qu'en termes de productions statistiques uniquement. En conséquence, les INS plaident en faveur d'un changement dans leurs responsabilités et déploient davantage d'efforts

pour s'assurer que leurs statistiques sont utilisées. De nombreux pays ont mis en marche un dialogue national sur la conception et la validation d'une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) selon les directives du consortium de PARIS 21. L'articulation d'une telle stratégie a l'avantage de formuler des objectifs à moyen terme ainsi que la méthode pour les atteindre.

La communauté des partenaires du développement a aussi reconnu le rôle des bonnes statistiques, par exemple dans le domaine de la conception, du contrôle et de l'évaluation des politiques sociales, notamment dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Cependant la plupart de ces efforts sont ponctuels, souvent déclenchés par une nouvelle enquête plutôt que par des discussions systématiques et régulières entre ceux qui produisent les statistiques sociales et ceux qui les utilisent.

Bien évidemment, les statisticiens ne peuvent pas forcer qui que ce soit à utiliser leurs statistiques, mais ils peuvent encourager leur utilisation, notamment en s'assurant que leurs statistiques soient faciles à utiliser. Comment peuvent-ils y parvenir ?

- Premièrement, les statisticiens doivent s'assurer qu'ils produisent des statistiques pertinentes, avec un délai de diffusion et une fréquence appropriés et un niveau de détail utile aux utilisateurs ;
- Deuxièmement, ces statistiques doivent être bien présentées, expliquées et communiquées de sorte que les utilisateurs puissent facilement les comprendre et les analyser correctement ;
- Troisièmement, elles doivent être diffusées efficacement pour que les utilisateurs puissent les trouver et y accéder ou – mieux encore – que les statistiques puissent trouver les utilisateurs.

Ces trois facteurs, en échange, nécessitent une compréhension solide de ce que veulent les utilisateurs :

- Quelles sont les statistiques pertinentes par rapport aux préoccupations politiques actuelles ?
- Quels sont les niveaux de délai de diffusion, de fréquence et de détail requis par les utilisateurs ?
- Quels types de communication statistique peuvent faciliter – et non pas faire obstacle – à la compréhension ?
- Quels modes de diffusion sont efficaces ?

Ce ne sont pas des décisions que les statisticiens peuvent prendre par eux-mêmes, sans

solliciter l'opinion des utilisateurs. Les statisticiens doivent par conséquent s'engager dans un dialogue avec les utilisateurs qui leur permette de comprendre quel type de statistiques leur serait le plus utile ainsi que les meilleurs moyens pour les communiquer et les diffuser. Comme nous le montrerons plus loin, de tels dialogues peuvent apporter d'autres avantages – aussi bien aux utilisateurs qu'aux producteurs – au-delà des statistiques plus conviviales.

De leur côté, les utilisateurs doivent aussi prendre leurs responsabilités pour obtenir des données adéquates. Lors d'un dialogue avec les producteurs, il est important que les utilisateurs soient capables :

- d'exprimer des besoins spécifiques : de quelles données ont-ils besoin et dans quel objectif ?
- de comprendre les contraintes auxquelles se heurtent les SSN, et quelles sont les attentes réalistes et faisables ;
- de comprendre les différents rôles des statistiques officielles et non officielles.

Quels sont les défis et les contraintes pour la production de statistiques sociales conviviales et pertinentes ?

Le processus de production de statistiques sociales pertinentes et conviviales se heurte à plusieurs défis qui sont mal compris à la fois par les producteurs et les utilisateurs.

Préserver la pertinence

Les sociétés changent rapidement et de nouvelles questions font fréquemment surface pour exiger des réponses politiques. À leur tour, les nouvelles politiques exigent des preuves pour influencer leur conception, leur mise en application et la mesure des résultats. Toutefois, il faut consacrer du temps et des ressources pour obtenir de nouvelles données sociales. Les questionnaires doivent être rédigés et testés. Les enquêtes par sondage doivent être conçues. Les données doivent être collectées, compilées, nettoyées, analysées et enfin publiées.

Cela exige des mois, voire des années, et requiert des ressources humaines et financières considérables. De plus, les données ne sont souvent pertinentes que lorsqu'une série chronologique est disponible, montrant les tendances et les valeurs de l'indicateur.

Les utilisateurs peuvent exprimer un besoin pressant pour de nouvelles données sociales en réponse à une question d'actualité politique et peuvent se sentir frustrés lorsque les statisticiens sont incapables de leur apporter les réponses qu'il leur faut au plus vite. Cette frustration est souvent le résultat d'une mauvaise compréhension du processus de collecte des statistiques⁶.

Même lorsque les données pertinentes sont déjà collectées, ces dernières peuvent s'avérer imparfaites. Les données peuvent ne pas être assez récentes pour la conduite de la politique. Elles peuvent ne pas être disponibles à un niveau de distribution géographique approprié pour informer les décideurs politiques. Les estimations faites à un niveau national, à titre d'exemple, sont souvent insuffisantes lorsqu'un gouvernement essaie d'implanter des politiques régionales.

Les données administratives sont tout aussi importantes et pertinentes pour ce Manuel. Les institutions qui produisent des données administratives sont, entre autres, les ministères de tutelle et les agences gouvernementales. De telles données ont leurs propres défis. Les producteurs font face à des contraintes (comme par exemple celle de la confidentialité) ou à des objectifs spécifiques pour la collecte de données qui ne sont pas forcément en phase avec les intérêts des milieux de prise de décision ou de recherche. En effet, la collecte des données peut avoir été conçue sans tenir compte des besoins statistiques traditionnels. À titre d'exemple, le ministère chargé des statistiques de travail ne collectera pas nécessairement les informations sur les registres du chômage répartis suivant le sexe ou l'âge parce que ce n'est pas nécessaire à des fins administratives, même si les chercheurs et les décideurs politiques pourraient être contents d'avoir ces informations pour bénéficier pleinement de l'ensemble de données.

Bien que les décideurs politiques doivent mieux comprendre les contraintes auxquelles font face les INS et les autres producteurs, il est néanmoins tout aussi impératif que les producteurs de données s'investissent dans la compréhension des besoins des utilisateurs pour mieux y répondre.

Rendre les statistiques sociales plus conviviales pour les utilisateurs

Les statistiques sociales traitent souvent de concepts compliqués qui peuvent être difficiles à expliquer. Des idées qui, à première vue, semblent simples peuvent s'avérer difficiles à mesurer ou à expliquer. Beaucoup de décideurs politiques voudraient par exemple connaître le nombre de pauvres dans un pays. Les statisticiens savent à quel point la réponse à cette question est loin d'être facile. Ils doivent décider s'il serait plus approprié de mesurer la pauvreté sur la base du revenu, des dépenses ou d'autres mesures plus larges prenant en compte d'autres ressources. Si des mesures faites sur la base du revenu sont définies, doivent-elles tenir compte de la pauvreté absolue ou relative ? Comment détermine-t-on où se situe la limite entre pauvreté absolue et relative dans un pays ? Comment faut-il ajuster les mesures du revenu des ménages pour prendre en compte différentes tailles du ménage correspondant à différentes économies d'échelle ?

Même les statistiques relatives au nombre d'enfants nés de parents au chômage peuvent être difficiles à présenter simplement. Certains « enfants » travaillent dès l'âge de 16 ans et sont auto-suffisants. D'autres suivent toujours des études à 25 ans et dépendent de leurs parents. Certains vivent avec un seul parent, ou avec d'autres membres de la famille. Ce qui semble au premier abord une question relativement simple peut s'avérer compliquée à répondre d'une manière facilement compréhensible et précise. Même lorsque les utilisateurs savent précisément de quelles données ils ont besoin pour effectuer leur analyse, ils peuvent être frustrés. Trouver les données qu'ils recherchent risque de prendre du temps. De plus, même lorsque les données

recherchées sont trouvées, il peut être compliqué de les extraire d'un site internet ou d'une base de données dans un format approprié.

Il est important que ceux dont le travail nécessite l'utilisation de statistiques disposent d'une culture statistique⁷. En même temps, les produits statistiques doivent cibler aussi bien le non-expert que l'expert. Il est également important que les statisticiens fassent de leur mieux pour aider les utilisateurs. Le message clé ici est que différents utilisateurs exigent différentes informations de différentes façons. Les statisticiens devraient utiliser une variété de méthodes pour s'assurer que les utilisateurs reçoivent les données dont ils ont besoin d'une façon adaptée à leur objectif et faciles à utiliser.

En effet, étant donné que les ressources (à la fois financières et humaines) sont rares, une discussion bien menée au sujet des demandes des utilisateurs devrait aboutir à un consensus entre les producteurs et les utilisateurs, au sujet des priorités relatives à la production et à la diffusion des données statistiques clés. Un tel processus devra être continu et annuel, avec des contacts divers mais fréquents entre les INS et les utilisateurs, pour s'assurer qu'ils prennent vite conscience des questions émergentes.

1.2 - Les bénéfices du dialogue

Pourquoi le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs peut-il améliorer la qualité et l'utilisation des statistiques sociales ?

Les statistiques sociales ne sont approuvées que si elles sont crédibles et produites de façon impartiale. Le dialogue est important pour plusieurs raisons :

- Premièrement, chaque SSN doit choisir les éléments à mesurer ou à écarter. Ces choix importants sont par nature politiques, notamment parce que « ce qui est mesuré est fait ». Ces choix ne doivent pas être effectués uniquement sur la base de statistiques techniques et une consultation élargie au-delà du SSN est nécessaire si le SSN

souhaite être perçu comme un producteur impartial de statistiques officielles, constituant un bien commun pour toute la société ;

- Deuxièmement, chaque SSN lutte pour rester pertinent (notamment au vu de la concurrence croissante que lui font d'autres organisations qui collectent et diffusent les données, ce qui devient plus facile chaque année). De nouvelles questions politiques émergent chaque année et exigent de nouvelles données (Il suffit de penser au travail effectué récemment pour recueillir des meilleures statistiques sur les émissions de gaz à effet de serre). Si un SSN désire rester pertinent, il aura besoin de discuter de son programme de travail avec les utilisateurs pour connaître leur avis sur les nouvelles demandes et priorités de l'activité statistique. Les SSN ont besoin de prouver leur « valeur publique » : ce qui passe essentiellement par la mise à disposition d'informations dignes de confiance, impartiales, précises et pertinentes ;
- Troisièmement, il existe un groupe croissant et plus divers d'utilisateurs de données dans beaucoup de pays : les améliorations dans le domaine de la technologie et de l'éducation signifient qu'un nombre grandissant de personnes et d'organisations ont besoin d'accéder à ces données afin de prendre leurs décisions. Ces nouveaux utilisateurs produisent des demandes et souhaitent pouvoir accéder aux statistiques de différentes manières. Une bonne relation entre les utilisateurs et les statisticiens aide les SSN à réagir aux nouvelles exigences ;
- Quatrièmement, un engagement plus fort avec les utilisateurs peut améliorer la qualité des données officielles au-delà de l'amélioration de leur pertinence. Le dialogue peut aboutir à de nouvelles conversations au sujet des statistiques disponibles qui aideraient à mettre à jour les problèmes. Les utilisateurs sont souvent des experts dans des domaines spécifiques et peuvent être plus rapides que les INS à épingler les divergences des données ;
- Enfin, comme nous l'avons déjà affirmé, les statistiques n'ont de valeur que dans la mesure où elles

⁶ Cela ne veut pas dire que les INS ne pourraient pas faire mieux en ce qui concerne la rapidité de publication des données, et parfois ils peuvent être légèrement puritains au sujet de ce qu'ils publient : même les données provisoires provenant d'une enquête pilote seraient préférables au risque de laisser les décideurs politiques compter sur des statistiques non officielles.

⁷ Ce n'est pas l'endroit pour engager une conversation détaillée sur la culture statistique. Pour plus d'informations, consulter : The International Statistical Literacy Project of the IASE (International Association of Statistical Education) <http://www.stat.auckland.ac.nz/~iase/islp/home>; www.StatLit.org; or the "Data Journalism Handbook" <http://datajournalismhandbook.org/1.0/en/>

sont utilisées. Les SSN ne peuvent véritablement réussir que lorsque les statistiques nationales sont utilisées pour prendre de meilleures décisions et nourrir les débats. Il est désormais largement convenu que le travail d'un statisticien ne finit pas lorsque les données sont révélées au public ; les statisticiens ont aussi besoin de travailler pour faire en sorte que les données qu'ils produisent soient comprises et utilisées. Une relation étroite entre les utilisateurs et les

producteurs peut être utile à cet effet. Elle peut aider les utilisateurs à découvrir que les données sont disponibles et peut les aider à trouver les données. Elle peut aussi aider les producteurs à vérifier que les données sont diffusées de sorte à ce qu'elles soient utilisées, et de manière appropriée.

ENCADRÉ

3

Déclaration de la présidente du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS)

Mme Ola Awad, présidente du Bureau central palestinien des statistiques (PSBC), a accepté de répondre à quelques questions posées par M. Bahjat Achikbache.

Q : Dans quelle mesure est-il important pour le PCBS et les autres producteurs de statistiques sociales de discuter des résultats statistiques avec les utilisateurs en Palestine ? En d'autres termes, le dialogue apporte-t-il une valeur ajoutée à la qualité des données produites et à leur pertinence dans le contexte national ?

R : Le dialogue entre l'utilisateur et le producteur est un outil essentiel puisqu'il comble le fossé entre les utilisateurs et les producteurs de données et leur permet de travailler ensemble afin de déterminer les priorités pour le pays en général et pour les institutions et les individus concernés en particulier. De plus, un tel dialogue améliore et permet de développer l'esprit de partenariat entre toutes les composantes du système statistique national et aide à créer une harmonie entre elles. Par ailleurs, le dialogue entre l'utilisateur et le producteur est considéré comme un processus cumulatif qui suit le projet depuis la phase de préparation jusqu'à la phase de diffusion des résultats définitifs. Cela permet de vérifier que les besoins des utilisateurs sont satisfaits mais aussi d'affirmer que les données produites sont utilisées par les institutions concernées, qui s'en serviront dans leurs plans de développement et pour suivre le progrès réalisé.

Q : Quelles sont les principales difficultés que vous devez surmonter pour rendre ce dialogue plus effectif

R : Les principaux défis et les difficultés que nous cherchons à surmonter sont les suivants :

Améliorer la prise de conscience des utilisateurs de données quant à l'emploi des statistiques et à leur importance, ainsi que l'utilité des statistiques produites pour établir leurs politiques et leurs plans de développement ;

Unifier les définitions et les classifications et engager les utilisateurs de données à utiliser les mêmes définitions et classifications adoptées et utilisées par le Bureau des statistiques ;

Parvenir à un consensus autour des priorités du Bureau des statistiques d'une part et de l'utilisateur des données de l'autre.

(...)

ENCADRÉ

3

Déclaration de la présidente du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS)

(suite)

Q : Avez-vous l'impression de réussir à satisfaire les besoins des nombreux groupes d'utilisateurs (les décideurs politiques, les universitaires, les chercheurs, les médias, l'opinion publique et les organisations régionales et internationales) ?

R : Oui, en effet les résultats de l'enquête de satisfaction de 2010 auprès des utilisateurs montrent que le Bureau des statistiques a produit et fourni des données répondant aux besoins de nombreux groupes. Le pourcentage d'utilisation des données statistiques par les différents groupes d'utilisateurs est réparti comme tel :

L'utilisation régulière des données statistiques, indépendamment de sa fréquence, représente 60 % des utilisateurs. C'est un indicateur positif qui montre qu'une large proportion d'utilisateurs dépend des données du PCBS pour la prévision, la prise de décisions et la réalisation d'études.

Les résultats ont également montré que l'utilisation des données du PCBS a augmenté au fil des années démontrant que le PCBS fournit des données plus abordables. 43 % des utilisateurs ont commencé à utiliser les données fournies par le PCBS entre 2000 et 2005. Les résultats ont montré que les données du PCBS étaient surtout utilisées pour effectuer des études et des recherches, avec un taux allant jusqu'à 80,2 %. 47,3 % des statistiques sont utilisées à des fins de planification, et 42,1 % pour des prises de décision. Quant au pourcentage de statistiques utilisées à des fins de suivi et de monitoring, le pourcentage d'utilisation était de 31,8 % ; ce sont les statistiques sociales démographiques qui ont été les plus utilisées par différents types d'utilisateurs, suivies par les statistiques économiques puis géographiques. Les trois quarts des utilisateurs (76,2 % des institutions, 70,5 % des particuliers) préfèrent les données du PCBS à celles fournies par d'autres sources de données. Le taux de satisfaction des utilisateurs de ces données varie entre 80 % et 93 %.

Q : Dans quelle mesure pensez-vous que le présent Manuel sera utile aux pays partenaires du programme Medstat III ? Pensez-vous qu'il mérite d'être mis en application au niveau national et pour d'autres secteurs statistiques ?

R : Le Manuel sera d'une grande utilité et d'une grande importance pour les pays partenaires du programme Medstat III et il mérite d'être mis en application sur le plan national, au niveau de toutes les composantes du système statistique, puisqu'un tel Manuel contribuera vraiment au développement du travail des institutions concernées.

Source: Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

Pourquoi le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs peut-il améliorer les relations entretenues et accroître le soutien du public et du gouvernement aux statistiques officielles ?

Le renforcement de l'interaction entre les utilisateurs et les producteurs peut permettre aux deux groupes de mieux se comprendre. Le stéréotype du statisticien rigide et insensible est toujours très présent parmi les utilisateurs. Similairement, les statisticiens ont souvent des opinions négatives des utilisateurs, les considérant comme des personnes ignorantes d'un point de vue

statistique, ou comme des personnes uniquement à la recherche de faits pour corroborer leurs préjugés.

Dans nombre de sociétés, il y a un manque de confiance du public envers les institutions publiques, et par conséquent envers les données officielles. Ainsi, une relation plus étroite entre les statisticiens et les utilisateurs – notamment les utilisateurs extérieurs au gouvernement – peut-elle renforcer la confiance vis-à-vis des données officielles. Cette confiance sera renforcée lorsque les données seront considérées à la fois comme crédibles et comme des produits d'une « éthique statistique » solide.

Questions en relation avec les systèmes statistiques et le besoin de dialogue ; exemple de la région de l'ESCWA

Selon un expert, les parties prenantes dans le secteur statistique dans la région de l'ESCWA peuvent être réparties en trois groupes clés comme dans n'importe quelle autre région : les utilisateurs nationaux, les producteurs nationaux et les organisations internationales. Voici certains points faibles actuels du système :

- ▶ Les demandes des utilisateurs sont dispersées et manquent de coordination ;
- ▶ Les producteurs ne répondent pas à la demande de façon coordonnée ;
- ▶ La coordination et la discussion entre les utilisateurs et les producteurs est insuffisante ; et
- ▶ La coordination entre les organisations internationales est faible.

Ces faiblesses nécessitent un meilleur dialogue.

Source : Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

Une relation plus étroite qui aiderait à établir la confiance et la compréhension permettrait de vérifier que les statistiques sont utilisées. Elle démontrerait la valeur des statistiques à la société civile et pourrait aider à obtenir l'appui nécessaire à l'INS et au programme de travail qu'il

entend développer. Le dialogue peut favoriser l'émergence de « champions » de la statistique officielle parmi les utilisateurs. Ainsi, lorsque le budget d'un INS est menacé ou lorsque la valeur d'un SSN est questionnée, la contribution de ces « champions » serait inestimable.

Les risques du dialogue

Si le dialogue est profitable, cela implique également certains risques. En entamant le dialogue, les producteurs vont susciter des attentes parmi les utilisateurs. Ces attentes doivent être soigneusement gérées. Si les producteurs ne réagissent pas aux préoccupations des utilisateurs et s'ils s'y montrent indifférents, le « dialogue » pourrait empirer la relation avant même que le processus ne commence. Cela représente ainsi un premier risque.

Un autre risque est l'éventuelle perception que les INS – en entretenant une relation plus étroite avec les décideurs politiques – se soient politisés. Ainsi, la réputation d'un INS serait ternie. Ce risque peut être géré en choisissant un dialogue transparent et en faisant en sorte que toutes les parties prenantes, et pas seulement le gouvernement du moment, puissent prendre part au dialogue et faire entendre leur voix.

Les statistiques sociales – qui traitent de sujets qui ont une importance fondamentale pour la vie des gens – peuvent se trouver exposées à une pression politique très forte. Les statisticiens ont besoin de prendre leurs précautions afin d'éviter cette pression, ce qui est d'autant plus difficile que plusieurs domaines des statistiques sociales n'ont pas de cadre internationalement reconnu qui peut être utilisé pour mettre le processus de collecte d'information à l'abri des manipulations politiques. Ces questions peuvent être soulevées lors dialogue mais il est peu probable qu'elles étonnent les statisticiens : assurer la transparence du processus constitue la meilleure défense. « Les rayons du soleil sont le meilleur désinfectant⁸. »

Les attentes au sein de l'INS doivent aussi être prises en compte. En effet, la mise en place d'une relation plus forte exige du temps. Les producteurs de données ne doivent pas s'attendre à des résultats spectaculaires en l'espace de quelques semaines ou de quelques mois. Le résultat du processus va se matérialiser sur le long terme. Bien que les efforts ne doivent pas nécessairement être intensifs, ils doivent néanmoins être soutenus.

⁸Phrase attribuée à Louis Brandeis, juge auprès de la Cour suprême des États-Unis.

Source : Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

Comprendre l'environnement et les acteurs

2.1 - Mise en scène : soutenir la production et l'utilisation des statistiques sociales

« La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique. » (Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations unies)

Les statistiques officielles sont fondamentales pour la démocratie et la prise de décision éclairée. Les statistiques sociales qui, au sens large, traitent des conditions de vie et de la vie du public, sont une partie essentielle de tout système statistique officiel. La section 1.1 passe en revue certaines des nombreuses statistiques qui peuvent être intégrées au système statistique social d'un pays. Leurs usages sont divers et varient entre la prise de décision macroéconomique, qui utilise les statistiques du chômage, et les interventions politiques spécifiques dans des domaines comme l'éducation et la santé, qui utilisent les données des enquêtes et des recensements.

Les changements dans la façon dont le public s'inscrit dans la population active ; une population vieillissante ; et des demandes plus grandes pour l'éducation constituent tous des changements

politiques majeurs dans beaucoup de pays, exigeant de nouvelles sources de données avant de pouvoir être correctement compris.

La collecte des données statistiques ne s'effectue pas sans un effort considérable. Elle exige à la fois un investissement (technique, financier et humain), une planification et du travail de la part d'une organisation statistique nationale ou d'autres entités. Il est de plus en plus important pour les statisticiens officiels de renforcer leur engagement auprès des utilisateurs clés qui utilisent leurs données statistiques pour au moins deux raisons :

▶ D'abord dans les sociétés qui connaissent un changement rapide la demande de données se développe et les statisticiens ont besoin de réagir à ces demandes le plus tôt possible afin de rester actuels. Si un INS devient déconnecté, il court le risque de perdre le soutien du gouvernement et de la société, ce qui pourrait le pénaliser en retour ;

▶ Ensuite, Internet a facilité plus que jamais la collecte et la diffusion des données à l'extérieur du système statistique national (moyennant des enquêtes électroniques par exemple). Bien que de telles données puissent être utiles pour certaines requêtes, elles sont souvent réputées de faible qualité – en ce qui concerne une utilisation gouvernementale notamment – et ainsi pas toujours appropriées pour une prise de décision qui pourrait affecter la vie de millions de personnes. Toutefois, les décideurs politiques peuvent être

tentés de faire la sourde oreille à de telles considérations qualitatives, surtout s'il n'y a pas de meilleures données disponibles. Cette situation préoccupe tous ceux qui ont un intérêt à vérifier que les politiques sont construites de manière cohérente.

Bien évidemment, les statistiques non officielles peuvent être de bonne qualité et peuvent être utiles dans certaines conditions. Mais il est fondamental que ceux qui les utilisent comprennent en quoi ces statistiques répondent à leur besoin et les utilisent à bon escient. Un ensemble de données de grande qualité, impartial et fiable est important pour la démocratie et la bonne gouvernance. Aussi, les statistiques officielles doivent servir de référence en la matière.

2.2 - Faire le point : établir la structure du dialogue

Le dialogue entre l'utilisateur et le producteur prend plusieurs formes. De manière générale, les deux groupes discutent de préoccupations communes et forgent une relation plus étroite. Le dialogue peut se dérouler dans un cadre de travail institutionnel formel ou peut adopter des moyens de communication « informels ». Il peut mettre en place des réunions régulières, des ateliers de travail ou des formations, des réunions ponctuelles en face à face, des lettres d'information ou des enquêtes de satisfaction. En outre, étant donné que les utilisateurs sont variés (des secteurs publics, privés et les citoyens), le dialogue peut se dérouler avec l'ensemble des partenaires ou un seul groupe à la fois. Cependant, dans les deux cas, il y a échange d'informations d'un groupe à l'autre.

ENCADRÉ

6

Un dialogue formel : les questions qui entrent en jeu

Lorsqu'un dialogue formel prend place, il doit être établi dans un cadre institutionnel. La tenue et la structure de ce dialogue dépendra de la réponse à plusieurs questions, en particulier :

- ▶ Quel est l'environnement juridique dans lequel le SSN opère ?
- ▶ Ce cadre de travail légal établit-il les conditions propices au dialogue ?
- ▶ Si oui, existe-t-il une institution similaire au Conseil statistique national qui soit considérée légitime par les parties prenantes (dont les utilisateurs non traditionnels) et qui garantisse une coordination efficace entre les utilisateurs et les producteurs ?
- ▶ Cette institution est-elle opérationnelle ? Joue-t-elle son rôle de façon efficace ?
- ▶ L'autorité actuelle de cette institution est-elle adéquate ? Quel est son mandat ?
- ▶ Existe-t-il une autre unité de coordination qui traite et valide la stratégie nationale pour la production et la diffusion des statistiques sociales sur le plan national ?

Source : Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

2.3 - Faire le point : améliorer la qualité des statistiques

Comme nous l'avons souligné à la section 1.2, le dialogue peut améliorer la qualité des statistiques officielles et en accroître l'utilisation. Il existe plusieurs définitions de la qualité statistique ; Eurostat aborde par exemple six dimensions⁹ :

- ▶ La pertinence ;
- ▶ L'exactitude ;
- ▶ Le délai de diffusion et la ponctualité ;
- ▶ L'accessibilité et la clarté ;
- ▶ La comparabilité ; et
- ▶ La cohérence.

Bien que certaines dimensions, comme l'exactitude et la ponctualité, se prêtent à une mesure objective, il y a une subjectivité inhérente à la plupart des autres dimensions. Les considérations qualitatives de ces dimensions soulèvent des questions auxquelles il faudra répondre avec les utilisateurs.

À titre d'exemple :

- ▶ Pour qui les statistiques sociales doivent-elles être pertinentes ?
- ▶ À partir de quand les statistiques sont-elles considérées comme fournies à temps ?
- ▶ Les utilisateurs peuvent-ils facilement accéder aux statistiques sociales et les comprendre ?

⁹ Le site internet d'Eurostat sur les rapports de qualité : (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality/quality_reporting) qui comprend du matériel utile comme : Handbook on data quality assessment methods and tools, Eurostat, 2007. <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality/documents/HANDBOOK%20ON%20DATA%20QUALITY%20ASSESSMENT%20METHODS%20AND%20TOOLS%20%201.pdf>

Les différents aspects qualitatifs se compromettent souvent les uns les autres. Par exemple, un échantillon plus large permettant des résultats plus détaillés et précis exigera une collecte plus longue qui sera plus coûteuse. Des statistiques simples, accessibles, et diffusées à temps pour les uns seront insuffisamment détaillées pour les autres. Ces questions méritent également une consultation avant que l'INS n'optimise sa production. Les utilisateurs exigent souvent une plus grande précision ou davantage de détails dans les données de l'enquête mais ne sont pas prêts à payer pour. Ils peuvent également demander des enquêtes mieux couvertes, avec davantage de données. De telles demandes - qui consistent à

trouver un équilibre entre des demandes concurrentielles et des ressources limitées - sont manifestement mieux gérées à travers un dialogue.

La prise de décision unilatérale sur les statistiques à produire est une décision risquée pour un INS. Sans consultation, l'INS n'est pas en position de déterminer quelles sont les données les plus pertinentes pour la société et les décideurs politiques. Renoncer à une série ou à une collecte afin de libérer des ressources pour les attribuer à de nouvelles demandes exige des consultations d'envergure¹⁰. Le dialogue constitue un outil essentiel pour évaluer à la fois la pertinence des productions de l'INS et pour améliorer la qualité des statistiques sociales.

ENCADRÉ

7

Une mesure alternative au PIB : la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi

Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi avaient clairement à l'esprit la pertinence des statistiques lorsqu'ils ont été choisis par le Président français Nicolas Sarkozy en 2009 pour examiner les mesures de la performance économique et du progrès social. Plusieurs commentateurs avaient expliqué à l'époque que l'interprétation des données statistiques globales de l'économie française ne correspondait pas au vécu quotidien des citoyens. Les statistiques doivent permettre de mieux expliquer ce vécu. Les statistiques élémentaires sont plus pertinentes que le produit intérieur brut (PIB).

Le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a mis en avant nombre de recommandations, en particulier :

- ▶ La nécessité de mettre l'accent sur le point de vue du ménage à travers l'amélioration des statistiques sur le revenu et la consommation ;
- ▶ L'importance d'accorder un plus grand intérêt à la répartition du revenu et des richesses ;
- ▶ L'importance d'accorder une plus grande attention à l'activité qui ne relève pas du marché, pour examiner des mesures à la fois objectives et subjectives du bien-être ;
- ▶ La nécessité d'examiner les degrés d'inégalité dans toutes les mesures relatives à la qualité de la vie¹¹.

Ces recommandations avaient pour objectif de compléter les indicateurs en place et non de les remplacer.

Source : Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

Le dialogue entre l'utilisateur et le producteur doit mener à des statistiques de meilleure qualité ; et des statistiques de meilleure qualité sont plus susceptibles d'être utilisées.

Le dialogue peut aboutir à une utilisation accrue des statistiques de plusieurs façons.

Il peut établir de meilleures relations entre les statisticiens et les décideurs politiques. Cela, associé à la création de réseaux, aboutira à un savoir et à une confiance partagés. Si les utilisateurs principaux

connaissent le personnel du Bureau statistique, ils seront plus enclins à les avoir au téléphone pour leur demander « où puis-je trouver les statistiques relatives à tel ou tel sujet ? », ou bien « comment accéder aux données ? », ou encore « ces données ne me paraissent pas claires, pouvez-vous me donner des explications ? ». Cela permet aux utilisateurs de communiquer de manière plus régulière leurs besoins à un INS, ce qui permet de formuler plus rapidement les besoins statistiques et par la suite améliorer la pertinence du SSN.

¹⁰ L'expérience du Comité Consultatif Européen de la Statistique (CCES) qui donne des conseils au sujet du programme statistique européen, serait intéressante à ce sujet <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/esac/introduction>

¹¹ http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf

Une relation plus étroite permet aussi de remédier aux préoccupations relatives à la perception d'une partialité des données, ce qui peut constituer une barrière supplémentaire à leur utilisation. Lorsque les utilisateurs comprennent mieux le travail des statisticiens, ils sont moins enclins à tirer des conclusions hâtives et erronées.

Le dialogue peut également soulever des questions qui mettent à jour des anomalies dans les collections existantes qui n'avaient pas été détectées par les statisticiens, car ils peuvent être moins familiers avec le domaine que leurs homologues qui utilisent ces données. Cela constitue également un moyen de vérifier que les fonds sont alloués de façon optimale au sein du programme de statistiques nationales.

Enfin, un dialogue amélioré peut aider à générer des ressources utiles aux statisticiens. Les statistiques officielles sont trop souvent bloquées dans un cercle vicieux où un financement insuffisant crée des données de qualité médiocre. Les données ne sont alors pas utilisées, ce qui en retour conduit à un questionnement sur la valeur des statistiques officielles, réduisant davantage le financement. Le dialogue est un moyen de briser ce cycle. Il peut sensibiliser les utilisateurs à l'importance des données et aux complexités relevant de leur production, aboutissant à une allocation budgétaire plus appropriée.

2.4 - Mise en marche : dresser la carte des parties prenantes des statistiques sociales

Lorsqu'un INS est persuadé qu'un dialogue solide entre l'utilisateur et le producteur mérite d'être établi, la première étape clé consiste à réfléchir aux personnes qu'il faut impliquer. Qui sont les utilisateurs des statistiques sociales ? Ci-après une liste qui, non exhaustive, constitue un point de départ pour les pays qui désirent dresser une cartographie des principaux acteurs en statistiques sociales.

Les principaux utilisateurs de données comprennent :

► **Les décideurs politiques officiels** de chaque ministère de tutelle (à tous les niveaux du gouvernement) sont des utilisateurs clés des statistiques officielles et requièrent des données pour une variété de

raisons : informer, concevoir, évaluer et rendre compte de la mise en application des politiques, que ce soit aux ministères ou aux citoyens ;

► **La société civile, y compris les ONG**, peut jouer un rôle crucial et aider à mettre en œuvre une bonne gouvernance. À cette fin, « la société civile devra demander que les gouvernements lui apportent les informations qui lui sont nécessaires pour mesurer les freins et les contrepoids. La société civile peut intervenir pour garantir que la mise en place d'un système d'information économique et social serve de priorité » (Le Nay, 2009)¹². Les ONG travaillent dans de nombreux domaines et pourraient se spécialiser dans les domaines de la santé, de l'éducation, du genre, de la violence et d'autres. Elles utilisent souvent des données pour leurs discussions internes lorsqu'il s'agit, par exemple, de décider d'une position à prendre au sujet d'une politique ;

► **Les universitaires** – les enseignants, les étudiants et les chercheurs – ont besoin de données et de métadonnées détaillées au niveau des enregistrements individuels. Lorsque les données existent, les préoccupations relatives au partage des données et à la confidentialité sont souvent des obstacles pour la communauté de chercheurs ;

► **Les groupes de réflexion, les instituts de recherche et les partis politiques** utilisent souvent les données et effectuent de plus en plus souvent leurs propres enquêtes pour informer l'opinion publique au sujet de certaines questions ;

► **Le Parlement et les parlementaires** sont des utilisateurs clés de l'information qu'ils utilisent pour concevoir les politiques, responsabiliser le gouvernement ou enquêter sur l'impact de la législation ;

► **Les organisations internationales et régionales** sont à la fois des utilisateurs de données (dont ils se servent pour effectuer des comparaisons, des recherches ou pour prendre des décisions) mais également des producteurs et des diffuseurs de données (à travers les listes d'indicateurs internationaux qu'elles préparent) ;

► **Le secteur privé**, à la fois les entreprises locales et les multinationales, est aussi un acteur clé de la prise de décision et du développement, ainsi qu'un utilisateur clé de statistiques. Toutefois, dans la plupart des pays en développement, le SSN offre peu d'informations utiles aux entreprises (Le Nay, 2009) ;

► **Les syndicats et les conseils économiques et sociaux** sont souvent des utilisateurs enthousiastes de statistiques sociales lorsqu'ils conçoivent leurs politiques internes ou luttent en faveur d'un changement ;

► **Les médias** sont un utilisateur important de statistiques sociales et un contributeur essentiel au débat public. Les médias sont le canal principal par lequel le public apprend les histoires « statistiques » majeures, bien que des personnes différentes qui ont des points de vue politiques différents choisissent souvent les médias qui correspondent à leur point de vue. Ainsi, les médias doivent s'engager s'ils veulent couvrir toutes les dimensions d'un sujet. Cela va plus loin que de fournir des données aux médias. Il s'agit de travailler avec eux afin de préparer des communiqués de presse qui peuvent être utilisés. Bien évidemment, il existe différents types de médias et les besoins d'un journaliste à la recherche d'une histoire rapide sont différents de ceux d'une personne qui rédige un article de recherche détaillé ;

► **Les instituts de sondage d'opinion publique et d'étude de marché** jouent un rôle de plus en plus prépondérant en tant que producteurs et utilisateurs de données. La facilité croissante des enquêtes par Internet laisse supposer que ce secteur pourrait continuer à se développer ;

► **Les intermédiaires de données**, soit les individus ou les entreprises, sont des acteurs importants. Ces « conteurs d'histoires statistiques » peuvent être experts dans l'art de « reconditionner » des données et les mettre à disposition d'une plus grande audience ;

► **Le public** accède souvent à l'information de façon indirecte (à travers les médias) et témoigne d'un intérêt croissant pour les statistiques sociales, ce qui lui permet à la fois d'éclairer sa prise de décision (comme par exemple « Quelles sont les caractéristiques du quartier où je vis ou de l'école que fréquentent mes enfants ? ») et de rendre les décideurs politiques responsables. De telles données sont essentielles pour un bon exercice de la citoyenneté ;

► **Les bureaux statistiques officiels** figurent parmi ceux qui produisent et qui utilisent également les statistiques. Les INS et la communauté des statisticiens officiels utilisent les données pour des raisons différentes, dont l'une des plus importantes est de pouvoir disposer de références afin de confirmer leurs propres données. Un exemple d'utilisation interne des statistiques sociales est l'utilisation des données sur la population active dans la compilation des Comptes nationaux.

Des utilisateurs différents désirent accéder aux données de façons différentes.

Des stratégies d'engagement différentes sont nécessaires si l'INS désire entretenir un dialogue avec les utilisateurs : certains utilisateurs souhaitent commencer par une présentation de ce qui existe ; d'autres préfèrent commencer par leurs demandes. Certains sont prêts à échanger longuement, alors que d'autres sont hésitants à y consacrer autant de temps. D'aucuns viennent avec l'espoir d'influencer les résultats alors que d'autres vont uniquement vérifier ce qui semble être disponible.

Il n'est pas facile de classer la façon dont les utilisateurs veulent accéder aux données. Les utilisateurs peuvent vouloir accéder à trois catégories principales de données (en tenant compte du fait que certains utilisateurs seraient intéressés par plus d'une catégorie selon leur besoin du moment) :

► Les utilisateurs qui souhaitent simplement accéder aux informations de base (les politiciens ou les journalistes des médias de masse par exemple – qui à leur tour fournissent aux citoyens les données dont ils ont besoin) ;

► Les utilisateurs, tels que les chercheurs universitaires, qui veulent avoir accès à la totalité des microdonnées à des fins de modélisation, de recherche ou d'analyse ;

► Un troisième groupe, celui des décideurs politiques par exemple, qui peut vouloir accéder à un ensemble de données synthétisées afin de mieux comprendre l'histoire qui sous-tend les données, sans exiger pour autant des séries de microdonnées complètes.

¹² <http://paris21.org/sites/default/files/strategy-LeNay-Consortium09.pdf>

L'utilisation des données est aussi variée que les utilisateurs de données.

Il est également important de comprendre que ce qui convient – ou qui convenait par le passé – aux utilisateurs traditionnels, n'est pas forcément la meilleure façon d'impliquer les utilisateurs « non traditionnels » dans le dialogue. Cela exige une attention particulière. Le public doit également être pris en compte. En effet, il utilise les statistiques aussi bien dans la vie courante que pour tenir les décideurs politiques responsables dans une démocratie. Toutefois, il est improbable que le « public » soit convié, ou qu'il prenne part à une consultation.

Quels sont les groupes – peut-être des ONG – qui peuvent les représenter ? Ce sont de vastes questions. Et il ne serait pas judicieux d'essayer d'y répondre dans ce Manuel étant donné que ce qui serait valable pour un pays ou un secteur ne le serait pas pour un autre. Mais ces questions doivent être prises en compte par toute personne organisant un dialogue.

Le tableau ci-dessous montre quelques-uns des différents utilisateurs de données dans une société, les données dont ils ont besoin, la source des données, et le format le plus adapté à leurs besoins.

ENCADRÉ

8

Exemples de besoins en données des différents utilisateurs

Catégorie d'utilisateurs	Exemple de données requises	Source des données	Utilisation des données
1. Le gouvernement			
Un ministère vertical – par exemple, le ministère de la Santé	Statistiques essentielles relatives aux taux de naissance et de mortalité	Registres administratifs	Indicateurs de suivi, données relatives à la planification de la politique
Administration régionale et locale	Des données à petite échelle au niveau local	Registres administratifs et statistiques relatives aux ménages	Données détaillées pour servir la politique locale et la planification
2. La recherche			
Universitaires et étudiants	Microdonnées	Statistiques relatives aux ménages	Études universitaires
Les groupes de réflexion et les instituts de recherche	Microdonnées	Statistiques relatives aux ménages	Études et prévisions socioéconomiques
3. Les organisations			
Organisations multilatérales et régionales	Données standardisées	Registres administratifs et statistiques relatives aux ménages	Indicateurs standardisés
4. Les entreprises			
Entreprises	Données sur la population active	Registres administratifs et statistiques relatives aux ménages	Décider où démarrer une nouvelle entreprise
5. La société civile			
Les organisations non gouvernementales	Les indicateurs relatifs aux principaux domaines de préoccupation	Statistiques relatives aux ménages	Lobbying et recherche
6. Le public			
Particuliers	Statistiques relatives à l'éducation	Registres administratifs	Les informations sur la qualité des écoles peuvent aider les parents
Les médias	Statistiques courantes ou informations	Registres administratifs et statistiques relatives aux ménages	Informations socioéconomiques (graphiques) pour la diffusion des nouveautés

Source: Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

ENCADRÉ

9

Les meilleures pratiques dans l'organisation du dialogue dans la région

► **En Palestine**, parmi les bonnes pratiques qui méritent d'être mentionnées, citons l'approche adoptée par le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS) dans le dialogue mené avec les utilisateurs. Le PCBS maintient une liste « des amis du département » et qui reprend les personnes ayant un intérêt pour les statistiques sociales et qu'il serait utile de contacter pour discuter d'une nouvelle collecte de données ou de convier à un atelier de travail, etc.

Cette liste est organisée en fonction du secteur statistique pour lequel les personnes ont manifesté un intérêt.

► **Au Maroc**, le ministère de la Santé a proposé une approche en trois étapes pour concevoir des indicateurs clés du secteur de la santé :

1. Dresser une cartographie des acteurs qui peut aboutir à l'établissement d'un Comité national chargé des questions politiques et des sous-comités thématiques pour régler les questions d'ordre technique ;
2. Évaluer les besoins des utilisateurs et le produit final, qui doit être fondé sur les indicateurs des OMD ;
3. Concevoir une feuille de route pour établir le dialogue avec les utilisateurs.

Le résultat de ce processus devrait permettre de répondre aux questions suivantes :

- **Qui sont les acteurs ?**
- **Quels sont les produits que l'INS peut produire ?**
- **Quels sont les besoins des utilisateurs ?**
- **Comment identifier des indicateurs clés relatifs à la santé sur le plan national, et qui peut les produire ?**

Source: Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel

2.5 - L'argumentation du dialogue : concerne-t-elle les statisticiens ?

Après avoir reconnu le rôle d'un dialogue constructif entre l'utilisateur et le producteur du dialogue, les questions qui s'ensuivent naturellement sont les suivantes : « cela pose-t-il problème pour le pays ? » et « quelles sont les mesures qu'il faudra renforcer ou améliorer ? »

Il n'est pas facile de répondre à ces questions. Dans n'importe quel pays, il est toujours possible d'améliorer la situation, mais lorsque les ressources sont limitées, il peut être nécessaire de justifier la nécessité d'un dialogue plus efficace.

Comment formuler une justification ?

Étape 1 : remédier à la taille et à la nature du fossé inévitable entre les utilisateurs et les producteurs.

Parmi les questions sur lesquelles il faut se pencher, citons :

- À quelle fréquence faut-il organiser le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs ?
- Quelle forme ce dialogue doit-il prendre ?
- Quels sont les producteurs et les utilisateurs concernés ?
- Les deux groupes de partenaires avancent-ils au même rythme, vivent-ils sur la même planète ?
- Dans quelle mesure la communauté des utilisateurs soutient-elle ou critique-t-elle le panel actuel des statistiques sociales ?

Des questions plus spécifiques pourraient être posées, en fonction des activités que les producteurs prévoient, comme par exemple :

- Existe-t-il un forum qui peut être utilisé pour discuter des questionnaires d'enquête avec les utilisateurs ?
- Le format de la publication fait-il l'objet d'une discussion avec les utilisateurs ?

Il serait également utile de faire appel aux modèles du processus de production statistique, à la fois pour examiner à quelle étape du processus statistique le dialogue est important, et pour évaluer ce qui se fait actuellement dans le pays. Le Modèle générique du processus de production statistique (GSPBM) utilisé par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) présente un tel processus¹³. Le dialogue pourrait intervenir à différentes étapes du processus du GSBPM décrites ci-dessous :

- 1.1 Déterminer le besoin d'information
- 1.2 Consulter sur les besoins et les valider
- 1.3 Établir les objectifs en termes de résultats
- 1.4 Identifier les concepts
- 2.1 Concevoir les résultats
- 6.1 Préparer la version préliminaire des résultats
- 6.2 Valider les résultats
- 7.2 Produire les produits de diffusion
- 7.4 Promouvoir les produits de diffusion
- 9.2 Effectuer l'évaluation
- 9.3 Convenir d'un plan d'action

Diagramme 1 : Les niveaux 1 et 2 du Modèle générique du processus de production statistique de la CEE-ONU

Gestion de la qualité/gestion des métadonnées								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Définir les besoins	Concevoir	Créer	Collecter	Traiter	Analyser	Diffuser	Archiver	Évaluer
1.1 Déterminer les besoins en information	2.1 Concevoir les résultats	3.1 Créer les outils de collecte des données	4.1 Sélectionner l'échantillon	5.1 Intégrer les données	6.1 Préparer la version préliminaire des résultats	7.1 Mettre à jour les systèmes de sortie	8.1 Définir les règles d'archivage	9.1 Recueillir les commentaires
1.2 Revoir les besoins et les valider	2.2 Elaborer la description des variables	3.2 Créer ou enrichir les composants de traitement	4.2 Mettre en place le processus de collecte	5.2 Classer et coder	6.2 Valider les résultats	7.2 Produire les produits de diffusion	8.2 Gérer le référentiel d'archive	9.2 Effectuer l'évaluation
1.3 Établir les objectifs en termes de résultats	2.3 Définir la méthode de collecte des données	3.3 Configurer les flux	4.3 Procéder à la collecte	5.3 Contrôler, valider et modifier	6.3 Analyser et expliquer	7.3 Gérer la sortie des produits de diffusion	8.3 Conserver les données et les métadonnées associées	9.3 Convenir d'un plan d'action
1.4 Identifier les concepts	2.4 Définir la méthodologie d'échantillonnage	3.4 Tester le système de production	4.4 Finaliser la collecte	5.4 Imputer les données	6.4 Appliquer les contrôles de confidentialité	7.4 Promouvoir les produits de diffusion	8.4 Éliminer les données et les métadonnées associées	
1.5 Vérifier la disponibilité des données	2.5 Concevoir la méthodologie de traitement statistique	3.5 Tester le processus d'activité statistique		5.5 Dériver de nouvelles variables et unités statistiques	6.5 Finaliser les résultats	7.5 Gérer l'assistance aux utilisateurs		
1.6 Préparer l'étude de faisabilité	2.6 Définir les systèmes et flux de production et de gestion des flux	3.6 Finaliser le système de production		5.6 Calculer les pondérations				
				5.7 Calculer les agrégats				
				5.8 Finaliser les fichiers de données				

Le dialogue doit être maintenu afin de s'assurer que les renseignements restent fiables et pour encourager une relation renforcée entre les utilisateurs et les producteurs, ce qui peut améliorer l'entente et la confiance mutuelle. Les institutions nationales qui gèrent les activités statistiques,

tel que le Conseil national de la statistique (CNS) sont un premier endroit pour commencer. Il est également important de comprendre que le dialogue doit constituer une partie intégrante de la stratégie statistique nationale (s'il y en a une), qui déterminera les besoins nationaux en information.

¹³ <http://www.unece.org/stats/gsbpm.html>

Étape 2 : Réfléchir si l'absence du dialogue ne serait pas préférable à la tenue d'un dialogue.

Encore une fois, il est difficile de répondre à cette question, mais lorsqu'une société civile et les médias sont présents, il faut s'attendre à un dialogue. Lorsque le contact avec les utilisateurs n'est pas fréquent, que certains utilisateurs potentiels sont

partiellement ou complètement exclus, et que le degré de satisfaction à l'égard du système de statistiques sociales est faible, il semble possible que l'amélioration du dialogue soit une stratégie plus rentable pour améliorer l'utilisation des données, y compris en matière de prise de décision.



Processus de dialogue relatif à l'enquête 2012 sur l'emploi-temps en Algérie

Le gouvernement algérien a conclu avec les Nations unies le « Programme conjoint pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme » au mois de février 2009. Ce programme vient compléter les politiques et les stratégies nationales conçues dans ce domaine. Le plan d'action choisi comprend l'Enquête nationale sur l'emploi-temps (ENET) et l'Office national des statistiques (ONS) sera le responsable officiel de la production de l'information statistique, en collaboration avec ONU-Femmes. Cette opération, une première en Algérie, réalisée en 2012, identifie les activités quotidiennes de la population, l'allocation du temps et la distribution de ce dernier entre le travail professionnel, le travail domestique, le temps libre et le temps physiologique.

Etant donné que le champ couvert par ce type d'enquête est très large, l'ONS a adopté une stratégie de mise en application fondée sur une approche inclusive des utilisateurs potentiels clés des résultats de l'enquête, à travers les phases successives du projet.

Des utilisateurs ont été sélectionnés dans les administrations suivantes : le ministère responsable de la Famille et du Statut de la femme, les ministères de la Solidarité nationale, de l'Agriculture et du Développement rural, des Petites et Moyennes Entreprises, la Jeunesse et les Sports, la Prospective et la Statistique, ainsi que des responsables de l'ONS chargés des comptes nationaux.

Le dialogue a deux objectifs principaux :

Le premier est de répondre aux besoins des utilisateurs surtout dans le domaine de la conception, de la mise en application et du suivi des politiques socioéconomiques, des statistiques en relation avec le sujet dont les statistiques relatives au genre, l'emploi économique dans le secteur non marchand et les caractéristiques qui lui sont propres, les statistiques en relation avec les besoins des jeunes dans les questions relatives aux activités sportives et culturelles mais aussi les statistiques relatives à la vie en communauté des ménages algériens.

Le second objectif est de promouvoir cette enquête auprès des utilisateurs pour les sensibiliser à l'utilisation optimale des résultats de l'enquête en fonction de leurs domaines d'intérêt, et pour qu'ils prennent connaissance de l'utilisation potentielle des résultats de l'enquête.

Les utilisateurs potentiels de l'enquête ENET ont été réunis pour discuter et adopter le questionnaire de l'enquête depuis le début du projet au mois d'avril 2011. Le processus de dialogue a été organisé dans le cadre d'ateliers de travail techniques pour discuter des questionnaires et les améliorer afin d'apporter une meilleure réponse aux besoins des différents secteurs. De plus, ces utilisateurs ont participé à des réunions et séminaires méthodologiques organisés par l'ONS afin de bénéficier des expériences internationales dans le domaine (y compris l'atelier de travail organisé dans le cadre de Medstat III sur la mise en place et le traitement des enquêtes sur l'emploi-temps dans des pays de l'Union européenne tenu les 18 et 19 décembre 2011 à Genève).

(...)

Processus de dialogue relatif à l'enquête 2012 sur l'emploi-temps en Algérie

(Suite)

Le dialogue s'est vite transformé en un processus permanent et continu maintenu tout au long du projet au niveau de la conception de l'enquête, de la mise en application sur le terrain, ainsi que sur le plan de la présentation des résultats préliminaires et finaux. Le processus de dialogue a permis à l'ONS d'améliorer sa capacité à répondre aux besoins en statistiques spécifiques et en analyses approfondies.

Cette consultation a été très bénéfique en de nombreux points :

- ▶ Les utilisateurs ont obtenu des informations supplémentaires sur ce type d'enquête, sachant qu'elle était la première en son genre en Algérie. Cela devrait promouvoir une utilisation plus fréquente des résultats de l'enquête, notamment parce que l'enquête répondait aux attentes qu'elle a suscitées ;
- ▶ Les préoccupations relatives à ce type d'enquête ont été prises en considération et le questionnaire de l'enquête a été modifié en conséquence. Les propositions ont été faites par des utilisateurs dans un atelier de travail technique ; certaines propositions ont été intégrées au questionnaire, d'autres ont été écartées car elles ne correspondaient pas aux objectifs de l'enquête. L'atelier de travail a créé un environnement sain propice à l'échange transparent entre les partenaires. Enfin, le questionnaire a été révisé sur la base de ces échanges, en tenant compte des discussions avec des experts qui ont mené des enquêtes similaires dans d'autres pays.

En général, comme c'est le cas pour l'ENET, l'ONS consulte les utilisateurs de manière ad hoc, et non pas dans le cadre d'un travail institutionnel général.

Source : Office national des statistiques, ONS.

Les utilisateurs montrent un intérêt marqué pour les données et sont souvent disposés à évoquer leurs besoins s'ils pensent que ces discussions porteront leurs fruits. Bien que les statistiques n'aient été suffisamment mises en valeur dans la région que très récemment, la situation semble changer. Par exemple, dans les pays du Golfe, l'importance de l'utilisation de preuves dans la politique sociale ayant été reconnue, davantage de ressources sont allouées aux statistiques sociales.

Il est également important de rappeler que le dialogue n'amènera pas nécessairement l'INS à changer de processus. En effet, le dialogue peut simplement constituer un moyen d'expliquer la stratégie de l'INS aux parties prenantes

2.6 - Le dialogue en soi : quels thèmes sont censés être abordés ?

Il existe plusieurs approches pour mener un dialogue, comme indiqué à la partie 3. Il reste que

tout dialogue vise essentiellement à mieux aligner la production de statistiques sociales sur les besoins de ceux qui vont s'en servir.

Il existe trois étapes clés :

1. Il faut identifier les besoins des utilisateurs et les communiquer aux producteurs ;
2. Il faut identifier les objectifs, méthodes, capacités et contraintes des producteurs et les communiquer aux utilisateurs ;
3. Un dialogue permanent doit avoir lieu entre les utilisateurs et les producteurs afin de mieux aligner leurs exigences et de les faire coïncider.

Ce dialogue doit éventuellement mener à la production de statistiques sociales plus pertinentes et utiles, ainsi qu'à une compréhension plus réaliste de la part des utilisateurs de ce que les producteurs peuvent réaliser. Il doit aussi permettre aux utilisateurs de mieux comprendre les statistiques sociales et leur utilité pour la prise de décision.

2.6.1 - Compréhension et communication des besoins des utilisateurs

Plusieurs approches sont possibles pour comprendre ce que les utilisateurs exigent réellement et elles ne fonctionnent pas toutes auprès des mêmes utilisateurs.

Il est souvent utile d'aborder chacun des domaines principaux de la statistique sociale (la santé, l'éducation, le travail, etc.) séparément, avec différents groupes d'utilisateurs. Ce processus est le plus naturel à gérer et plus abordable que l'appréhension de la statistique sociale de manière globale¹⁴.

Deux sujets de conversation sont fondamentaux

- Le premier concerne les points de vue des utilisateurs sur les statistiques actuellement disponibles dans chaque domaine.

Ces dialogues peuvent s'articuler autour de considérations qualitatives :

- ▶ Les statistiques sont-elles pertinentes, opportunes, accessibles etc., et qu'entendent les utilisateurs par ces termes ?
- ▶ Parmi les différentes notions de la qualité, lesquelles sont importantes pour chaque utilisateur ?
- ▶ Quels produits statistiques sont le plus ou le moins utilisés (en tenant compte de la limitation des ressources et du fait que les ajouts à un domaine peuvent entraîner des pertes dans un autre) ?

Il est probable que de nombreux utilisateurs potentiels ne savent pas que l'information existe. Ainsi, informer ce groupe de l'existence des données pourrait apporter une valeur ajoutée au dialogue. Les questions posées dépendent des circonstances. Dans le cadre d'un forum utilisateur-producteur régulier, une série de questions différentes de celles qui viennent répondre à des demandes ponctuelles est nécessaire.

Lorsqu'un forum régulier est déjà en place, il constitue évidemment l'endroit idéal pour entamer les discussions. Une question importante à poser est la suivante : « Est-il suffisant de dépendre uniquement de ce forum pour discuter légitimement et inclusivement des priorités pour ce secteur de statistiques ? ».

Bien évidemment, un panel d'utilisateurs plus étendu (que celui qui assiste au forum régulier) doit être consulté, d'où le besoin d'un dialogue ponctuel complémentaire. Pour les domaines statistiques où aucun forum régulier n'est en place, une approche spécifique est nécessaire.

De plus, les différents modes de dialogue conviennent à différents types d'utilisateurs. Ces modes de dialogue peuvent aller d'une enquête structurée sur les avis des utilisateurs à un dialogue ouvert

- Le deuxième doit examiner les priorités des utilisateurs pour de nouveaux résultats statistiques.

Ce sujet peut comprendre :

- ▶ les domaines émergents qui exigent, ou pourraient exiger, de nouveaux outils pour la collecte de données (comme les enquêtes sur l'emploi-temps) ;
- ▶ le filtrage des collections existantes (par exemple, pour produire des données mieux ventilées) ;
- ▶ de nouveaux produits ou outils qui aideraient les utilisateurs à obtenir des données plus pertinentes dans le cadre de leurs recherches (ont-ils besoin d'un accès distant à des microdonnées anonymes par exemple ?)
- ▶ De nouvelles méthodes de communication, d'accès aux données ou de diffusion.

Le dialogue sur les « nouveaux » besoins revêt une importance qui dépasse le simple inventaire des demandes et des données existantes. Il porte sur la place et la valeur des nouvelles données dans le résultat global des statistiques officielles (en tenant compte du fait que les statistiques officielles sont un bien public, notamment si elles sont financées par des fonds publics). Le dialogue offre une légitimité aux décisions qui en découlent sur la production de données. Si de nouveaux besoins sont identifiés, il faudra donc y répondre aux dépens du travail en cours. Encore une fois, il est préférable de prendre une décision sur le travail qui doit être arrêté, décision très délicate, après une discussion approfondie avec les utilisateurs.

¹⁴Bien que ces dialogues soient requis si, par exemple, l'INS élabore les plans nécessaires pour mener une enquête sociale omnibus.

ENCADRÉ

11

La structure du dialogue

Le dialogue doit être articulé autour de trois phases :

1. La **phase de mise en route** où le dialogue commence. Il est important ici d'expliquer le processus et l'utilité du dialogue et de gérer les attentes. En bref, le dialogue est un moyen permettant de mieux servir les utilisateurs tout en reconnaissant qu'il est à la fois coûteux et complexe de collecter les données. C'est dans le cadre de cette phase que la relation est établie.
2. La **phase de clarification**, qui est fondamentale pour comprendre les besoins des utilisateurs et les capacités du producteur. Lors de cette phase, il est aussi important d'essayer de mieux comprendre comment les utilisateurs bénéficient des statistiques en place. À quoi servent-elles ? Souvent, les utilisateurs ont l'impression d'avoir besoin de certaines statistiques alors qu'en fait, ils ont besoin d'autres informations (provenant peut-être d'autres producteurs).

Les questions fondamentales qu'il faut poser à cette étape couvrent des aspects tels que :

- S'agit-il d'une demande occasionnelle ou les données sont-elles exigées de façon plus régulière ?
 - Quelle est la population cible ?
 - Quel est le niveau de ventilation requis ?
 - Dans quelle mesure les données doivent-elles être opportunes et les utilisateurs sont-ils conscients du décalage temporel ?
 - Quel est le niveau de précision requis ?
 - Les utilisateurs ont-ils besoin d'aide pour interpréter les données ?
 - Existe-t-il des alternatives pour la production de statistiques plus appropriées ?
 - Qui va payer les nouvelles données et les nouveaux services ?
 - Cela se produira-t-il au détriment d'autres statistiques ?
 - Le niveau d'analyse adopté (s'il existe) est-il approprié et suffisant ?
3. Lors de la dernière phase, la **phase de planification**, l'initiateur du dialogue devra expliquer à chaque phase du processus les étapes à venir, le mode et le timing de la prise de décision, ainsi que la manière de mettre en place un mécanisme pour les discussions à venir.

Source : Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

ENCADRÉ

12

Phase de clarification : l'exemple bolivien

Si les utilisateurs demandent des données, il peut être important de comprendre pourquoi ils en ont besoin et ce qu'ils souhaitent en faire. En Bolivie, à titre d'exemple, le ministère de la Planification avait demandé à l'INS de fournir des données locales sur l'éducation et la santé. Les données provenaient du recensement et avaient été utilisées pour allouer les ressources. Ce n'est que plus tard que le ministère a réalisé que dix années supplémentaires seraient nécessaires pour que les nouvelles données soient disponibles, un calendrier qui ne permettait pas de mettre à jour les informations dont le ministère avait besoin. L'INS n'avait pas expliqué les limites des données du recensement et le ministère n'avait pas songé à poser la question.

Source : informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

Ces dialogues peuvent être tenus de plusieurs façons. Une de ces façons, qui a prouvé son utilité, est de mener une enquête sur les besoins de l'utilisateur.

L'envoi d'un questionnaire écrit à un large groupe d'utilisateurs avec réponse écrite peut constituer un bon point de départ en vue d'effectuer le suivi des utilisateurs clés de manière plus approfondie. Il est important d'encourager les utilisateurs à répondre au questionnaire et à exprimer leurs besoins de façon cohérente. Des mesures diverses, par exemple expliquer les avantages du processus, peuvent être prises pour les encourager à prendre part à cet exercice. Le processus peut présenter plusieurs avantages, dont :

- Un accès plus aisé à la base de données et aux produits statistiques ;

- Une relation interactive qui permet aux utilisateurs de fournir des informations pour déterminer les priorités statistiques et améliorer le traitement de leurs demandes ;
- Un engagement de la part des producteurs de données de se conformer à un calendrier de diffusion préétabli ;
- La fourniture de métadonnées détaillées aux utilisateurs ;
- une transparence des méthodes de compilation des données et des changements méthodologiques ;
- des conseils techniques relatifs à l'utilisation des produits statistiques et à leur analyse.

ENCADRÉ

13

Bonnes pratiques du Manuel de vérification des recensements de la population et de l'habitation des Nations unies, 2001

“La première étape dans le processus de consultation de l'utilisateur consiste à déterminer la position de l'agence de recensement quant au contenu du recensement. Bien que le processus de consultation vise à satisfaire aux demandes de l'utilisateur dans la mesure du possible, il est nécessaire de déterminer en premier lieu les sujets appropriés à inclure dans le recensement. Lors de l'évaluation des sujets potentiels du recensement, les critères généraux ci-après peuvent servir de référence.

- (a) Le sujet revêt-il une importance nationale majeure ?
- (b) Est-il nécessaire d'avoir des données sur le sujet pour de petits groupes de la population ou de petites zones géographiques ?
- (c) Est-il approprié d'inclure ce sujet dans le recensement ?
- (d) Existe-t-il suffisamment de ressources pour collecter et traiter les données relatives à ce sujet ?
- (e) Le sujet se prête-t-il à la comparaison internationale ?”

Cette citation met en avant les éléments principaux de nombreux dialogues : quelles sont les questions d'intérêt commun, quel est le niveau de ventilation recherché, quel est le rapport coût/bénéfice des différentes options, existe-t-il des règles internationalement reconnues qui doivent être suivies ?

Source : Manuel de vérification des recensements de la population et de l'habitation, 2001 (traduction non officielle).

Une fois les besoins identifiés, des priorités doivent être établies en raison des exigences contradictoires en lice. Il n'existe pas de méthode simple et l'opinion des statisticiens est indispensable. En fin de compte, les priorités choisies dépendront

de la force des idées en compétition (en tenant compte de l'importance de l'utilisateur ainsi que de l'usage qui sera fait de ces statistiques) et du coût de leur réalisation.

ENCADRÉ

14

Enquête sur la satisfaction de l'utilisateur effectuée par le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS)

Le PCBS a mené en 2008 une enquête visant à mesurer la satisfaction des utilisateurs et à identifier ce que les utilisateurs exigent du Bureau. Des versions papier et électronique sont disponibles auprès du PCBS (<http://www.pcbs.gov.ps>)

De plus, le PCBS utilise le DESAP (développement d'un programme d'auto-évaluation), un questionnaire détaillé destiné aux chargés d'enquête conçu par Eurostat pour évaluer l'enquête. Il s'agit d'une des procédures utilisées par le PCBS pour fournir aux utilisateurs des données exactes.

Source : Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

Une fois les renseignements réunis, l'INS est prêt à identifier les changements dans le programme de travail statistique. Cependant, avant même que les changements ne soient effectués, il devra expliquer sa position aux utilisateurs.

Cette étape est une étape clé dans le processus. Comme nous l'avons déjà constaté, la consultation des utilisateurs est essentielle à l'INS. Elle est vitale pour s'assurer que les statistiques seront toujours pertinentes et qu'elles seront utilisées. Mais les consultations doivent être sincères et l'INS doit être prêt à écouter les utilisateurs et à répondre. Consulter les utilisateurs sans avoir de réaction appropriée est pire que de ne pas les consulter du tout. Les utilisateurs ayant des doutes sur la disposition de l'INS à les écouter verront leurs craintes se confirmer si l'INS leur demande leur point de vue et l'ignore. Cela ne veut pas dire que tout commentaire doit faire l'objet d'un consentement mais qu'il devra plutôt susciter une réaction. Cela relève d'un simple acte de courtoisie.

2.6.2 - Évaluation des capacités et des contraintes des producteurs

Un premier pas utile consiste à évaluer la satisfaction de l'utilisateur quant au système de statistiques sociales. La satisfaction peut par exemple être évaluée par le biais d'une enquête. Le « questionnaire sur la satisfaction de l'utilisateur des données » conçu par le Département des statistiques en Jordanie constitue une approche de

collecte des informations. Ce questionnaire figure dans l'annexe 4.

L'étape suivante consiste à identifier les capacités et les contraintes des producteurs en termes de qualité des données, de confidentialité, de coût etc. Elle doit regrouper tous les producteurs de statistiques sociales et doit être partagée avec les utilisateurs impliqués dans le dialogue : une condition sine qua non pour un résultat efficace.

Les utilisateurs sont souvent surpris du résultat de l'évaluation qui décrit la complexité du cycle statistique. Il est donc utile pour l'INS d'expliquer le cycle, par exemple les phases du travail statistique, les différentes informations requises (conception du questionnaire, cadres d'échantillonnage...) et le nombre limité de personnes compétentes et disponibles pour entreprendre l'activité.

Il est également important que l'INS explique les contraintes qui s'imposent en termes de respect de la vie privée et de limitation du volume de réponse, ainsi que les principes fondamentaux des statistiques officielles (cf. annexe 2) comme l'impartialité, tout en reconnaissant que l'institution fait partie du gouvernement, bien qu'elle soit apolitique.

La production des statistiques sociales ne peut pas répondre aux demandes de tous les utilisateurs. Il est ainsi utile pour les statisticiens de clarifier dès le début les statistiques sociales qui sont produites selon des cadres de travail internationalement reconnus et les limitations en termes de changement.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de répondre à une demande spécifique, la première chose à faire est de vérifier si les données sont déjà disponibles. Sinon, qu'est-il possible de faire ? Une nouvelle enquête est-elle requise ? Les données peuvent-elles être collectées en modifiant un instrument existant ? Les données sont-elles disponibles à partir de sources administratives ?

Cela étant, offrir aux utilisateurs des métadonnées faciles à comprendre peut constituer un investissement utile. En effet, cela peut favoriser le dialogue et permettre une plus grande utilisation des données.

Il est utile de souligner que le dialogue ne consiste pas à protéger le SSN contre les demandes de changement des utilisateurs, sinon il serait inutile. Le dialogue consiste à s'assurer que les propositions des utilisateurs correspondent mieux aux capacités et aux contraintes des producteurs.

Les producteurs doivent saisir cette opportunité pour répondre positivement aux critiques, les accepter ou les remettre en question. Si le SSN ne se montre pas souple ou prêt à changer, le dialogue peut s'avérer contre-productif.

ENCADRÉ

15

Préparation des producteurs au dialogue

La mise en relation des producteurs pour discuter des capacités et des contraintes est l'occasion de renforcer leur coopération et leur collaboration. Il existe souvent des statistiques en doublon provenant de différents producteurs. Elles constituent à la fois une perte de ressources et un fardeau inutile imposé aux personnes interrogées. Elles peuvent également induire en erreur les utilisateurs qui cherchent le seul chiffre « correct ».

Dans de nombreux pays, il existe des statistiques différentes provenant de sources différentes (et parfois même des processus différents pour une même collecte de données au sein de l'INS) qui prétendent mesurer des phénomènes à première vue similaires mais qui peuvent aboutir à des résultats différents.

Ces différences ont bien évidemment des origines diverses qui vont de l'erreur statistique à l'utilisation de concepts différents et de groupes de population différents. De nombreuses statistiques sociales sont collectées par le biais de deux sources : les enquêtes sur les ménages/individus, menées habituellement par l'INS, et les registres administratifs compilés en général par les ministères de tutelle. Il reste que, dans de nombreuses situations, les utilisateurs veulent que ces différences soient corrigées, soulignées et/ou mieux expliquées, ce qui exige une coopération entre les producteurs, laquelle est facilitée par le dialogue.

Source : Informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

2.6.3 - Comblent le fossé

Une fois les besoins, les capacités et les contraintes identifiés, un dialogue plus poussé est nécessaire pour décider de ce qui peut ou ne peut pas être effectué de façon différente par les utilisateurs et les producteurs. Les utilisateurs doivent maintenant avoir compris qu'à l'impossible nul n'est tenu et que les ressources et la flexibilité de l'INS ne sont pas infinies. Les producteurs doivent être prêts à écouter les préoccupations des utilisateurs et à expliquer leur position tout en étant disposés, en tant que professionnels des statistiques, à répondre à ces préoccupations.

Le dialogue est important pour progresser. Mais il sert aussi d'outil pour renforcer les relations et le réseau entre les utilisateurs et les producteurs.

L'expérience montre que les utilisateurs peuvent avoir de nombreuses propositions et critiques et il peut donc être utile pour l'INS de préparer des réponses avant la réunion. Ci-après, certains commentaires courants :

1. Le niveau de confiance est très bas car l'INS est considéré politiquement partial et soumis à des interférences de la part du gouvernement ;

2. Les données sont difficiles à interpréter ou à obtenir et/ou sont ennuyeuses¹⁵ ;
3. Les données ne sont pas expliquées correctement et leur méthodologie associée (métadonnées), y compris les nouveaux changements, n'est pas disponible ;
4. Les données ne correspondent pas aux besoins en termes de niveau de ventilation ou délai de diffusion ;
5. Les données publiées ne se prêtent pas à une analyse approfondie, ce qui exige de la part des utilisateurs de demander à l'INS de traiter les données ;
6. Les microdonnées, même anonymes, ne sont pas accessibles aux chercheurs ;
7. Les données relatives aux questions clés manquent ;
8. Les indicateurs ne sont pas culturellement appropriés ;
9. Les données manquent de cohérence, avec différents chiffres qui semblent mesurer le même concept ;
10. Les données ne sont pas disponibles pour le public pour une raison inconnue : cela est peut-être justifié mais le producteur a besoin d'expliquer ses raisons (manque de précision, questions de confidentialité, etc.) ;
11. Les données sont diffusées dans un format non convivial ;

12. Les organisations internationales utilisent des données inappropriées, souvent ajustées en fonction d'un modèle externe, qui ne sont pas à jour ou ne reflètent pas les données fournies par le pays, ou sont simplement incorrectes pour un pays donné.

En bref, le dialogue entre l'utilisateur et le producteur peut couvrir plusieurs sujets allant de la gouvernance du système statistique à des questions techniques détaillées et à la diffusion. Ainsi les producteurs ont besoin de se préparer à l'avance. Les données sensibles se prêtent plus à la discussion que d'autres données.

Le processus de dialogue doit ensuite aboutir à des changements au moins sur le plan :

- de la qualité et du type de données disponibles pour les utilisateurs ;
- des moyens utilisés par les utilisateurs pour accéder aux données (y compris le moyen par lequel elles sont communiquées) ;
- des mécanismes à utiliser par les utilisateurs et les producteurs pour travailler ensemble dans le futur, de façon à la fois formelle et informelle, ou des changements dans le mode d'organisation du SSN.

¹⁵ Les INS publient désormais des publications plus petites et plus intéressantes au lieu des longues publications traditionnelles. Par exemple, à la fin 2011, l'ACS au Liban a commencé à publier une série de nouvelles publications connues sous le nom de Statistics In Focus (SIF). Ces brèves publications ont pour objectif de fournir des statistiques relatives à un sujet distinct en passant de la présentation des résultats de l'enquête à l'analyse et aux statistiques descriptives.

Cette partie du Manuel examine les différentes approches qui peuvent être adoptées pour gérer le dialogue en pratique.

3.1 - Comment mener le dialogue entre l'utilisateur et le producteur

Il existe plusieurs approches pour mener le dialogue et il est possible qu'un INS se serve de plusieurs approches. La décision est prise en fonction de la situation applicable à chaque pays.

En général, il est préférable d'organiser **plusieurs conversations séparées**, chacune étant fondée sur un thème statistique différent. Essayer d'inclure toutes les statistiques sociales en un seul dialogue peut mener à une discussion complexe, dont de nombreux aspects ne seraient que de peu d'intérêt pour la plupart des utilisateurs : par exemple, une personne qui se sert de statistiques sur le travail ne sera pas intéressée par les statistiques sur la culture et le divertissement.

Il est important de se rappeler que **différents utilisateurs expriment leurs points de vue de façons différentes**. Cela dépend de leurs ressources et capacités et de leurs moyens de travail favorisés.

Parmi les outils de dialogue figurent notamment :

- Les ateliers de travail thématiques : par exemple, les réunions ponctuelles où plusieurs utilisateurs d'un domaine statistique donné (par exemple, la santé ou l'éducation), se retrouvent avec les producteurs de ces statistiques pendant un ou deux jours afin de discuter de leurs points de vue.
- Les comités techniques ou les groupes de travail thématiques permanents, qui se retrouvent régulièrement et réunissent les utilisateurs les plus «pointus» avec les producteurs, afin de discuter de leurs exigences en détail. Ces comités peuvent se concentrer sur une enquête en particulier pendant la période de conception de l'enquête.

- Les groupes de discussion, qui réunissent un panel d'utilisateurs pendant quelques heures et leur donnent l'occasion d'exprimer leur point de vue. Leur objectif consiste principalement à réunir les renseignements nécessaires à l'INS plutôt qu'à tirer des conclusions.
- Les forums électroniques, qui permettent de collecter des informations à partir d'un large éventail d'utilisateurs, notamment ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour assister à des ateliers de travail ou à des réunions.

D'autres stratégies sont également utiles pour entamer le dialogue et réunir un groupe de participants intéressés :

- Les groupes de support utilisateur sont un autre moyen d'aider les utilisateurs et de collecter des informations. Les groupes peuvent être mis en place par un INS et fondés sur une liste d'adresses électroniques permettant aux participants d'envoyer ou de répondre à des questions à tout le groupe.
- Les questionnaires d'enquête de satisfaction constituent un moyen relativement bon marché de collecter les informations provenant d'un large éventail d'utilisateurs. Bien évidemment, les taux de réponse peuvent ne pas être très élevés.
- Les réseaux sociaux comme Facebook ou LinkedIn constituent un autre moyen de sensibiliser les participants et de constituer une communauté en ligne d'intérêt.
- D'autres nouveaux médias sont également utiles dans certains pays, y compris la mise en ligne d'informations sur YouTube, Twitter ou autre.

Il existe également d'autres moyens permettant de renforcer la relation entre les producteurs et les utilisateurs au sens large :

- Les détachements, lorsque les statisticiens sont affectés à un département de politique pendant plusieurs mois ou années afin d'aider le département à mener son travail statistique.

Les détachements garantissent non seulement une utilisation mieux informée de la statistique par les départements de politique mais contribuent également au renforcement des relations entre l'INS et les autres agences. Ils permettent aussi aux statisticiens de mieux comprendre le travail effectué par les utilisateurs.

- Les stages ou projets de formation inter-agence, qui mettent en contact des collègues de l'INS et des départements de politique, peuvent aider à créer de nouveaux réseaux de statisticiens et de responsables politiques.
- Les événements spéciaux, comme les journées internationales des statistiques, du travail, de l'enfant et de la femme, sont une occasion de mettre en relation les utilisateurs et les producteurs.

Ils constituent un moyen de sensibilisation et permettent la promotion des dernières informations ou données. De nombreuses journées spéciales sont en relation avec les statistiques sociales, ainsi la conception d'un calendrier des journées internationales peut être utile pour identifier ces opportunités. Les médias appellent souvent l'INS pour obtenir les données relatives au sujet du jour, ainsi il peut être utile de préparer des fiches d'information à l'avance. Le communiqué de presse sur les femmes palestiniennes publié par le PCBS à l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars 2012 (annexe 6) en constitue un bon exemple.

Toutes ces actions peuvent aider à rapprocher les utilisateurs et les producteurs et à définir de nouvelles priorités pour la production statistique.

Engagement novateur

Les stages de formation conjointement organisés avec les médias sont devenus un moyen populaire de promouvoir le dialogue. L'organisation allemande InWEnt spécialisée dans le renforcement des capacités, et qui fait actuellement partie du GIZ, l'organisation de développement du gouvernement allemand, a organisé un atelier de travail de trois semaines destiné à des participants africains, intitulé : « RP et statistiques : rapprocher les utilisateurs et les producteurs ». Pendant la première semaine, des producteurs et utilisateurs (des journalistes, décideurs politiques et membres d'ONG) ont été formés de façon parallèle. Les utilisateurs des données ont été initiés à la culture statistique et les producteurs des données, comme les représentants des INS, à la communication et au travail médiatique. Pendant le stage, les participants ont dû changer de perspective, les utilisateurs des données devenant statisticiens et vice-versa. Le groupe d'utilisateurs, par exemple, a préparé un annuaire statistique pour le pays fictif « Bophana » et l'a présenté aux producteurs. Les statisticiens ont dû se mettre à la place d'un journaliste, d'un membre d'une ONG ou d'un professionnel. Les jeux de rôles ont permis aux participants d'apprendre les uns des autres, d'établir un dialogue fructueux et de se rapprocher.

Le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS) s'est engagé de manière intéressante auprès des utilisateurs. En 2011, par exemple, il a répondu aux critiques des utilisateurs et organisé un atelier de travail utilisateur-producteur sur le récit statistique, ainsi qu'un soutien technique aux formateurs locaux en coopération avec InWEnt et Adetef via l'Institut des finances palestinien. Le résultat est déjà évident en termes d'amélioration de la couverture médiatique des récits statistiques. À titre d'exemple, les données relatives aux dépenses des ménages en termes de tabac en Palestine sont disponibles depuis longtemps mais ce n'est que lorsque le PCBS a souligné que les Palestiniens dépensaient plus pour les cigarettes que pour l'éducation que le sujet a fait la une des journaux. Le communiqué est disponible à l'adresse suivante :

http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_pcbs/PressRelease/EXpend&Consm2010E.pdf

Au Maroc, l'information publiée est directement disponible sur le site Internet du Haut Commissariat au Plan (HCP) par le biais de conférences de presse et de la « fenêtre statistique » gérée par le HCP, laquelle permet d'examiner les demandes et les besoins des utilisateurs en termes d'informations statistiques. La Direction de la Statistique (DS), qui est responsable de la collecte des données statistiques, est en relation avec les principaux utilisateurs à travers des réunions ou par correspondance, pour gérer la conception de chaque opération statistique. Ce processus de coordination a pour objectif d'identifier les besoins des utilisateurs en information.

Toutefois, dans certaines enquêtes, les utilisateurs ont des besoins spécifiques en information, lesquels exigent leur participation au travers d'une consultation globale et leur implication directe dans la conception du matériel méthodologique. Il est utile à ce stade de mentionner l'expérience des enquêtes sur la mobilité sociale, l'anthropométrie infantile, le bien-être subjectif, la violence contre les femmes etc. auxquelles ont participé l'Observatoire des conditions de vie, le CERED, l'UNICEF, le Fonds de développement des Nations unies pour la femme, la société civile et la Direction de la Statistique.

Source : le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), la Direction de la Statistique au Maroc, et les informations partagées lors des réunions du groupe de travail du Manuel.

ENCADRÉ

16

Le tableau ci-après examine différents segments de la société et les parties prenantes de ces derniers qui peuvent être impliquées dans un dialogue.

ENCADRÉ

17

Organisation des groupes d'utilisateurs

Segment de la société	Qui parle en son nom ?
Gouvernement (national)	Principaux responsables des différents ministères Experts en statistiques dans les ministères de tutelle Conseil National de la Statistique
Hors gouvernement (national)	Universitaires Médias, notamment les journalistes intéressés par les statistiques, comme ceux de la presse économique ou les journalistes des associations économiques Les représentants des ONG peuvent venir d'instances principales qui représentent les coalitions d'ONG Les professionnels peuvent être issus de conseils d'entreprise Les représentants des syndicats de travail ou d'employeurs peuvent venir de départements de recherche et d'organisations comme les confédérations de travailleurs ou les congrès de syndicats Les représentants des groupes de pression et des partis politiques peuvent également provenir de départements de recherche Les groupes de réflexion ou les instituts politiques
Organisations internationales (dont les Nations unies et ses agences spécialisées, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE)	Les départements statistiques au niveau des sièges ou des pays membres Les représentants des pays Les bureaux régionaux des Nations unies comme l'ESCWA, le CEA, l'OIT, l'UNESCO, le PNUD et le FNUAP La Commission statistique des Nations unies offre elle aussi l'opportunité de débattre de certaines questions
Les organisations régionales (dont la Ligue des États arabes, l'Organisation arabe du travail, l'Institut Arabe pour la Formation et la Recherche Statistiques (AITRS), le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRTCIC) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI)	Les départements statistiques au niveau des sièges ou des pays membres Les représentants des pays

Source : informations partagées lors des réunions du groupe de travail du Manuel.

Cette approche permet non seulement de vérifier que vous avez rencontré les parties prenantes principales mais peut également vous aider à définir des catégories, établir des priorités et comprendre les différents besoins des différents segments.

Bien évidemment, il faut mener une consultation sur des segments différents à des moments différents du dialogue, selon le sujet. Dans la section 2.5, nous avons abordé le Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM) et souligné certaines étapes du processus auxquelles la consultation peut être importante. Toutefois, même si les décideurs politiques senior souhaitent être interrogés sur leurs besoins en informations, il est peu probable qu'ils souhaitent discuter de la version préliminaire des résultats de manière détaillée, préférant laisser cette tâche aux experts en statistiques dans leurs ministères.

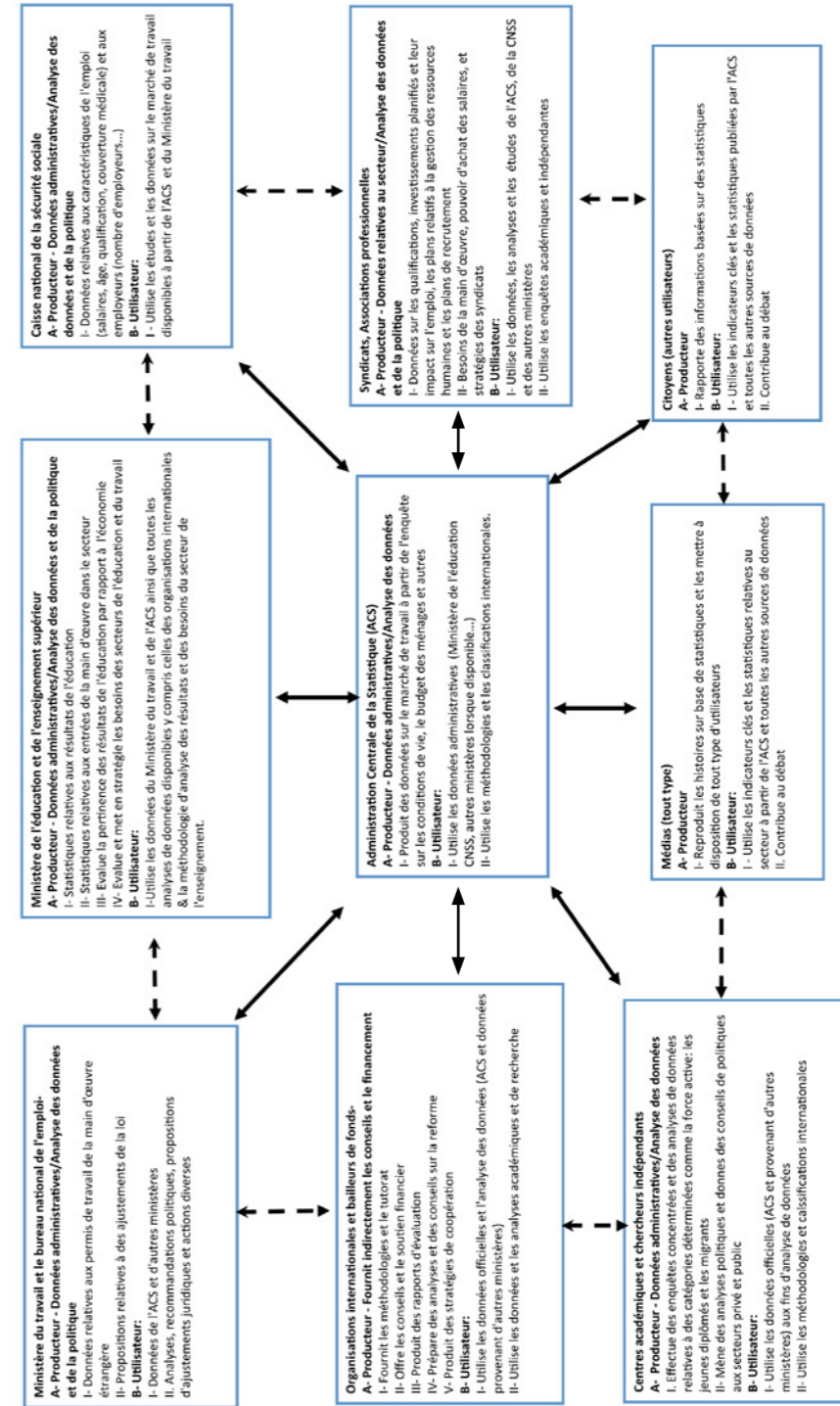
De la même manière, les différents segments n'ont pas tous le même temps à consacrer à l'enquête, ni les mêmes modes de dialogue. Les décideurs politiques seniors peuvent préférer les conversations

brèves ou les courtes réunions pour exprimer leur point de vue. Les universitaires peuvent être ravis de participer à un atelier de travail technique plus long. La meilleure approche consiste probablement à s'entretenir avec les différents segments et à prendre connaissance du mode opératoire qu'ils préfèrent avant de commencer.

Il n'est pas toujours simple d'identifier les personnes qui utilisent et produisent les statistiques relatives à un secteur en particulier. La situation peut être complexe en fonction du nombre de parties prenantes. Ainsi, il peut être important de consacrer du temps à recenser les différentes parties prenantes avant d'entamer le dialogue.

L'exemple ci-dessous, celui de l'ACS au Liban, identifie les utilisateurs et les producteurs des indicateurs de l'emploi au Liban. Il démontre la complexité de la situation, même pour un seul secteur, et l'importance du dialogue entre toutes les parties prenantes afin d'informer l'INS des priorités et d'améliorer la coordination au niveau du secteur.

Diagramme 2 : Carte des relations entre les producteurs et les utilisateurs des statistiques de travail au Liban



Source : Administration Centrale de la Statistique, Liban, 2012

3.2 - Dispositions relatives à la gouvernance

Quels que soient les outils utilisés, il est nécessaire de définir des dispositions institutionnelles pour le dialogue entre l'utilisateur et le producteur. Bien que l'idéal serait qu'un conseil national de la statistique exécute le processus dans un cadre institutionnel, la mise en œuvre de ce processus serait complexe. Une façon plus simple et plus souple de commencer consisterait à adopter une approche plus limitée, étape par étape, pour tester le système et démontrer sa valeur. Dans tous les cas, les questions importantes à prendre en compte incluent :

- ▶ Qui va mener chaque approche ?
- ▶ Qui sera chargé de coordonner le dialogue entre l'utilisateur et le producteur, et de prévenir « la fatigue du dialogue » ? Lorsque plusieurs groupes travaillent indépendamment les uns des autres et ciblent le même panel d'utilisateurs, ces derniers peuvent avoir une réaction négative.

La relation doit-elle être informelle ou formelle ?

Faut-il obliger les utilisateurs et les producteurs à communiquer ? En général, il est déconseillé de forcer le dialogue. Il est bien plus probable qu'il réussisse dès lors qu'il est volontaire et lorsque les personnes concernées sont persuadées de son importance au préalable. Ainsi leur volonté initiale sera renforcée par le résultat constructif du dialogue. La section 1.2 examine les risques qui entourent le dialogue. Certains doivent être abordés dans les dispositions relatives à la gouvernance. **Le risque d'une politisation réelle (ou perçue) mérite une attention particulière** : il s'agit de la perception possible que l'INS, en entretenant une relation plus étroite avec les décideurs politiques, se soit politisé. Il est important de vérifier que les consultations et la prise de décision sont effectuées de façon ouverte et transparente. La personne qui prend la décision finale quant au programme de travail statistique doit être capable d'expliquer les raisons de cette décision et les dispositions de gouvernance doivent comprendre une défense solide prévenant

toute interférence politique dans cette décision. Par ailleurs, il est tout aussi important de vérifier que toutes les parties prenantes ont voix au chapitre (même si elles n'ont pas toutes le même poids) pour prévenir la perception d'une influence excessive de la part d'un parti ou d'un groupe politique.

Mener le dialogue exige bien évidemment des efforts supplémentaires. Si l'INS ne consent pas à ces efforts et adopte une « politique de l'autruche », il risque de perdre toute pertinence et tout soutien.

Comment intégrer au mieux le dialogue entre l'utilisateur et le producteur dans la structure du système statistique national ? Différents groupes ont des idées différentes et la décision finale, qui sera prise en partie à la lumière de l'ensemble des ressources disponibles, devra être conforme au contexte du SSN. Les Conseils nationaux de la statistique (CNS) ou les instances nationales consultatives pour les statistiques doivent ici jouer un rôle clé et faire office d'instances chargées d'évaluer les recommandations des différents thèmes statistiques. En effet, il est également utile d'impliquer le CNS dans le processus.

Si le CNS assure la coordination entre les utilisateurs et les producteurs, le processus peut être plus complexe et plus long mais le résultat final peut durer plus longtemps. La plupart des informations disponibles dans ce Manuel concernent un CNS ou un INS chargé de mener le dialogue. Lorsque le CNS tient les rênes, l'ensemble des producteurs de données est plus large et la gouvernance et la prise de décision peuvent donc être plus complexes. Le travail de conception de stratégies nationales sur le développement des statistiques est particulièrement pertinent ici. Ces stratégies ont pour but d'établir un dialogue permanent entre les utilisateurs et les producteurs à travers le SSN¹⁶.

¹⁶ <http://paris21.org/NSDS>

Ci-après, les exemples de la Palestine, du Maroc, de l'Espagne, de la Tunisie et de la France et de leurs différentes approches.

ENCADRÉ

18

Le PCBS, un comité consultatif permanent chargé des statistiques du travail

Le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS) dirige le programme d'enquête sur la main-d'œuvre. L'enquête a pour objectif d'offrir aux chercheurs, aux spécialistes et aux décideurs l'occasion de se familiariser avec le marché du travail et les changements inattendus qui ont lieu à différents moments de l'année, ainsi que d'observer les changements qui ont lieu aux mêmes moments plusieurs années d'affilée.

En effet, la relation étroite entre les statistiques du travail et les recommandations internationales, le besoin de moderniser et d'améliorer la qualité des données et les indicateurs du marché du travail, voire de les évaluer de façon scientifique, exigent du personnel technique au sein même du département. Cette entité doit être l'équivalent d'une autorité technique et académique qui recommande, conseille et offre des commentaires à tous les départements pour vérifier que la qualité des données est meilleure et que les indicateurs sont cohérents d'un point de vue logique et scientifique.

Ainsi le PCBS a-t-il constitué un comité consultatif composé d'experts locaux pour aider à la découverte et à l'amélioration d'indicateurs qui reflètent la situation socioéconomique du marché du travail palestinien.

Améliorations apportées par le comité consultatif pour les statistiques du travail :

- ▶ Élargissement de la participation lors de la préparation de données statistiques, ce qui améliore la fiabilité des données publiées par le PCBS.
- ▶ Mise sur pied d'une équipe technique capable de constamment revoir et d'aider dans le cadre de l'adaptation et du calcul des différents indicateurs du marché du travail, notamment du fait que la société palestinienne est très sensible aux fluctuations politiques et économiques.
- ▶ Garantie que les besoins des décideurs politiques dans le domaine socioéconomique sont satisfaits.
- ▶ Vérification de la compatibilité avec les concepts et les définitions utilisés dans les recommandations et les normes internationales, avec un intérêt particulier pour la Palestine.
- ▶ Vérification que les données et les résultats publiés sont conformes aux exigences statistiques.

En bref, le rôle du comité consultatif qui offre des conseils techniques en permanence est de :

- ▶ Examiner le questionnaire de l'enquête en termes d'adéquation aux indicateurs du marché du travail, qui sont utilisés ou qui doivent être élargis.
- ▶ Cerner les besoins des indicateurs du marché du travail de façon à satisfaire aux besoins des utilisateurs des données.
- ▶ Participer à des ateliers de travail et aux diverses activités en relation avec le marché du travail.
- ▶ Examiner et revoir d'un œil critique les différents rapports et études de travail publiés par le PCBS.

Source : Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

ENCADRÉ

19

Maroc - Préparation du rapport national sur le développement humain par rapport aux OMD

Le Haut Commissariat au Plan (HCP) prépare régulièrement des rapports sur les progrès nationaux en matière de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Le dernier rapport a été préparé de pair avec les départements ministériels concernés et dans le cadre d'un dialogue avec les agences onusiennes accréditées au Maroc, sans oublier la société civile et les représentants des cercles sociaux, économiques et universitaires.

À l'issue d'une série de réunions avec les parties prenantes, une version préliminaire du rapport a été préparée et envoyée pour révision. Ensuite, la version révisée a été envoyée pour révision aux fédérations d'employeurs, aux syndicats et aux groupes parlementaires.

En préparation du rapport en question, trois ateliers de travail régionaux ont été organisés à Marrakech, Tanger et Meknès pour élargir l'étendue du débat et du dialogue dans le pays.

Enfin, le HCP a organisé un atelier de travail en collaboration avec tous les partenaires socioéconomiques. Ses recommandations, outre le besoin de préparer des rapports régionaux, incluaient la préparation d'un plan de communication nationale pour le rapport, une plus grande cohérence des stratégies sectorielles, une répartition par genre de tous les indicateurs et une plus grande importance à accorder aux indicateurs sensibles aux questions de genre.

Le plan de communication avait pour objectif de sensibiliser les décideurs politiques, les organisations non gouvernementales et le grand public aux OMD et au besoin de mobiliser le public pour respecter l'échéance de 2015. La publication en masse du rapport traduit vers l'arabe et l'anglais a permis à tous les utilisateurs et au grand public de profiter de ses leçons.

Source : Direction de la Statistique (DS) au Maroc.

ENCADRÉ

20

Espagne - Décentralisation du dialogue formel entre l'utilisateur et le producteur

Le dialogue formel entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques en Espagne reflète l'organisation décentralisée du système statistique, lequel est constitué du système statistique de l'État et des systèmes statistiques régionaux des 17 « communautés autonomes ». Au niveau de l'État, le Conseil supérieur de la statistique (Consejo Superior de Estadística) est un corps consultatif des services statistiques de l'État, qui permet la participation sociale du public, des producteurs et des utilisateurs des statistiques. Le Conseil est présidé par le ministre de l'Économie, le président de l'INS occupant quant à lui le poste de vice-président. Les autres membres doivent appartenir aux syndicats, aux organisations professionnelles ou aux autres institutions sociales, économiques ou académiques.

La mission du Conseil consiste à harmoniser les statistiques et à améliorer l'utilisation des ressources pour les adapter aux besoins en information des utilisateurs et pour permettre aux personnes interrogées de fournir des données primaires plus facilement. Il doit notamment améliorer les ressources existantes, consulter les communautés autonomes et les gouvernements locaux (les municipalités et les provinces) sur des questions pertinentes, émettre une opinion sur la version préliminaire du plan statistique national et les programmes annuels en cours et compiler les propositions et les recommandations relatives aux besoins de l'Espagne en matière de statistiques. À titre d'exemple, le Conseil a proposé des changements techniques concernant l'enquête européenne sur la santé 2009, notamment l'inclusion d'une collecte de données relatives à la violence domestique par le biais d'une nouvelle section d'enquête, en suivant le modèle du questionnaire espagnol sur la santé nationale.

Les Conseils régionaux sur les statistiques opèrent quant à eux de façon similaire, mais sur le plan géographique déterminé par leurs lois respectives. Il est à signaler que les instituts statistiques régionaux sont complètement indépendants de l'INS et les discussions entre l'État et les autorités régionales prend place au niveau du Comité statistique interterritorial. L'activité des Conseils régionaux statistiques reflète les intérêts particuliers de chaque territoire ainsi que la spécialisation sociale et économique de chacun¹⁷.

Source : Institut national de la statistique en Espagne (INE).

ENCADRÉ

21

Tunisie - Enquêtes en grappes à indicateurs multiples - Cycle 4

Une enquête nationale sur la santé et le bien-être des enfants a été effectuée sur un échantillon de 9 600 ménages dans plus de 480 grappes.

Du fait de son large champ d'investigation, la présidence du comité directeur de l'enquête se trouve au ministère du Développement régional et de la Planification. Le comité regroupe des représentants des différents départements ministériels concernés par le sujet, notamment le ministère des Affaires sociales, le ministère des Affaires de la femme et de l'enfance, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé, le ministère de l'Environnement, ainsi que des organisations non gouvernementales.

Les principaux partenaires de cette enquête sont l'UNICEF (pour le soutien technique et financier) et l'Institut national de la statistique en Tunisie qui est l'acteur principal dans la réalisation de ce travail (sur le plan de l'échantillonnage, du travail sur le terrain, du traitement des données et de la diffusion des résultats).

Le ministère du Développement régional et de la Planification préside le comité directeur et aide les différents membres à gérer le questionnaire. Ce questionnaire standard a été légèrement modifié après discussion avec les différentes parties prenantes.

Un comité technique de moindre envergure, composé des membres du comité directeur, a été constitué pour participer à la préparation et à la traduction du questionnaire en arabe dialectal, ainsi que pour la formation du personnel de terrain et pour la supervision du travail sur le terrain.

Les membres de ces comités prennent également part à la préparation du rapport sur l'analyse des données et les résultats de l'enquête.

Source : ministère du Développement régional et de la Planification en Tunisie.

ENCADRÉ

22

France - Préparation de l'enquête sur les sans-abri

Suite aux demandes formulées par les différents partenaires et associations sur la population des sans-abri, le Conseil national de l'information statistique (CNIS) (*) a recommandé en 1993 qu'une enquête et une expérience méthodologique sur les sans-abri soient effectuées pour servir de point de départ en vue d'une meilleure connaissance de ces populations. Un groupe de travail sur les sans-abri a été constitué à cette fin dans le cadre de l'unité relative à la démographie et aux conditions de vie au sein même du CNIS. Le groupe comprenait, en plus des chercheurs et statisticiens, les représentants d'administrations sociales et d'autorités locales, des travailleurs sociaux et les représentants d'associations s'occupant de sans-abri. Un sous-groupe technique se réunissait régulièrement pour approfondir la recherche, préparer des propositions et développer une méthodologie d'enquête.

Le groupe de travail, qui a travaillé entre 1993 et 1996, devait examiner un champ d'étude peu connu en France sur le plan statistique. Composé de 200 personnes, il comprenait les représentants d'associations publiques connues, d'organisations professionnelles, de la société civile et des chercheurs.

Un comité directeur composé de différentes associations s'occupant de sans-abri était en charge des aspects méthodologiques et éthiques étroitement liés à ce type d'enquête. Ces associations ont ainsi contribué au développement des questionnaires et à l'exploration des moyens de localiser les sans-abri et de s'entretenir avec eux, de les remercier avec un acte symbolique qui ménage leur susceptibilité, de déterminer l'étendue de l'enquête et d'éviter les questions déplacées. Le comité directeur a également facilité les entretiens au début de l'enquête.

Le groupe de travail s'est interrogé sur les raisons qui amènent des partenaires différents à demander des données sur le plan national. S'il est effectivement nécessaire sur le plan local d'identifier les situations d'exclusion pour y remédier, quel est donc l'intérêt de compiler des cas individuels sur le plan national ? Toutefois, l'expérience montre que, lorsque les statistiques sont insuffisantes, le débat public se concentre sur les données plutôt que sur la question en soi. Le groupe de travail a vite compris que la diversité des données résultait en grande partie de la diversité des situations : il n'existe pas une seule catégorie de sans-abri, mais un continuum allant de celui qui vit dans la rue à celui qui vit dans un habitat précaire.

Par conséquent, l'INSEE a convié les associations et les entités publiques qui avaient déjà pris part au groupe de travail du CNIS à participer à un entretien public au sujet de l'enquête préliminaire. Toutes les associations ont répondu présentes à l'appel. Les contributions ont eu lieu dans un climat constructif et les participants semblaient pour la plupart convaincus des mérites de l'opération. La plupart d'entre eux souhaitaient participer à la consultation au sujet du questionnaire. Au mois de mars-avril 2000, cinquante associations et instances publiques ont été consultées au sujet du questionnaire préliminaire. Dix volumes inégaux de réponses ont été collectés.

En conclusion, dans ce type d'enquête sur les personnes en grande difficulté, pour lesquelles des conditions d'enquête optimales sont nécessaires dans un environnement loin de celui des chercheurs, et sur lequel peu de travail a été effectué, le partenariat avec les associations est absolument nécessaire. Dans ce cas, les associations ont donné une première impulsion, partagé leurs connaissances de l'environnement et contribué aux différentes phases du travail, notamment le travail sur le terrain. Par la suite, leurs questions et leurs réactions ont permis de préciser et clarifier les analyses et l'interprétation des résultats.

(*) Le Conseil national de l'information statistique (CNIS) est un forum de dialogue entre les statisticiens du secteur public et les utilisateurs des statistiques publiques : les associations, le gouvernement, les syndicats, les employeurs, les employés et les chercheurs.

Source : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Le Comité consultatif européen de la statistique est un autre modèle et les détails relatifs à sa législation sont disponibles en ligne¹⁸.

¹⁷ Instituto Nacional de Estadística – High Council homepage - <http://www.ine.es>

¹⁸ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:073:0013:0016:EN:PDF>

3.3 - Dispositions pour l'organisation de différentes approches

Les ressources jouent bien évidemment un rôle clé dans n'importe quelle organisation. Le temps requis et les coûts nécessaires pour l'organisation d'ateliers de travail, de réunions de comités et de groupes d'échange virtuel via Internet sont très différents.

D'une part, bien que les actions formelles soient coûteuses, elles sont nécessaires en raison des résultats concrets qu'elles peuvent apporter. D'autre part, les dispositions informelles entre les statisticiens et leurs groupes de clients jouent un rôle complémentaire mais non moins important pour la mise en place de dispositions plus formelles et ne nécessitent que peu ou pas de ressources, exception faite du temps consenti par les deux parties.

Une fois les ressources nécessaires calculées, les responsables des activités peuvent avoir besoin de solliciter des fonds supplémentaires.

Une fois le financement en place, il s'agit de décider de l'organisation de la réunion. Qui va préparer une liste de participants et vérifier que les invités principaux peuvent y assister ? Quand, où et à

quelle fréquence les réunions doivent-elles être organisées ? Qui sera chargé de l'ordre du jour et de l'organisation de la réunion ? Qui va rédiger le compte-rendu de la séance et assurer le suivi des points d'action ?

Dans l'idéal, ces questions devraient être examinées avec des collègues utilisateurs. Impliquer les utilisateurs au plus tôt et vérifier qu'ils maîtrisent le processus (en instaurant par exemple des présidences conjointes ou tournantes des réunions) va permettre de consolider le processus.

Un atelier de travail pour le lancement de l'enquête est un moyen utile pour entamer le dialogue et discuter des objectifs, du calendrier et du processus. Il est également important de tenir à jour un fichier des demandes des utilisateurs afin que chacune d'entre elles puisse être abordée.

Eurostat procèdent à des révisions continues des statistiques sectorielles, qui comprennent une révision du processus de production, ainsi qu'une étude de la satisfaction de l'utilisateur.

ENCADRÉ

23

Eurostat - Enquêtes relatives à la satisfaction de l'utilisateur et mises à jour

La mission d'Eurostat consiste à être un fournisseur de premier plan de statistiques de qualité en Europe. Afin de savoir dans quelle mesure elle respecte ses obligations envers ses utilisateurs, Eurostat effectue plusieurs bilans. L'enquête sur la satisfaction générale de l'utilisateur (USS) était menée tous les deux ans jusqu'en 2011 mais sera effectuée de manière annuelle à partir de 2012. Les enquêtes thématiques relatives à la satisfaction de l'utilisateur et les révisions permanentes sur plusieurs domaines statistiques sélectionnés sont également des outils utilisés dans le cadre du programme d'évaluation mené par Eurostat.

La dernière enquête USS a été menée au printemps 2012. Elle reposait sur le questionnaire modèle convenu pour le système statistique européen et a été conçue pour obtenir une meilleure connaissance des utilisateurs, de leurs besoins et de leur satisfaction quant aux services fournis par Eurostat.

L'enquête générale de 2012 a couvert cinq aspects principaux :

- ▶ les informations sur les types d'utilisateurs et les utilisations des statistiques européennes ;
- ▶ les aspects relatifs à la qualité ;
- ▶ la confiance dans les statistiques européennes ;
- ▶ la diffusion des statistiques ;
- ▶ la qualité globale des données et des services d'Eurostat.

Des e-mails ont été envoyés à quelque 86 000 utilisateurs enregistrés sur le site d'Eurostat pour les informer des résultats de l'enquête 2012. Par le biais du site Web d'Eurostat, un total de 3 101 réponses à l'enquête a été collecté, ce qui représente une baisse par rapport aux 4 247 réponses enregistrées en 2011, mais le double des réponses recueillies en 2009. Ce nombre de réponses reflète l'ampleur de la campagne publicitaire et le nombre croissant d'utilisateurs enregistrés. Afin de permettre une analyse comparative dans le temps, les dernières enquêtes générales étaient très similaires et ne comportaient que quelques ajustements mineurs qui reflétaient les changements intervenus dans la politique de diffusion d'Eurostat et les questions transversales.

(...)

Eurostat - Enquêtes relatives à la satisfaction de l'utilisateur et mises à jour (suite)

Pour obtenir un meilleur aperçu des types d'utilisateurs, différents groupes d'utilisateurs ont été définis dans l'enquête : 1) les étudiants, les académiciens et les utilisateurs du secteur privé, 2) l'Union européenne et les organisations internationales et politiques, 3) les entreprises, 4) le gouvernement, et 5) les autres utilisateurs. Contrairement à l'enquête de 2011, les réponses des médias n'ont pas fait l'objet d'une analyse distincte puisque leur quantité et leur qualité n'ont pas été jugées statistiquement significatives. Leurs réponses ont été incorporées dans le groupe « autres utilisateurs ». Un moyen d'accroître le nombre de réponses des journalistes sera examiné dans la prochaine édition de l'enquête.

L'évaluation extensive de l'enquête est disponible sur le site d'Eurostat¹⁹. Les constatations principales sont présentées dans les aspects généraux et les aspects de qualité (général, opportunité, exhaustivité, comparabilité et diffusion).

Le plus important est que chaque processus a abouti à un nombre d'améliorations proposées. Au sujet des aspects de diffusion, les enquêtes de 2011 et de 2012 incluaient plusieurs propositions :

- ▶ améliorer l'accessibilité des statistiques européennes en réduisant le nombre de démarches nécessaires pour accéder aux données, améliorer les outils de recherche et mieux orienter les utilisateurs ;
- ▶ ajouter une page sur les acronymes et les abréviations et attirer l'attention des utilisateurs dessus ;
- ▶ élargir la portée des pages de statistiques expliquées de type wiki ;
- ▶ rendre davantage de microdonnées anonymes disponibles ;
- ▶ accroître la visibilité et le contenu du calendrier de diffusion et le mettre à jour dans les délais ;
- ▶ améliorer les outils de recherche et de navigation pour les utilisateurs qui travaillent dans des langues autre que l'anglais ;
- ▶ améliorer le langage des métadonnées de sorte qu'elles soient plus conviviales et faciles à comprendre ;
- ▶ accroître la visibilité des métadonnées et leur navigation, ajouter des liens entre les fichiers de métadonnées statistiques qui sont connectées et des liens entre les données et les métadonnées.

Mises à jour

Les révisions continues sont un outil clé utilisé pour effectuer une évaluation plus complète des performances d'un domaine statistique spécifique avec pour but de définir des améliorations ciblées. Ces révisions ne visent pas uniquement à évaluer les données statistiques produites, mais aussi les processus qui sous-tendent leur production, l'interaction avec les fournisseurs de données et les utilisateurs des données et la qualité des données. Une révision continue est ainsi une évaluation formatrice qui évalue comment rendre le processus de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques dans un domaine statistique spécifique plus efficace (rapport coût/bénéfice) et efficace. Chaque révision est effectuée à l'aide de plusieurs outils, dont les enquêtes thématiques sur la satisfaction de l'utilisateur et les entretiens utilisateur ciblés. Les révisions font partie du cadre de travail sur l'assurance-qualité établi par Eurostat en 2007. Une liste de révisions et d'évaluations correspondantes est disponible gratuitement sur le site Web d'Eurostat²⁰. Neuf révisions ont été effectuées entre 2009 et 2011 sur des sujets intrinsèques aux statistiques sociales.

Source : Office statistique de l'Union européenne – Eurostat.

3.4 - Comment intégrer les résultats du dialogue entre l'utilisateur et le producteur dans le Système statistique national (SSN)

Il est utile de mettre en place un cadre de travail légal et institutionnel régissant le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs. Avant cela, il convient d'évaluer les institutions et les législations en place et de décider si un changement doit être introduit. À titre d'exemple, il est possible :

- ▶ d'évaluer les institutions en place, leur efficacité et leur pertinence par rapport au dialogue ;
- ▶ de revoir le caractère adéquat de la loi sur la statistique pour mettre en place un cadre de travail efficace pour le dialogue ;
- ▶ de proposer une révision de la loi sur les statistiques pour promouvoir le dialogue ;
- ▶ de proposer un processus opérationnel pour organiser et mener le dialogue.

¹⁹ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality/evaluation/general_evaluation_results

²⁰ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality/evaluation/domain_specific_results

Quels que soient les résultats du dialogue, il est important de les intégrer dans le système statistique national afin d'obtenir un résultat concret permettant de combler les lacunes en matière d'information. Il existe plusieurs façons de procéder. Toutefois, la méthode à suivre dépend de l'organisation du SSN dans chaque pays : qui prend les décisions globales ? Comment sont-elles prises ?

Certains pays organisent leur SSN à l'aide d'une initiative de Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Ces stratégies, initiées par PARIS21, sont des plans à long terme (sur une

période allant de 5 à 10 ans), conçus pour un système statistique national et qui mettent l'accent sur une consultation appropriée entre les utilisateurs et les producteurs pendant les phases de préparation, de mise en application et d'évaluation. Si une SNDS existe dans un pays, il peut donc être utile de discuter au début du dialogue entre le producteur et l'utilisateur avec les personnes chargées de la gestion de la stratégie et de travailler avec ces dernières pour intégrer les discussions dans la stratégie globale pour le développement statistique.

ENCADRÉ

24

Dialogue dans le cadre de travail de la SNDS

Un dialogue solide entre les utilisateurs et les producteurs des données est essentiel pour garantir que le système statistique satisfasse aux besoins de la société. Ce dialogue doit prendre place au sein d'un cadre de travail défini par une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Alors que ce dialogue peut être facilité par le Conseil national de la statistique (CNS) ou l'Institut national de la statistique (INS) dans le cadre d'un Système statistique national, le processus de conception d'une SNDS offre l'occasion de rendre ce dialogue opérationnel auprès d'un large éventail de partenaires nationaux.

Les SNDS permettent aux pays en développement de mettre sur pied un système statistique fiable qui produit les données nécessaires pour concevoir, mettre en application et gérer des politiques et des programmes de développement national. Les SNDS offrent aux pays une vision sur le développement des statistiques et un plan d'action détaillé sur une période allant de 5 à 10 ans pour couvrir la production de toutes les statistiques officielles. En d'autres termes, les SNDS sont des plates-formes permettant de planifier les capacités, l'infrastructure et les activités de terrain statistiques. Cette plate-forme permet également aux parties prenantes d'un SSN (ministères sectoriels, banque centrale, INS, etc.) aussi bien qu'aux partenaires techniques et financiers (PTF), comme les donateurs bilatéraux, les institutions multilatérales et d'autres acteurs externes impliqués dans les statistiques du pays, de coordonner leurs efforts grâce à des mécanismes adéquats.

Il est crucial d'impliquer non seulement les producteurs mais également les utilisateurs dans le processus de conception d'une SNDS. Les utilisateurs sont des consommateurs de statistiques et un système statistique n'est viable que lorsque les produits et les services qu'il offre satisfont aux besoins des utilisateurs. Il existe dans chaque pays un éventail d'utilisateurs de données. Cet éventail inclut les décideurs politiques mais aussi les chercheurs, les analystes, le secteur privé, les organisations régionales et internationales, les donateurs, les médias, les citoyens et les organisations de la société civile.

Les SNDS doivent être conçues sur la base d'un processus participatif géré par les autorités nationales, en collaboration étroite avec les acteurs principaux dans un système statistique national. L'échec ou la réussite d'une approche par SNDS dépend largement : 1) de l'engagement politique significatif au niveau le plus élevé ; 2) du degré d'engagement du pays dans l'approche et l'intensité du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs ; 3) de la mobilisation des ressources nécessaires et 4) de la qualité du dialogue avec les PTF.

Lors du processus de conception de la SNDS, les discussions doivent porter sur :

- ▶ les partenaires nationaux et externes pour assurer une plus grande cohérence et efficacité dans le développement du système statistique ;
- ▶ les utilisateurs et les producteurs, pour tenir compte davantage des attentes des utilisateurs et des capacités des producteurs afin de favoriser l'entente mutuelle et d'assurer une meilleure gestion des résultats ;
- ▶ les unités du système de production, pour aligner les produits sur les normes internationales et coordonner les programmes pour une plus grande efficacité ;
- ▶ les responsables nationaux et techniques externes, pour rationaliser l'affectation des ressources.

Grâce à un SSN efficace et à une SNDS bien conçue, les pays peuvent créer un environnement d'échange viable dans lequel les utilisateurs expriment leurs besoins, les producteurs ce qu'ils sont capables de produire pour satisfaire à ces besoins et dans lequel les deux groupes cherchent à développer des solutions appropriées pour atteindre des objectifs nationaux.

Source : Secrétariat de Paris21, www.paris21.org.

En premier lieu, les résultats du dialogue et le plan en résultant doivent être documentés. Il faut reconnaître au préalable que la mise en application, effectuée par l'INS seul ou avec d'autres parties prenantes, va prendre du temps. Les attentes doivent être gérées par les parties concernées. Les rapports réguliers sur les progrès effectués, qui évaluent la mise en application, sont un moyen utile de maintenir le dynamisme et d'offrir à toutes les parties concernées l'opportunité de suivre le projet.

Il n'existe pas de manière unique de mettre en application tous les projets. Les approches et les dispositions peuvent varier en fonction du pays. La gouvernance du processus et la responsabilité globale sont aussi importantes ici que pour n'importe quel autre projet et les dispositions doivent ainsi être pensées à l'avance afin d'être claires et adaptées.

Dans certains pays par exemple, les décisions relatives au SSN sont prises par un conseil statistique ou un corps consultatif. Lorsque cela est le cas, il est utile d'informer brièvement le comité au début du dialogue des opérations en cours pour solliciter ses commentaires et son avis. Le comité doit être au courant de toutes les étapes du processus et donner son avis et son aval sur les recommandations proposées.

3.5 - Diffusion des statistiques

Une meilleure diffusion et communication des statistiques sociales constituera probablement le résultat du dialogue. Cette section traite du moyen de produire une politique de diffusion et présente différentes approches de diffusion au niveau de la région.

Quatre questions sont centrales pour n'importe quelle politique de diffusion :

1. **Quelles sont les données à diffuser ?** Quelle est la forme la plus appropriée : des tableaux statistiques prédéterminés, des indicateurs dérivés et/ou des données brutes qui peuvent être traité(e)s par les utilisateurs en fonction de leurs besoins ?
2. **Quel est le public cible ?** Les médias ? les universitaires ? Les décideurs politiques ? Les préférences peuvent varier en fonction du public.
3. **Comment faut-il diffuser les données ?** Quels sont les moyens à utiliser : des publications,

des brochures ou des communiqués de presse détaillés ? Quelles sont les images les plus appropriées pour « raconter l'histoire » au public cible ? Quels sont les canaux de communication à utiliser : Internet, la télévision, la radio ? Faut-il organiser des événements spéciaux pour promouvoir les publications importantes ?

4. Comment faut-il renforcer les capacités nationales pour améliorer les compétences du personnel pour la diffusion des statistiques sociales ?

Les données peuvent être diffusées moyennant trois méthodes :

1. Les microdonnées anonymes brutes peuvent être distribuées sous certaines conditions. Cette distribution implique le risque de violer la confidentialité institutionnelle et ne s'applique qu'aux experts et utilisateurs avancés en matière de statistiques qui ont le temps d'effectuer des analyses. Ces derniers disposent d'une liberté de remise en question des données conséquente. Toutefois cette méthode n'est pas utilisée ou elle est impossible à utiliser dans certains pays.
2. Les résultats et les publications statistiques, comme les pages Web, les données en ligne téléchargeables, les notes thématiques, les brochures et les annuaires, servent un groupe plus large d'utilisateurs. Ils ont un coût de production fixe relativement élevé, mais pour ce qui est des données électroniques et des publications, un coût marginal nul par la suite. Bien que ce format empêche les utilisateurs d'examiner les données de la manière dont ils veulent, il permet néanmoins aux INS de contrôler la qualité des données et de faire en sorte qu'elles servent l'objectif escompté.
3. La diffusion ponctuelle de données effectuée par les INS en réponse à des demandes spécifiques. Cette diffusion permet d'adapter l'information aux demandes des utilisateurs. Toutefois, chaque demande représente une charge supplémentaire en termes d'utilisation des ressources de l'INS et les données sont donc disponibles à un prix coûtant.

La publication par l'Institut des statistiques de Norvège intitulée : *User-friendly presentation of statistics: A guide to creating a dissemination strategy and dissemination guidelines for developing and transition countries* constitue une référence utile²¹.

²¹ http://www.ssb.no/int/pres_stat/pres_stat.pdf

ENCADRÉ

25

Stages de formation du programme Medstat sur la diffusion de l'information : un outil pour aider à promouvoir le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs

Afin de renforcer les capacités des INS dans les pays partenaires de la PEV-Sud en matière de diffusion des résultats statistiques et de travailler avec les utilisateurs, six cours (quatre cours de formation de base et deux cours de formation de formateurs) ont été organisés dans le cadre du programme Medstat. Ainsi, l'importance de concevoir une stratégie de diffusion et de renforcer la relation avec les utilisateurs a-t-elle constitué la base des cours de formation.

Deux stages de formation de base ont été organisés par Medstat II : un cours régional pour les pays partenaires en 2006 à Amman et un cours sous-régional pour les pays francophones en 2007 à Marrakech. Les participants ont été initiés aux méthodes et aux outils permettant d'identifier les besoins des utilisateurs et de suivre leur degré de satisfaction dans le temps afin de construire des relations durables. De plus, les participants ont acquis des compétences en termes de rédaction de rapports statistiques conviviaux et de rédaction de communiqués de presse attrayants.

Deux stages de formation de formateurs ont également été organisés par Medstat II en 2008 en deux sessions (à Malte et à Rome) : la formation des futurs formateurs permet de renforcer les capacités de formation des INS en créant un groupe de formateurs capables de partager leur savoir et de le diffuser dans le Système Statistique National (SSN). L'objectif du cours était d'améliorer les compétences pratiques nécessaires à la production de rapports statistiques conviviaux et de communiquer des informations statistiques aux groupes d'utilisateurs appropriés.

Deux stages de formation de base ont été organisés par Medstat III à Tunis (en français) et à Madrid (en anglais) en 2012, qui ciblaient le personnel des INS responsable de la politique de diffusion statistique et les experts en matière d'outils de diffusion électroniques. L'objectif était de réunir ces deux groupes pour développer une meilleure compréhension commune des objectifs de base en matière de publication et de diffusion et de mettre en avant l'importance de répondre aux besoins des utilisateurs en matière de statistiques et d'y répondre mieux.

La culture de diffusion et les relations proactives avec les utilisateurs doivent être appliquées par tout le personnel des SSN. De plus, une plus grande priorité doit être accordée à l'organisation de cours sur le plan national pour atteindre un plus grand nombre de parties prenantes. Pour une plus grande efficacité et durabilité, ces actions doivent être soutenues par les responsables principaux des INS

Source : expert Medstat III spécialisé en formation.

ENCADRÉ

26

Maroc - Convention de coopération avec les partenaires locaux

Dans le cadre des efforts déployés par le HCP (Haut Commissariat au Plan) en vue de développer et de renforcer ses relations avec ses partenaires, c'est-à-dire les utilisateurs et les producteurs d'information statistique, ce dernier a formalisé sa relation avec certains partenaires locaux en signant des accords écrits. Ces accords définissent des engagements mutuels pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données. Ces mémorandums d'entente établis dans le cadre de la coopération scientifique ont été signés par la Banque mondiale, l'Unicef, la CGEM, l'Office des changes, l'Université Mohammad V-Agdal-Rabat et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Le mémorandum permet à ces partenaires d'accéder aux microdonnées pertinentes aux fins de recherche qui ont fait l'objet de discussions avec le HCP et la *Direction de la Statistique*.

Source : informations partagées lors des réunions du groupe de travail chargé du Manuel.

Une politique de communication traitant de la sensibilisation aux produits et une politique de diffusion traitant de la transmission du produit aux utilisateurs peuvent être utiles.

Parmi les questions clés auxquelles il faudra répondre dans le cadre de la politique de communication figurent notamment les suivantes : Quels sont les objectifs ? Quels sont les utilisateurs à cibler ? Quels sont les canaux à utiliser ?

Parmi les questions clés auxquelles il faudra répondre

dans le cadre de la politique de diffusion figurent notamment les suivantes : Quel est l'objectif de la diffusion des données ? Comment faire ? Quelles sont les contraintes ? S'agit-il du format, du niveau de détail et de l'explication adéquats, qu'en est-il des commentaires ? Le timing est-il approprié ? Le produit est-il accessible et bon marché (ou dans un scénario idéal, gratuit) ?

Eurostat a conçu une politique étendue de communication et de diffusion qui fournit un modèle utile.

ENCADRÉ

27

Politique de communication et de diffusion d'Eurostat

Une politique de communication et de diffusion relative aux statistiques peut aider à combler les lacunes entre ce que les producteurs sont capables de fournir et ce que les utilisateurs cherchent, à quel moment et sous quelle forme. Eurostat a présenté à cet effet plusieurs stratégies de communication et de diffusion qu'elle a développées au fil du temps. Chacune de ces stratégies repose sur les réussites antérieures et est adaptée, entre autres, aux développements technologiques, aux besoins émergents et aux contraintes budgétaires.

Les composantes

La décision prise en 2004 de rendre toutes les données non confidentielles disponibles et téléchargeables gratuitement sur le site Web d'Eurostat a constitué un développement clé dans la stratégie de communication et de diffusion d'Eurostat. Ce principe de gratuité, ainsi que les développements technologiques qui l'ont facilité, ont abouti à des changements considérables dans le processus de diffusion et les canaux de communication disponibles aux utilisateurs.

La politique était fondée à l'époque sur trois objectifs clés :

- être la source de premier choix en matière de données européennes statistiques ;
- accroître le niveau de service offert par Eurostat aux utilisateurs et plus spécifiquement augmenter l'exposition des données d'Eurostat en général en adoptant une approche de service public favorisant l'accès gratuit aux services ;
- représenter les données d'Eurostat de façon attractive et les accompagner autant que possible de commentaires clairs et objectifs.

Ces objectifs ont été portés par plusieurs actions qui demeurent pertinentes aujourd'hui :

- déterminer les groupes cibles prioritaires et classer les supports d'information par ordre de priorité ;
- s'assurer que la diffusion des statistiques constitue une partie du travail de chaque unité de production ;
- mettre en place un système pour contrôler les niveaux d'utilisation et de satisfaction des différents groupes d'utilisateurs ;
- mettre en relation la diffusion, les événements spécifiques et les sujets actuels ;
- s'assurer que le site Web d'Eurostat est le principal outil de diffusion/communication ;
- s'assurer que le système de publication papier est développé pour accroître l'importance des simples publications traitant des données sélectionnées pour l'intérêt général des utilisateurs ;
- mettre en place une politique active pour la « formation » des utilisateurs d'Eurostat ;
- mettre en place des mécanismes de suivi et de retour.

La nouvelle stratégie

La stratégie de diffusion et de communication la plus récente d'Eurostat pour 2010-2015 reflète la mission de l'organisation, les principes de base de son Code de pratique, sa vision et son principe de diffusion gratuite au travers d'objectifs et d'actions concrètes.

Sa vision est que les statistiques officielles jouent un rôle fondamental dans la société d'aujourd'hui. La disponibilité d'informations statistiques impartiales et objectives est essentielle pour toutes les instances de prise de décision. L'information statistique souligne la transparence et l'ouverture des décisions politiques et les statistiques officielles représentent donc un bien public qui sert de base pour le bon fonctionnement de la société.

(...)

ENCADRÉ

27

Politique de communication et de diffusion d'Eurostat

(suite)

Cette vision a donné naissance à quatre objectifs de base pour la diffusion et la communication chez Eurostat et dans le système statistique européen (SSE) :

- A. servir les besoins des utilisateurs en offrant des statistiques officielles de qualité ;
- B. aider la prise de décision et la société civile en mettant les statistiques à disposition de tous les acteurs de façon ouverte ;
- C. aider les décideurs politiques à comprendre les statistiques et à les utiliser correctement ;
- D. sensibiliser les utilisateurs à la valeur ajoutée des statistiques du SSE.

Plusieurs actions ont été établies pour mettre en œuvre cette stratégie :

- retravailler les services de téléchargement de masse ;
- améliorer l'accès aux métadonnées ;
- ajout de sections aux indicateurs Europe 2020, le PIB et plus encore dans les pages dédiées du site Web Eurostat ;
- retravailler le style « Web » des pages existantes ;
- développer les articles de type wiki relatifs aux « statistiques expliquées » et utiliser ces articles pour préparer des publications papier sélectionnées comme l'annuaire ;
- réduire continuellement le nombre de publications papier (Eurostat doit produire moins de 20 publications papier en 2012) ;
- utiliser de nouveaux outils pour la visualisation des données ;
- mettre fin à l'utilisation payante des microdonnées ;
- promouvoir les données d'Eurostat comme étant « des données ouvertes », par exemple via l'Explorateur de données publiques de Google.

Deux nouveaux domaines d'actions possibles ou étendues ont été établis avec les INS :

- coopération dans le développement et l'utilisation d'outils et de services communs relatifs à la diffusion ;
- conditions communes aux SSE pour l'accès gratuit aux données et la réutilisation gratuite de ces dernières.

De nouveaux outils de communication sont également en cours de développement, comme les applications pour les mobiles/tablettes pour les profils des pays et les statistiques expliquées, les flux RSS/Atom et l'utilisation de Twitter. Les formes et les types de communication évoluent également pour garantir une meilleure classification dans les moteurs de recherche. De cette façon, la stratégie de communication et de diffusion d'Eurostat devrait rester dynamique et capable de répondre aux nouvelles tendances et exigences.

Source : Office statistique européen – Eurostat.

Quelle que soit la stratégie utilisée, il est important de rappeler que les médias doivent être impliqués. Les médias constituent le moyen le plus important d'informer le public des principales statistiques (si le grand public est l'audience recherchée). Il ne suffit pas de publier des communiqués de presse en espérant que les médias vont les reprendre. La stratégie peut combiner les actions suivantes :

- Contacter des journalistes clés pour les informer de la prochaine parution des publications, offrir de les aider dans la production d'articles médiatiques (un INS doit tenir un calendrier de publications qui doit être accessible au public et les utilisateurs doivent en être informés).
- Préparer les communiqués de presse, y joindre des passages intéressants que les journalistes pourraient reprendre.

- Fournir une liste de personnes informées que les journalistes peuvent contacter pour les aider avec leurs articles.

Les utilisateurs accèdent de plus en plus aux données sur Internet, aussi un site Web bien conçu est très important. Toutefois, différents styles de sites Web peuvent être utilisés à des fins différentes. Permettre aux utilisateurs de remettre en question les données et d'extraire l'information à des niveaux géographiques différents constitue l'avantage clair d'Internet par rapport aux publications papier. Cela est particulièrement utile lorsque les données sont disponibles au niveau local.

De nombreuses formations à Internet sont désormais disponibles puisqu'il s'agit d'un domaine important.

3.6 - Accès aux microdonnées

L'accès aux microdonnées constitue lui aussi une question débattue par de nombreux INS.

Des restrictions techniques et légales sur l'accès aux microdonnées existent dans de nombreux pays alors que de plus en plus d'utilisateurs avertis souhaitent accéder à ces données. Un nombre croissant d'INS répond favorablement à cette demande. Alors que certains considèrent que l'accès aux données doit être limité en raison des risques de mauvaise utilisation et interprétations, d'autres considèrent que les statisticiens ne doivent pas régir l'accès aux données.

Si un INS publie des données confidentielles avec un avertissement adéquat sur leur utilisation, la responsabilité d'utiliser ces données devient celle de l'utilisateur (tout comme lorsqu'un médecin prescrit un médicament, il revient au patient de suivre les instructions qui figurent sur le flacon). Des métadonnées solides et mises à jour sont importantes à cet effet, ainsi que les recommandations d'utilisation de ces données à des fins de modélisation ou autres. Comment la pondération des enquêtes doit-elle par exemple être utilisée dans un modèle de régression ?

Au Maroc, les statisticiens apprennent aux utilisateurs à analyser les microdonnées.

Ce type de dialogue présente des avantages techniques mais potentiellement gratifiants. Il faut faire preuve de prudence ne serait-ce que dans les premières phases de publication des microdonnées pour faire en sorte que les données soient correctement utilisées. De plus, bien que la généralisation soit difficile, si les données sont mal utilisées et que cela a des conséquences, le producteur de données est tenu de réagir au plus vite pour apporter des clarifications. Ce sujet a été traité par l'Institut international des statistiques lors de sa déclaration de 2010 sur l'éthique professionnelle, dans laquelle il affirme ce qui suit : « les statisticiens doivent se prémunir contre toute mauvaise interprétation ou tout mauvais usage prévisible des statistiques. Si une mauvaise interprétation ou un mauvais usage a lieu, des mesures doivent être prises pour informer les utilisateurs potentiels » (traduction non officielle)²². Ce propos doit être pris en compte et faire partie d'une stratégie de gestion des risques.

ENCADRÉ

28

Accès aux microdonnées en Palestine

En Palestine, le PCBS offre un accès bien conçu aux microdonnées. Il présente les avantages suivants :

1. encourager l'utilisation des données brutes par les chercheurs du secteur public et les décideurs politiques ;
2. renforcer la relation entre le PCBS et le public notamment avec les centres de recherche scientifique et les centres universitaires ;
3. assurer aux scientifiques la possibilité d'effectuer des recherches qui servent les décideurs politiques ;
4. faire gagner du temps au personnel du PCBS en réduisant le nombre de demandes de données auquel il doit répondre ;
5. saisir les données dans des bases de données statistiques disponibles sur Internet.

Pour chaque ensemble de données, un dossier d'utilisation publique (PUF) pour les chercheurs et les bibliothèques est rendu disponible publiquement. Un autre dossier PUF est parfois également disponible pour les universités et les diplômés (notamment les données de l'enquête sur la population active et de l'enquête relative à la santé).

Il existe deux règles clés :

Règle 1 : le PCBS est tenu d'éliminer toutes les variables permettant à l'utilisateur d'extraire des résultats qui ne sont pas validés par le PCBS. Ces variables qui menacent la validité des données sont recombinaisons au travers d'essais et d'erreurs. Certaines variables sont supprimées du dossier PUF car les données ne peuvent pas être publiées pour des raisons de qualité ou de validité. Ces suppressions sont effectuées à la discrétion du Bureau.

(...)

²² <http://www.isi-web.org/about-isi/professional-ethics>

ENCADRÉ

28

Accès aux microdonnées en Palestine

(suite)

Règle 2 : seule une partie du contenu des fichiers d'origine peut être transférée dans des fichiers PUF. Lors du choix des données brutes éligibles à l'utilisation publique, le PCBS peut en général :

1. étudier les fichiers de données brutes dans le détail et spécifier les indicateurs et les variables qui doivent être inclus dans les fichiers de données brutes ;
2. examiner la possibilité de publier les données, ne serait-ce qu'en étudiant la pondération et en veillant à ce que l'échantillon permette la publication à des niveaux spécifiés ;
3. ajouter des données pour indiquer les données informationnelles d'origine au cas où les données d'origine doivent être consultées ultérieurement ;
4. calculer les statistiques et effectuer des comparaisons pour assurer la conformité avec les données publiées.

Les données ci-après sont éligibles à l'utilisation publique :

1. enquêtes et recensements effectués par le Bureau ;
2. données traitées selon des procédures standard spécifiques ;
3. données dont la validité peut être assurée ;
4. données qui contiennent des variables sélectionnées à partir des données d'origine ;
5. données qui contiennent 10-20 % de données de recensement ;
6. métadonnées nécessaires pour permettre à l'utilisateur d'utiliser les données de façon appropriée et aisée.

Source : Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

3.7 - Conseils pour un dialogue réussi

Voici cinq conseils permettant de vérifier que le dialogue est réussi :

1. D'abord et avant tout, il va sans dire qu'il est **inutile d'entamer le dialogue si l'une ou l'autre partie n'est pas prête à tenir compte de l'avis de l'autre**.
2. Les statistiques sociales sont un domaine très large. Au lieu d'essayer de couvrir tous les domaines à la fois, il est plus prudent et facile d'établir **un dialogue entre l'utilisateur et le producteur portant sur un thème en particulier**. Il peut s'agir d'un processus d'apprentissage.
3. **Le rythme de la collaboration peut être un facteur de réussite déterminant**. La rapidité du processus de dialogue dépend de nombreux facteurs comme la diversité des parties prenantes, l'environnement politique et la complexité du sujet. Toutefois, comme le processus de collaboration peut inculquer un sentiment d'appropriation du projet, il ne doit pas être précipité. Si les utilisateurs sentent que la collaboration a commencé trop tard ou a été trop rapide, ils peuvent réagir de façon négative.

4. **Il faut se méfier de la consultation excessive** qui, lorsqu'elle est extensive, peut entraîner une fatigue des parties prenantes et des frustrations si le projet stagne.
5. Par ailleurs, **le mode d'interaction est tout aussi important**. Les comportements qui déterminent l'efficacité de la collaboration entre le gouvernement et les autres parties valent également pour d'autres relations réussies. Lors d'une collaboration réussie, les partenaires s'écoutent les uns les autres, se montrent ouverts à de nouvelles idées et agissent en conséquence. Ils comprennent aussi les systèmes plus étendus dans lesquels les partenaires opèrent. Ces aspects peuvent à leur tour contribuer au renforcement d'une confiance partagée. Lorsque les collaborateurs ont l'impression d'avoir une influence réelle sur une initiative donnée, ils peuvent apporter davantage d'énergie et d'enthousiasme à la collaboration.

Il faut également tenir compte de dix autres conseils :

1. **Ne pas être trop ambitieux**. Commencez avec un projet pilote (par exemple un dialogue relatif à une nouvelle enquête statistique) et essayez de travailler avec les structures existantes du gouvernement.
2. **Comprendre l'environnement**. Prendre son temps pour identifier les parties prenantes adéquates et impliquer les décideurs politiques au plus tôt. Il faut tenir compte des contraintes auxquelles se heurte un INS pour modifier un programme statistique.
3. **Ne pas travailler seul**. Il faut trouver des partenaires impliqués et en impliquer d'autres si nécessaire (notamment les partenaires internationaux).
4. **Finir ce qui a été commencé**. Préparez une feuille de route adéquate et anticipez ce qui peut se passer (par exemple la modification d'un questionnaire, la refonte d'une publication statistique, etc.). Préparez-vous au suivi et agissez en fonction d'un calendrier clair.
5. **Se rappeler que le processus a un coût** (en termes de fonds et de temps) et qu'il faut trouver les ressources nécessaires. Même si le coût constitue une petite partie du cycle statistique, il faut en tenir compte dans le processus.
6. **Prévoir la formation et le développement des capacités** des utilisateurs et des producteurs au sein du dialogue.
7. **Ne pas s'attendre à des résultats immédiats** : le processus en soi est bénéfique.
8. **Se renseigner sur les besoins des utilisateurs**. Il est difficile pour les utilisateurs d'exprimer ce qu'ils veulent, d'où l'utilité de leur demander de réagir à une ébauche de proposition ou de publication ;
9. **Être prêt à améliorer la communication et le marketing**. Ces deux facteurs contribuent à la réussite de l'initiative. Il faut choisir des canaux adaptés aux différents types d'utilisateurs. Un mélange d'approches est souvent nécessaire.
10. **Documenter ce qui est fait**. Les traces écrites sont utiles.

Annexe 1 :

Le groupe de travail Medstat III sur le dialogue entre l'utilisateur et le producteur

Dans l'objectif de rédiger le Manuel régional, un groupe de travail a été constitué au mois de novembre 2010 à Paris, en France. Il était composé de la manière suivante :

Groupe d'experts (GE). Ce groupe est en particulier responsable de la rédaction du Manuel. Il est composé des personnes suivantes :

► Experts nationaux (7) :

Producteurs : Mme Fidaa ABATLI, Bureau central des statistiques – Palestine ;
M. Amer Al-JAMAL, Département des Statistiques – Jordanie ;
Mme Lara BADRE, Administration centrale de la Statistique – Liban ;
Mme Amal LAKEHAL, Office national des statistiques – Algérie ;

Utilisateurs : Prof. Tanios GERGES, Université Libanaise – Liban ;
M. Wissem ROMDHANE, ministère du Développement régional
et de la Planification – Tunisie ;
M. Abdelkader TETO, Observatoire des conditions de vie
– Haut Commissariat au Plan – Maroc.

► Experts internationaux (4) :

Expert court terme : M. Jon HALL, statisticien, expert en communication ;

Eurostat : M. Edward COOK, Unité A6;

Medstat III : M. Bahjat ACHIKBACHE, expert spécialisé en statistiques sociales ;
M. José CERVERA-FERRI, chef d'équipe.

Groupe de référence (GR). Ce groupe est chargé d'émettre des commentaires et conseils sur des questions fondamentales. Le GR travaille avec des bénévoles et fait l'objet d'une consultation trimestrielle. Il est composé des personnes suivantes :

- Le directeur général des instituts nationaux de la statistique des pays partenaires du programme Medstat III ;
- Les principaux coordinateurs nationaux et les coordinateurs du secteur des statistiques sociales des pays partenaires du programme Medstat III ;
- Les participants à l'atelier de novembre 2010 non membres du groupe d'experts.

Groupe d'évaluation par les pairs (GEP). Ce groupe est responsable de la révision de la version finale du Manuel régional produit par le groupe d'experts. Il est composé de 3 spécialistes internationaux indépendants originaires de pays européens, qui ont été sélectionnés pour intervenir en tant qu'utilisateurs et producteurs des statistiques sociales :

- M. Jan Robert SUESSER, statisticien senior, fonctionnaire, ancien directeur de l'agence Adetef et actuellement à la tête du Bureau de l'enregistrement des propriétés, ministère des Finances, France ;
- M. Jean LE NAY, économiste indépendant spécialisé en macroéconomie et en économie de développement, retraité de l'université et du secrétariat des Nations unies avec 25 ans d'expérience dans l'utilisation de données économiques et sociales. Il est actuellement en mission pour les Nations unies et PARIS21 ;
- M. Roger EDMUNDS, statisticien senior indépendant avec une vaste expérience internationale et une connaissance approfondie du programme Medstat III et de l'environnement statistique des régions de l'Europe et de la Méditerranée.

Annexe 2 :

Principes fondamentaux de la statistique officielle - Nations unies

Principe 1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.

Principe 2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.

Principe 3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.

Principe 4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.

Principe 5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les personnes qui répondent.

Principe 6. Les données individuelles recueillies pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

Principe 7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.

Principe 8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour garantir la cohérence et l'efficacité du système statistique.

Principe 9. L'utilisation, par les organismes responsables de la statistique de chaque pays, des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.

Principe 10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.

Annexe 3 :

Le système statistique national en Tunisie

Les principes fondamentaux de l'activité statistique en Tunisie

La loi n° 99-32 du 13 avril 1999 sur le système statistique national fait référence à certains principes de base et à des règles éthiques qui régissent l'activité statistique nationale. Le respect de ces principes et règles :

- ▶ garantit la production d'informations statistiques crédibles et de qualité ;
- ▶ garantit l'accès de tous les utilisateurs à l'information statistique ;
- ▶ maintient la confiance de ces utilisateurs dans les statistiques produites et diffusées.

La **mission du SSN** est d'offrir aux administrations, entreprises et organisations publiques, ainsi qu'aux institutions médiatiques, aux chercheurs et au grand public des données statistiques dans les domaines économique, social, environnemental et autres et d'effectuer notamment :

- ▶ La collecte de données provenant des ménages, des entreprises, des administrations et de toute autre entité pouvant faire l'objet d'une enquête statistique, ainsi que le traitement et l'enregistrement de ces données ;
- ▶ La publication et la diffusion de l'information statistique auprès des utilisateurs publics et privés, et le développement de cette dernière grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il peut être demandé aux utilisateurs dans certains cas de verser une contribution aux coûts de collecte et de diffusion ;
- ▶ Des analyses préliminaires sur les différents domaines en relation avec le développement en fonction des statistiques disponibles ;
- ▶ La coordination des activités des différentes structures et entités en charge des statistiques et la planification des activités statistiques ;
- ▶ La définition des concepts, de la terminologie et des normes et l'adoption des méthodes statistiques actuellement utilisées au niveau international ;
- ▶ L'organisation d'une consultation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique pour satisfaire les besoins en données et garantir la disponibilité des statistiques requises ;
- ▶ La formation initiale et sur le lieu de travail du personnel qui travaille dans le domaine des statistiques, la promotion de la recherche et la diffusion de la culture des statistiques.

Le **système statistique national de la Tunisie** est composé de structures et d'entités en charge de la collecte, du traitement, de la conservation, de l'analyse et de la diffusion des statistiques nationales, ainsi que de la coordination des activités statistiques :

- ▶ Le Conseil national de la statistique ;
- ▶ L'Institut national de la statistique ;
- ▶ Les autres structures de statistiques publiques spécialisées ;
- ▶ Les institutions de formation à la statistique.

Ces structures jouissent d'une indépendance scientifique et mènent leur mission conformément aux concepts, règles méthodologiques et techniques communément admises dans le secteur. Les entités et structures privées peuvent également collecter et utiliser les informations statistiques nécessaires aux analyses et aux études qu'elles mènent dans le cadre de leurs activités, si elles ne sont pas disponibles. Toutefois, elles doivent en informer le Conseil national de la statistique.

Le Conseil national de la statistique (CNS) a été créé en vertu de la loi n° 99-32 du 13 avril 1999 relative au système statistique national. Il constitue l'entité principale du système statistique national. Il a pour objectif de conseiller, coordonner, consulter et d'assurer des suivis et des évaluations. Il est chargé de mettre en place le système prévu par la loi en instaurant un programme pour le développement des activités statistiques et de renforcer la consultation entre les utilisateurs et les producteurs de l'information statistique afin de contribuer à l'amélioration continue du système.

Le CNS :

- ▶ propose les orientations générales des activités, priorités et instruments statistiques nationaux pour garantir la coordination des activités relatives au système statistique national ;
- ▶ veille au respect des règles éthiques relatives à la profession et aux principes de base de l'activité statistique ;
- ▶ se prononce sur la politique de développement de l'activité statistique et sur les mesures permettant potentiellement de diriger et de promouvoir les activités statistiques ;
- ▶ s'assure que le travail statistique est coordonné et propose des outils de coordination statistique ;
- ▶ est chargé d'examiner les programmes statistiques des structures et des entités statistiques publiques afin de proposer un programme statistique national couvrant la phase du plan de développement ;
- ▶ assure la consultation nécessaire entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique ;
- ▶ est consulté à propos des projets de textes, de règles et de réglementations juridiques relatives aux statistiques.

Composition du CNS

Le Conseil se compose du président, du vice-président et des 28 membres ci-après :

- ▶ **Quatorze membres de droit** : responsables en charge des statistiques, des études et de la planification dans les principaux ministères et institutions publiques ;
- ▶ **Dix membres au choix** représentant les principaux utilisateurs, choisis dans la société civile et le secteur privé : UTICA, UGTT, UTAP, UNFT, Organisation de Défense du Consommateur, Conseil de l'Ordre des Ingénieurs et Chambre Syndicale Nationale des Entreprises d'Etudes, de Conseil et de Formation ;
- ▶ Quatre membres au choix représentant l'université, la recherche et l'expertise dans le domaine des statistiques, de l'analyse des données et des études socio-économiques.


Le président et le vice-président du CNS ainsi que les membres désignés sont nommés par décret pour une période de 4 ans renouvelable une seule fois. Le président du CNS peut inviter aux différentes sessions du Conseil, en cas de besoin, des personnes compétentes afin d'entendre leur avis. Le directeur général de l'INS intervient en tant que secrétaire permanent du CNS.

Pour plus d'informations :

<http://www.tunisie-statistiques.tn>

Source: Le Conseil national de la statistique en Tunisie (CNS).

Annexe 4 : Jordanie : Questionnaire en ligne sur la satisfaction de l'utilisateur des données



Department of Statistics

Data user Satisfaction Questionnaire

Identification data :

Name / Party (mandatory):

Phone number (optional):

E-mail (Optional):

Type of the employing party:

Government Sector

Private Sector

Individuals

International and Diplomatic organizations

Other

Field of interest in the statistical data:

Population and Social Economic Agricultural Other

Means of data provision preferred :

Phone Fax E-mail Post Personal

Type of statistical data you are interested in (you can choose more than one service):

Copies of the statistical publications or photocopied portions (wether hard copies or electronic)

Using the references and publications in the DoS library

Conducting of surveys or specialized studies for a particular institution

Preliminary Row data for researches and studies

Consultations /assistance in the process of the statistical analysis

Design / selection of samples

Geographical data systems

Other services

Now, Please indicate the extent of your satisfaction with the information and services provided to you by the Department of statistics (DoS) .

1- The raw data and indicators produced by the DoS are highly accurate

2- The publications and reports issued by the DoS are comprehensive and meet the needs of data users

3- The process of updating and development of indicators and data produced by the DoS is good

4- The DoS provides raw data and indicators in different formats to facilitates its re-use such as: PDF Files,EXCEL

5- The website of DoS allows ease and quick access to the information

6- The DoS responds quickly and effectively to complaints and queries of customers

7- The badges of the DoS staff are clear, legible and facilitate access to the concerned employee

8- The service providing staff is continuously available for help

9- The response of the service providing staff to the service recipients and their degree of cooperation is good and satisfies all their needs

10- The DoS building plan ensures quick access to the required information

11- The geographic location of the DoS is suitable for the data users

12- Completion of this form was easy

Your rating of the services provided by the DoS in general:

Other comments:
Please write down any notes not mentioned in the questionnaire or any suggestion that you find suitable to improve the performance of the DoS.

1 SEND 1

Source: Département des Statistiques – Jordanie (DOS).

Annexe 5 : relation entre le Manuel et les autres documents disponibles sur les statistiques officielles

Il existe plusieurs principes et manuels relatifs aux statistiques officielles. Ce Manuel est conçu pour compléter ces derniers et y fait référence. Parmi ces références :

Les principes fondamentaux de la statistique officielle : il s'agit d'une série de 10 principes qui soulignent l'importance et le rôle des statistiques officielles. Ils définissent l'importance des statistiques officielles et cherchent à expliquer la raison pour laquelle les statistiques officielles doivent répondre à certains critères généraux. Ces principes ont été conçus pour aider les chefs des bureaux statistiques nationaux à défendre la position de leurs institutions. Les principes figurent à l'annexe 2 de ce Manuel.

(UN 2012, <http://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx>)

La page Web des statistiques officielles des Nations unies relative aux principes et pratiques, à l'organisation et à la gestion contient un large éventail de supports utiles pour les activités de statistiques officielles. Le site comprend une base de données de recommandations et contient des matériels de référence qui couvrent les expériences des pays dans la mise en application des principes officiels des Nations unies, ainsi que le Manuel d'organisation statistique qui porte sur les différents aspects de la gestion d'un système statistique national, y compris la collecte des données, les politiques des personnes interrogées et les directives sur la diffusion des données.

(UN 2012, <http://unstats.un.org/unsd/methods/statorg/default.htm>)

Le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne établit les normes de développement, production et diffusion des statistiques européennes. Il repose sur un système statistique européen qui définit la qualité statistique, couvre l'environnement institutionnel, les processus de production statistique et le produit statistique officiel européen. Le Code de bonnes pratiques établit 15 principes clés pour la production et la diffusion des statistiques officielles européennes, ainsi que l'environnement institutionnel dans le cadre duquel les autorités statistiques nationales et communautaires doivent fonctionner. Un jeu d'indicateurs de bonnes pratiques pour chacun des 15 principes peut servir de référence pour la révision de la mise en application du Code.

(EU 2012, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality/code_of_practice)

Le cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI (CEQD) comprend cinq dimensions de qualité des données : assurance d'intégrité, rigueur méthodologique, exactitude et fiabilité, utilité et accessibilité. Le CEQD, qui est utilisé pour les évaluations globales de la qualité des données dans les pays, couvre les environnements institutionnels, les processus statistiques et les caractéristiques des produits statistiques.

(IMF 2012, <http://dsbb.imf.org/pages/dqrs/dqaf.aspx>)

Le Guide pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de PARIS 21 se concentre sur l'importance de consulter les utilisateurs et sur la façon de s'y prendre. PARIS 21 a également publié un manuel sur la présentation des statistiques dans un format convivial.

(PARIS 21, 2012 www.paris21.org)

La déclaration d'Amman sur les statistiques lors du cinquième forum sur le renforcement des capacités statistiques dans les pays arabes souligne en particulier l'importance de satisfaire aux besoins des utilisateurs des données, de renforcer la confiance des utilisateurs, notamment des médias, dans les statistiques officielles, d'accroître la transparence à tous les niveaux du processus statistique et d'aider les planificateurs et les décideurs politiques à utiliser les données statistiques en les rapprochant des INS. La déclaration encourage les INS à nouer des relations avec les médias, qui constituent le fournisseur principal de l'information au grand public. La déclaration aborde également les moyens de renforcer l'alphabétisation statistique (cinquième forum sur le renforcement des capacités statistiques dans les pays arabes, Amman, juillet 2011).

Annexe 6 : PCBS - Journée internationale de la femme en 2012

(communiqué paru au mois de mars 2012.)

Source: PCBS



Journée internationale de la femme 2012

Paru le 8/3/2012

Les femmes constituent la moitié de la société palestinienne

La population de la Palestine était estimée à la fin 2011 à 4,2 millions répartis à raison de 2,2 millions d'hommes et de 2 millions de femmes. Les hommes constituaient 50,8 % du total de la population contre 49,2 % pour les femmes. En d'autres termes, il existe 49 femmes pour 100 personnes, d'où un sex-ratio de 103,2.

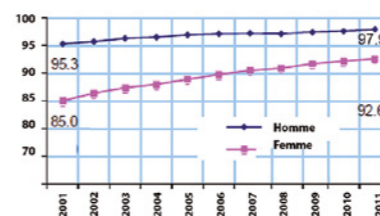
Plus de la moitié des femmes âgées d'au moins quinze ans sont mariées

Sur 10 femmes âgées d'au moins 15 ans, six sont mariées, alors que trois n'ont jamais été mariées. 6,1 % sont veuves, tandis que 1,3 % sont divorcées, 1,8 % sont fiancées pour la première fois et 0,2 % sont séparées.

Recul du taux de femmes analphabètes

Le taux d'alphabétisation des femmes est trois fois et demie plus élevé que celui des hommes. En effet, le taux d'hommes analphabètes atteignait 2,1 % en 2011 contre 7,4 % pour les femmes et 15,3 % pour les femmes en 2001. Par ailleurs, le pourcentage de femmes ayant obtenu un diplôme associé et ayant effectué des études supérieures atteignait environ 17 % en 2011.

Taux d'alphabétisation des hommes et des femmes âgés d'au moins quinze ans pour la période 2001 - 2011

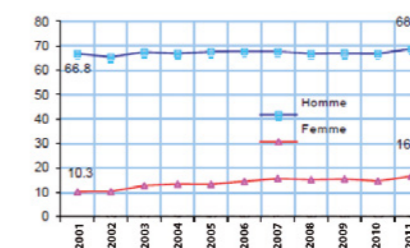


Contribution limitée des femmes à la population active

Malgré l'augmentation du taux de contribution des femmes à la population active pendant les dix dernières années, ce taux demeure faible : 16,6 % des femmes faisaient partie de la population active en 2011 contre 10,3 % en 2001. Le taux de contribution des hommes à la population active est toujours quatre fois plus élevé que celui des femmes.

Par ailleurs, il existe un fossé entre les salaires moyens journaliers des hommes et des femmes, c'est-à-dire que le salaire moyen journalier des femmes correspondait à 84 % de celui des hommes en 2011.

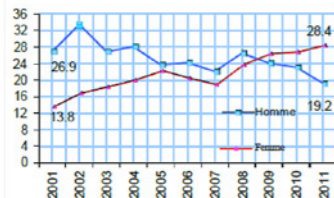
Participation des hommes et des femmes âgés d'au moins quinze ans à la population active pendant la période 2001 - 2011



Taux de chômage des femmes plus élevé

La contribution des femmes à la population active est considérée comme importante dans le cadre du développement durable. Toutefois le taux de chômage des femmes est passé de 13,8 % en 2001 à 28,4 % en 2011. Il est à souligner que le taux de chômage des femmes était plus élevé parmi les femmes ayant 13 ans de scolarisation (38,8 % en 2011).

Taux de chômage des hommes et des femmes âgés d'au moins 15 ans pour la période 2001-2011



Taux de pauvreté des femmes chefs de famille plus élevé

Le taux d'extrême pauvreté chez les femmes chefs de famille était d'environ 15 % en 2010 ; 20,6 % à Gaza contre 12,5 % en Cisjordanie. Par ailleurs, les ménages pauvres sont plus pauvres à Gaza qu'en Cisjordanie. En effet, le taux de pauvreté absolue est de 3,2 % pour Gaza et 2,2 % pour la Cisjordanie.

Taux d'extrême pauvreté par sexe du chef de famille, 2010

Sexe du chef de famille	Cisjordanie	Bande de Gaza
Hommes	8,6	23,2
Femmes	12,5	20,6

Sources de violence multiples envers les femmes

37 % des femmes mariées étaient exposées à une forme de violence exercée par leur mari en 2011. Le taux de violence le plus élevé exercé par les maris contre leur femme a été enregistré dans le gouvernorat de Jéricho et d'Al-Aghwar en Cisjordanie (47,3 %) et le plus faible à Ramallah et Al Bireh (14,2 %), alors que ce pourcentage atteignait 58,1 % à Gaza contre 23,1 % à Rafa pour le gouvernorat de la Bande de Gaza.

Par ailleurs, 5 % des femmes étaient exposées à des violences psychologiques exercées dans la rue par d'autres individus et 1,3 % à du harcèlement sexuel, tandis que 0,6 % d'entre elles étaient exposées à des violences physiques au même endroit et 4 % à des violences psychologiques exercées par les fournisseurs de services et autres représentants

des services publics, qu'il s'agisse des services de santé, sociaux ou culturels.

Les femmes souffrent de maladies chroniques plus que les hommes

20,1 % des femmes âgées d'au moins 18 ans souffrent d'au moins une maladie chronique contre 16,2 % des hommes du même groupe d'âge. Le taux de prévalence en Cisjordanie est plus élevé que celui de la Bande de Gaza : 31,5 % contre 17,6 %. Bien évidemment l'hypertension, le diabète et l'arthrose figurent parmi les maladies les plus répandues chez les femmes.

Hommes et femmes âgés d'au moins 18 ans souffrant de certaines maladies chroniques, 2010

Maladie	Sexe	
	Femmes	Hommes
Hypertension	9,8	5,7
Diabète	6,6	5,3
Ulcère	1,6	1,8
Maladie cardiaque	2,4	2,7
Cancer	0,4	0,2
Arthrose	5,8	3,2

Les femmes palestiniennes dans la vie publique

13,2 % des membres du Conseil législatif en 2010 étaient des femmes. Le pourcentage de femmes dans le Conseil législatif de Gaza était de 14,9 % contre 12,1 % en Cisjordanie. 11,3 % des juges étaient des femmes et le pourcentage des femmes juges atteignait environ 12 % en Cisjordanie contre 10 % dans la Bande de Gaza. Seuls 10 % des éditeurs de journaux quotidiens dans les territoires palestiniens étaient des femmes.

Pour plus de détails, veuillez contacter le Bureau central des statistiques (BCPS), Ramallah-Palestine

Tél. : ++ (970/972) 2 - 298-2700
Fax : ++ (970/972) 2 - 298-2710
Numéro gratuit : 1-800-300-300
E-mail : diwan@pcbs.gov.ps

Annexe 7 : liste officielle des Objectifs du millénaire pour le développement

En vigueur à compter du 15 janvier 2008

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	
Objectifs et cibles (énoncés dans la Déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	
Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) ²⁴ 1.2 Indice d'écart de la pauvreté 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
Cible 1.B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée 1.5 Ratio emploi/population 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
Cible 1.C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	
Cible 2.A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire 2.2 Proportion d'écopliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
Cible 3.A: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	
Cible 4.A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 4.2 Taux de mortalité infantile 4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole

²⁴ Pour suivre l'évolution de la pauvreté dans les différents pays, il convient d'utiliser, lorsqu'ils existent, des indicateurs fondés sur les seuils de pauvreté nationaux.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle	
Cible 5.A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Cible 5.B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	
Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
Cible 6.B : D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
Cible 6.C : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
Objectif 7 : Assurer un environnement durable	
Cible 7.A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales Cible 7.B : Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte	7.1 Proportion de zones forestières 7.2 Emissions de CO ₂ (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat) 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone 7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées

Cible 7.D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis ²⁴
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	
Cible 8.A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté Cible 8.C : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale) Cible 8.D : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme	Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites Etats insulaires en développement Aide publique au développement (APD) 8.1 Montant net de l'APD totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) 8.2 Proportion de l'APD bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement) 8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut 8.5 APD reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut Accès aux marchés 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement 8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales Viabilité de la dette 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services

²⁴ La proportion effective d'habitants vivant dans des taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes : a) accès insuffisant à une source d'eau améliorée; b) accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées; c) surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce); d) habitations faites de matériaux non durables.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	
Cible 8.E : En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement
Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants 8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants

Les Objectifs du Millénaire pour le développement, et les cibles correspondantes, sont tirées de la Déclaration du Millénaire, signée en septembre 2000 par les dirigeants de 189 pays, dont 147 Chefs d'État et de gouvernement (<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>), et d'un autre accord auquel sont parvenus les Etats membres lors du Sommet Mondial de 2005 (Résolution adoptée par l'Assemblée Générale - A/RES/60/1, <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/RES/60/1>). Les objectifs et cibles sont interdépendants et doivent être considérés comme un tout. Ils représentent un partenariat entre les pays en développement et les pays développés, tous résolus à « créer - au niveau tant national que mondial - un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ».

Soutenir le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques, en particulier dans le domaine des statistiques sociales dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée

La coordination internationale et nationale des programmes statistiques doit être renforcée, comme il convient d'améliorer les échanges entre les producteurs et principaux utilisateurs de statistiques à tous les niveaux, en s'appuyant dans la mesure du possible sur les institutions, les partenariats et forums existants. (La Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique, novembre 2009)

Il est de plus en plus reconnu que la relation entretenue par les utilisateurs et les producteurs de statistiques doit être améliorée et qu'une définition plus large de l'identité réelle de ces « utilisateurs » a besoin d'être proposée. Cette réflexion est fondée sur la prise de conscience que la production statistique ne peut pas mener à des meilleures décisions à elle seule. Afin de produire des résultats concrets, les statistiques doivent être utilisées de manière appropriée.

Cette constatation est notamment partagée par des institutions telles que l'OCDE, comme en témoigne le forum mondial Statistiques, connaissances et politiques publiques. De plus, on note une évolution de la perception des systèmes statistiques nationaux (SSN). Perçus par le passé comme de simples outils des gouvernements, ils sont aujourd'hui davantage considérés comme étant au service des citoyens. Les statistiques sont le moteur de la démocratie car l'information des citoyens devrait dépendre de preuves solides et impartiales leur permettant d'évaluer la performance de leur gouvernement. Néanmoins, comment est-il possible de dialoguer avec « le public » sur de tels sujets ?

Le programme Medstat III, financé par l'Union européenne, a tenté de répondre à cette question en organisant un atelier de travail à Paris en novembre 2010 réunissant les statisticiens et les utilisateurs des statistiques sociales des pays de la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée. L'idée de produire ce Manuel vient des recommandations faites lors de cet atelier sur la mise en place d'outils de travail pour organiser et gérer le dialogue entre les différentes parties prenantes du système statistique national.

Le présent Manuel traite des questions relatives au dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques dans la région de la Méditerranée en se concentrant essentiellement sur les statistiques sociales. Il vise à répondre aux questions suivantes : Pourquoi, Comment, Quand, Par qui, et Pour qui ce dialogue sera-t-il organisé.

Adetef - Medstat III

120, rue de Bercy, 75572 Paris – France
Tel: +33 (0)1 53 18 36 64 / 37 07 / 37 85
Fax: +33 (0)1 53 18 38 59
info@medstat3.eu



Ce projet est mis en œuvre par Adetef, en partenariat avec DoS (Jordanie), HCP-DS (Maroc), INE (Espagne), INE (Portugal), INSEE (France), ISTAT (Italie), KSH (Hongrie), ONS (Royaume-Uni), Statistics Lithuania, ICON-INSTITUT Public Sector (Allemagne), InWEnt (Allemagne) et SOGETI Luxembourg SA.